

Ensemble pour l'égalité des droits et contre toutes les discriminations !

Publication commune Fédération AEFTI - GÉNÉRIQUES

Supplément gratuit

ISSN : 0769-6094



L'enjeu de la mémoire dans l'acte formateur



Chaque trimestre, retrouvez **l'actualité de la formation de base pour adultes...**

Tenez-vous **informé** des **dernières réformes de la formation professionnelle** et de **l'immigration...**

Participez aux **débats de société !**



► IMMIGRATION ► LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ► INSERTION ► EMPLOI



Autour de sujets sensibles, S&F interroge les spécialistes pour mieux vous informer...

► FORMATION ► LINGUISTIQUE ► ILLETTRISME ► ANALPHABÉTISME

En **cadeau** avec votre **abonnement**, recevez les **hors-série** qui vous intéressent !



Concept d'éthno mathématiques avec Marie Alix GIRODET, docteur en mathématiques appliquées.



Validation des acquis, se projeter dans l'avenir...

Offre Privilège - BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner avec votre règlement à **Fédération AEFTI - 16 rue de Valmy - 93100 Montreuil**

Nom et prénom (M., Mme, Mlle) :

Organisme :

Fonction :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Fax :

Email :

Date cachet et signature

☒ **OUI, je souhaite m'abonner à S&F- Savoirs et Formation, à partir du n° :**
selon la formule suivante :

☐ **1 AN (4 n°+1 Hors-série) : 22 €**

au lieu de 26 €.

☐ **2 ANS (8 n°+2 Hors-série) : 46 €**

au lieu de 52 €.

☐ **3 ANS (12 n°+3 Hors-série) : 70 €**

au lieu de 78 €.

Cochez le hors-série de votre choix (en cadeau avec votre abonnement) :

☐ **Mathématiques**

☐ **VAE pour tous.**

1 AN (4 n°) + 1 Hors-série

pour 22 € au lieu de 26 €

2 ANS (8 n°) + 2 Hors-série

pour 46 € au lieu de 52 €

3 ANS (12 n°) + 3 Hors-série

pour 70 € au lieu de 78 €

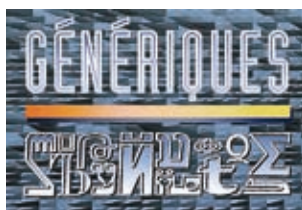
Conformément à la loi Informatique et Liberté n° 78 - 17 du 06/01/1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, demander leur rectification ou leur suppression en vous adressant à La Fédération AEFTI.

Odyssée(s)

Former des médiateurs de la mémoire pour lutter contre les discriminations

L'enjeu de la mémoire dans l'acte formateur

**Projet européen Odyssée(s)
Séminaire
Fédération AEFTI / Génériques
15 juin 2007**



Les actes du séminaire

L'histoire et la mémoire dans la lutte contre les discriminations

- 8» Intervention de M^r Jean BELLANGER
- 14» Intervention de M^r Gérard MOREAU
- 17» Intervention de M^r Patrick BUTOR
- 18» Intervention de M^r Emmanuel TERRAY
- 21» Intervention de M^r Farouk BELKEDAR

Les institutions et la question de l'histoire et la mémoire de l'immigration (1970 - à nos jours)

- 28» Synthèse, par Laurent AUPIED
- 35» Témoignage de M^r Alaya ZAGHLOULA

L'AEFTI : histoire et mémoire

- 40» Synthèse, par Mohsen DRIDI
- 45» Témoignage de M^{me} Odile SGAROS
- 53» Chronologie de la formation

Contributions

- 65» Pour une histoire des méthodologies d'enseignement du français aux migrants, par Amandine BERGÈRE et Gaëlle DESLANDES
- 70» L'enjeu de la mémoire, par Hervé ADAMI
- 72» « L'alpha » : histoire, mort et renaissance (?) d'une culture de l'engagement, par Jean CHABANNES
- 73» La formation linguistique, un acte fondateur du réseau AEFTI, par Sophie ETIENNE
- 80» L'enjeu de la mémoire dans l'acte formateur, par Laurent AUPIED

La revue *Savoirs et Formation* est une revue sans langue de bois vis-à-vis des décisions politiques et institutionnelles qui portent atteinte aux droits de l'homme en général, des immigrés et des personnes défavorisées en particulier.

Elle a aussi pour vocation de :

- informer nos formateurs (spécialisés dans le FLE et l'alpha) et nos partenaires (associations, services publics, centre de ressources, étudiants chercheurs et professionnels du FLE) sur les outils pédagogiques et attirer leur attention sur les réformes qui touchent au cœur de leur métier.
- Soutenir une noble cause : la lutte pour l'égalité des chances dans l'éducation, l'accès à l'emploi et à la formation pour tous en publiant les travaux et revendications de nos partenaires

La revue *Savoirs et Formation* traite 3 thématiques :

- La lutte pour les droits des personnes en difficulté d'insertion, ce qui englobe la lutte contre toutes les discriminations
- La lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme par le biais de la formation
- Travaux et actualités sur les savoirs de base (lire / écrire / compter)



Parution trimestrielle

Directeur de la publication

Jean BELLANGER

Directeur de la rédaction

Kamel JENDOUBI

Coordination du numéro

Kamel JENDOUBI, Farouk BELKEDAR et

Driss EL YASAMI

Réalisation

Mohsen DRIDI

Ont participé à ce numéro

Jean BELLANGER

Sophie ETIENNE

Gérard MOREAU

Patrick BUTOR

Emmanuel TERRAY

Farouk BELKEDAR

Alaya ZAGHLOULA

Odile SGAROS

Amandine BERGERE

Gaëlle DESLANDES

Hervé ADAMI

Jean CHABANNES

Laurent AUPIED

Mohsen DRIDI

Crédits Photos

© Joseph MAROUN

Relecture

Catherine GODIN

Anne-Marie DAILLE (AEFTI SAVOIE)

Joachim Neiva (AEFTI ARDENNES)

Conception graphique et Maquette

Zohra BOUTBIBA

Abonnements - Relation clients :

Catherine GODIN 01 42 87 02 20

France prix au numéro : 5 euros

Etranger prix au numéro : 8 euros

Abonnement **France** : 22 euros / an pour :
4 numéros et un hors série.

Abonnement **Etranger** : 30 euros.

Publicité : KALLISTÉ, Jean- François RICHARD

117 rue de Charenton, 75012 PARIS

Tél. 01 77 89 53 16 - Fax : 01 69 00 53 16

Courriel : kalliste@laposte.net

Relation presse

Jean BELLANGER

Commission paritaire : en cours

ISSN : 0769-6094

Dépôt légal : à parution

Date de création : 1985

Dépôt INPI : 11 juin 2004

Date de parution : Trimestre

échu

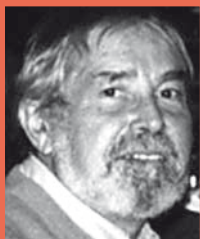
Impression : Chevillon imprimeur

26, boulevard Kennedy

BP 136 - 89 101 SENS Cedex

03 86 65 04 78

chevillon.imprimeur@wanadoo.fr



L'éditorial de Jean BELLANGER

Directeur de la publication

Journée d'étude sur les médiateurs de la mémoire pour lutter contre les discriminations

Le 15 juin 2007 à l'initiative de Générique et de la Fédération des AEFTI, se réunissaient à Paris des historiens, des chercheurs, des enseignants, des formateurs et des témoins de l'immigration, pour échanger sur le thème de l'utilité des « médiateurs » de la mémoire dans la lutte contre les discriminations. Pour appréhender l'histoire de l'immigration en France et lutter contre les discriminations est-il nécessaire de passer par ces intermédiaires que sont les médiateurs et qui sont-ils ?

Pour beaucoup, l'immigration « choisie » ou « subie » est tout simplement un fait réel qui politiquement est utilisé pour peser sur l'électorat. Pour Génériques et l'AEFTI dans le cadre européen d'Equal, l'immigration est l'objet d'une étude sociologique approfondie. Pour saisir cette réalité vivante, nous avons besoin de « médiateurs », nous avons besoin d'intermédiaires qui nous apportent leurs observations, leurs analyses sur l'immigration subissant les discriminations. Comme le dit si bien Emmanuel TERRAY, ethnologue : « il est plus facile de changer les noms des rues que de faire reculer dans la pratique les discriminations ». Observons donc la réalité de l'immigration dans sa vérité, sachant que « la vérité est toujours révolutionnaire » selon TROTSKI comme nous le rappelle E. TERRAY.

Ce 15 juin 2007, pour appréhender cette réalité là, nous avons fait appel à différents « médiateurs et témoins ». Tout d'abord, celles et ceux qui ont eu des responsabilités dans les institutions et portent un regard critique sur le vécu de ces initiatives nationales. Gérard MOREAU, ancien directeur de la DPM, sous le président François MITTERRAND et de Jacques CHIRAC nous explique qu'une « journée consacrée à l'histoire et à la mémoire est audacieuse par les temps qui courent, quant les dirigeants du pays appellent à la rupture avec les pratiques du passé ». Jean-Michel BELORGEY qui présidait le FAS en 1993, souligne qu'en France demeure toujours une masse considérable de résidents d'origine étrangère dont il faut poursuivre l'intégration : « quand les institutions de droit commun n'ont ni le savoir faire, ni l'envie d'agir dans le but de l'intégration, si elles ne sont pas éveillées, c'est le rôle du FAS de les inciter, de les encourager voire même de les contraindre » (Le quotidien 30 juin 1993).

On notera également, la présence de Patrick BUTOR directeur de la DPM, Farouk BELKEDAR (Génériques), Laurent AUPIED (sociologue), Cécile COCHY (DPM), Agnès Arquez-Roth (CNHI). Pour l'AEFTI, trois témoins « médiateurs » significatifs ont été choisis par la Fédération :

- Odile SGAROS, ancienne directrice le l'AEFTI Savoie, pour son implication personnelle et sa responsabilité dans le réseau fédéral.
- Alaya ZAGHLOULA, directeur de l'AEFTI Seine-Saint-Denis, pour son expérience syndicale et associative et son itinéraire personnel.
- Sophie ETIENNE, Docteur en Didactologie des langues, à l'Université d'Aix en Provence, coordinatrice du comité permanent de professionnalisation (CPP) à la Fédération AEFTI.

On notera également la présence et les interventions d'Amandine BERGERE, Mohsen DRIDI et Patrick ALLIER. J'ai moi-même précisé avec Kamel JENDOUBI, directeur de la Fédération AEFTI, les deux axes qui expriment nos motivations et nos pratiques. Ils nous permettent de prétendre être des « médiateurs » :

- La volonté de coller à la réalité de l'immigration et de répondre le plus efficacement à la demande de la formation.
- La nécessité de renforcer une structure fédérale cohérente avec les orientations précises et une charte commune.

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs, elles n'expriment pas nécessairement la position du réseau AEFTI.

La reproduction des articles doit faire l'objet d'une autorisation de la Fédération AEFTI.

Construction des sexualités et migration

Construction des sexualités et migration

Nicole Fouché et Serge Weber

Préface de Philippe Rygiel

LA CHOSIFICATION DE LA SEXUALITÉ DES MIGRANTS PAR LES SOCIÉTÉS HÔTES

« Ali viole et Peter sait aimer... ».

Le rôle des médias danois

et les constructions genrées de la sexualité

Rikke Andreassen

Travailleuses sexuelles ou migrantes ?

De la traite des femmes d'Europe de l'Est au

« management biopolitique » de la migration

Jacqueline Berman

La SDN, mémoire de destins oubliés :

les réfugiées russes prostituées en Chine

(1919-1939)

Corine Nicolas

Liens intimes, liens utiles ? Les avatars

de la sexualité au cours de trajectoires

migratoires féminines

Serge Weber

ÉMANCIPATION ET INDIVIDUALISATION PAR LA SEXUALITÉ : LE DOUBLE PROBLÈME DE L'IDENTITÉ EN MIGRATION

« Nous les Camp Boys » : constructions

de la masculinité dans les récits

des « réfugiés-internés » au Canada

Patrick Farges

Le malaise sexuel des migrations de travail :

réflexions socio-anthropologiques

sur les Pakistanais en Europe

Ali Nobil Ahmad

« Femmes séduites et forcément enceintes ».

La sexualité des immigrées espagnoles

sous le regard de leurs villages d'origine

Bruno Tur

Au cœur de l'identité sexuelle : le nom, la

langue et la perte. Quelques réflexions

sur la psychopathologie des réfugié-e-s

du Cambodge

Geneviève Welsh-Jouve



Bon de commande

Nom, prénom

Adresse

Code postal

Ville

Je souhaite recevoir un exemplaire de la revue *Migrants* n° 27 : « Construction des sexualités et migrations ».

Merci d'adresser votre commande, accompagnée d'un chèque de 10 euros à l'ordre de Génériques, à l'attention de : Jennifer Eliza

Génériques, 34, rue de Citeaux 75012 Paris

Commande en ligne possible sur le site www.generiques.org

1

Les actes du séminaire



« L'histoire et la mémoire dans la lutte contre les discriminations »

L'histoire et la mémoire des populations immigrées (et issues de l'immigration) sont-elles une ressource pédagogique importante dans la lutte contre les discriminations et pour le «vivre ensemble» ? Si tel est le cas, la connaissance et la mise en valeur de cette histoire et de cette mémoire deviennent par conséquent une nécessité incontournable.

Cette réflexion sur un plan général doit faire l'objet d'une approche dans le domaine particulier de la formation, et plus singulièrement de la formation linguistique. Comment, par exemple, intégrer, dans la pédagogie des savoirs, l'histoire des publics bénéficiaires de formation notamment dans le domaine de la langue mais également quel rapport y-a-t-il avec les langues d'origine ?

Pour ce faire, peut-on considérer qu'une structure comme l'AEFTI, à travers sa propre histoire et sa mémoire, dispose justement des ressources qui peuvent et doivent accroître notre capacité à lutter contre les discriminations (au moins en partie en agissant sur les regards et les représentations). Si oui, comment alors mobiliser ces ressources et ces apports ?

Ce travail commence nécessairement par un processus d'écriture de l'histoire et de la mémoire de l'AEFTI. C'est ce travail d'écriture qui deviendra, en interne (pour les adhérents, les formateurs, les salariés, les publics...) comme en externe (pour les partenaires associatifs et/ou institutionnels ...) une ressource et un outil de lutte contre les discriminations.



De gauche à droite : Gérard MOREAU (ancien directeur de la Direction des populations et des migrations - DPM), Kamel JENDOUBI (directeur de la Fédération AEFTI), Patrick BUTOR (directeur de la DPM), Jean BELLANGER (Président de la Fédération AEFTI), Farouk BELKEDAR (Administrateur de l'association GÉNÉRIQUES)

Kamel Jendoubi revient sur les motivations du séminaire. Nous avons la conviction qu'une partie de notre mémoire est chez les partenaires. C'est le propre de l'immigration, l'immigré est le plus fiché en France. Nous voulons récupérer tout le matériel d'archives.

Au delà du support écrit, les acteurs ont des témoignages vivants, leur parcours a son importance. ♦



Intervention de Mr. Jean BELLANGER (Président de la Fédération AEFTI)

Chers amis, je remercie les organisateurs de la journée qui vont nous permettre d'échanger sur un tel sujet : « l'enjeu de la mémoire dans l'acte formateur » grâce au programme EQUAL. Je remercie également, tous les participants d'avoir bien voulu s'impliquer afin de nous faire bénéficier de leurs expériences et complémentaires pour exprimer les différentes manière d'aborder « l'acte de formation ».

Associations de formation de travailleurs immigrés et réseau de formation, pourquoi nous sommes-nous embarqués dans la formation ?

Le parcours de notre association AEFTI, dans ses étapes d'actions de formation, nous l'avons déjà ébauché dans notre livre *Un itinéraire de 30 ans*, publié en 2001 et présenté à l'Hôtel de ville de Paris.

Mais cette fois-ci, nous allons réfléchir avec Génériques, spécialiste du travail sur la mémoire des immigrés, en mettant en évidence les publics auxquels nous nous adressons.

Autrement dit, nous n'allons pas seulement nous intéresser à l'évolution de nos méthodes pédagogiques pour mieux les adapter aux besoins de notre public, mais à l'évolution de ce publics et à sa diversité, pour lesquels nous nous sommes plus ou moins impliqués selon les lieux et les temps.

En quoi ce public immigré nous intéresse-t-il ?

Je vous remercie de nous avoir incités à approfondir à partir de nos pratiques ce que nous sommes et en quelque sorte de travailler notre identité.

Si nous avons créé un CPP (Comité Permanent de Professionnalisation), ce n'est pas seulement pour être plus performants et plus didactiques, mais c'est aussi pour mieux connaître notre public, connaître le stagiaire, les motifs de son désir d'apprendre et par là même nos propres motivations d'enseigner. Adapter le contenu des formations pour mieux répondre aux questions sociales auxquelles nous sommes confrontées, comme par exemple le revenu minimum d'Insertion (RMI), voilà des thèmes qui intrèssent le CPP.

D'emblée, nous avons annoncé la couleur ; nous avons choisi la formation des immigrés et des Bas Niveau de Qualification. C'était un choix politique, « nous ne sommes pas là pour faire de l'argent ». Nous ne voulions pas entrer dans la logique du « marché de la formation », tel qu'il se présente aujourd'hui...

Nous affirmions, et ce fut l'occasion de marquer notre différence au sein du Comité de Liaison (CLP), que nous étions dans la catégorie des « Associations à but non lucratif ». Bernard Dréano s'en souvient ; ce fut l'occasion d'un échange avec lui et d'une publication dans *Savoirs et formation*.

Au-delà du statut de salarié(e) enseignant(e) compétent(e), quelles sont les motivations qui vont donner le ton à nos motivations pédagogiques et vont nous permettre de tenir la route ? Nous pouvons dire que nous partageons les mêmes motivations de celles et de ceux qui veulent apprendre pour réussir leur vie.

Attention, nous ne disons pas que nous sommes désinvoltes, bénévoles et bons à plumer comme des naïfs... Nous sommes préoccupés par l'équilibre budgétaire entre le prix de l'heure de formation et de son coût réel.

Nous voulons former des personnes qui expriment leurs besoins ; c'est pour ces motifs que nous sommes attentifs à l'accueil qui doit faire partie selon nous, de la formation.

L'accueil

C'est une riche idée du programme EQUAL que de nous aider à réfléchir sur nos publics et à valoriser les liens que nous avons eus avec nos publics ...

Quels sont ces liens ? Pourquoi ces hommes et ces femmes veulent-ils apprendre ? C'est en les accueillant que nous l'apprenons.

Cette étape de l'accueil dans les AEFTI, n'était pas rémunérée ; pourtant, elle a toujours été considérée comme un temps privilégié.

Les Structures de nos associations, une direction politique et une équipe pédagogique

Nos associations de formation, pour garder l'équilibre, marchent sur deux jambes : la première, c'est l'association, la seconde, c'est l'équipe pédagogique avec ses formateurs...

Le rôle des « pédago », l'ambition de tout formateur, c'est de devenir de plus en plus performant pour répondre aux besoins de plus en plus diversifiés de ses publics. Les formateurs doivent être aidés, soutenus et motivés par l'association qui dirige, oriente et conduit l'action.

L'association et sa structure c'est l'élément primordial de l'équilibre, c'est l'instance politique qui donne du sens à l'ensemble ; l'association reste en lien avec les pédagogues et les stagiaires ; l'association suit leur évolution et se tient informée...

L'association est aussi en contact avec les partenaires sociaux et avec les partenaires politiques et financiers... Elle matérialise la visibilité de la structure enseignante, elle connaît les besoins de la population en particulier ceux des stagiaires, besoins qui vont bien au-delà de l'apprentissage de l'écriture et de la lecture.

L'association reste en éveil et en lien avec chaque association membre du réseau AEFTI grâce à une charte commune qui nous aide à adopter un comportement cohérent...

L'association comme organe politique est également en lien avec les partenaires pour défendre son existence, obtenir les fonds nécessaires à son fonctionnement, mais surtout et j'insiste, pour veiller à ce que les buts de l'association soient réalisés.

Montrer ce qui n'est pas évident : que la formation aide les stagiaires à prendre leur place comme citoyen dans la société française et faire admettre que savoir lire et écrire c'est essentiel pour vivre dans notre société afin d'y prendre toute sa place....

Nous sommes à l'origine de la bataille engagée pour « le droit à la formation du pays d'accueil » afin qu'un projet de loi soit présenté aux assemblées parlementaires. Nous devons nous expliquer sur l'interprétation de ce droit pour éviter la récupération politique qui peut en être faite : comme l'ajout d'un obstacle supplémentaire à une réelle acceptation de l'autre au profit d'une immigration choisie et jetable.

Nos rapports avec les institutions

Qui dit formation, dit méthode, recherche, concertation, rapports, études... En 1970 nous étions des bénévoles encadrés par quelques professionnels. Aujourd'hui, nous avons le Comité Professionnel Permanent qui nous a permis, en interne, de consolider nos acquis. Les Réunions Inter-AEFTI et les Bulletins Inter-AEFTI ont laissé des traces de ce travail. Ils sont toujours utilisables.

Notre travail de mémoire nous amène à rendre compte de nos rapports avec les institutions DPM, FASILD devenu ACSE, Région, Département, Ville... mais également avec des universitaires, des chercheurs, des syndicats professionnels d'enseignants. Au-delà des rapports structurels et officiels, il est à noter que ces rapports professionnels avec les institutions ont toujours été des rapports vivants et constructifs avec un personnel professionnel, conscient et motivé... Nous avons rarement rencontré des fonctionnaires bornés et insensibles dans nos rapports institutionnels. Nos liens avec les enseignants du FLE / FLS, avec les chercheurs des laboratoires, avec les syndicats, ont toujours été également constructifs, comme l'expliqueront ces travaux. L'apport de Sophie ETIENNE, comme « chargée de mission » compétente et de haut niveau, a été indispensable dans ce domaine qu'elle en soit publiquement remerciée. Nous avons été des acteurs conscients et responsables dans les évolutions de ces dernières années.... Par exemple, celles du FAS, de la DPM, même si aujourd'hui ces structures semblent bloquées et marquent le pas... le dialogue avec les acteurs de terrain se poursuit... l'étude en cours sur les publics reste utile...

Lutte contre les discriminations

Si nous attendons que l'Agence Nationale Pour l'Emploi ou le pôle de « tri des primo-arrivants » nous envoie sa « cargaison » d'hommes et de femmes à former pour devenir une main d'œuvre utilisable le plus rapidement possible, remplissons-nous ce « contrat de marché » imposé par d'autres? Rappelons toutefois que ce n'est pas dans nos habitudes ni dans la manière de fonctionner de nos associations. La relation d'accueil du public avec l'association doit être maintenue et encouragée.

Des implantations inachevées : formation dans les foyers de travailleurs immigrés, formation en entreprise

Notre histoire, nos vies associatives, nos implantations comme acteur de terrain, nos liens avec les partenaires... Toute cette activité nous donne des compétences : connaître et évaluer les besoins et les motivations des publics. Nous savons le faire mieux que les agences administratives ou tout aussi bien.

Si en 1971, nous nous sommes impliqués pour que la loi sur la « formation continue » concernant les comités d'entreprises prenne en compte les immigrés, nous n'avons pas réussi, loin s'en faut, à créer une émulation dans les comités d'entreprise. Nous n'avons que très peu réussi à créer des cours dans l'entreprise sur le temps de travail... Ce fut un échec malgré quelques réussites ponctuelles chez Renault et dans les départements de la région parisienne du 75, 93 et 94. Nous n'avons pas encore réussi à créer dans chaque foyer de travailleurs migrants des salles de cours équipés pour la formation et l'informatique...

Nos liens avec les structures de lutte pour les « Sans Papiers » sont sporadiques, de même avec les syndicats et pourtant ici ou là des luttes témoignent du besoin des publics (ex : restauration, nettoyage...). « L'acte formateur » ne peut être étudié et pris au sérieux qu'en temps qu'échange vivant et dynamique avec un public concerné et motivé ; c'est le sens de cette étude. ♦



diversité

éditorial

N°149 JUIN 2007

Enseigner l'histoire de l'immigration

La beauté d'un pays se lit dans la variété de ses paysages, de ses monuments, dans l'épaisseur de sa culture, de ses villes forgées au fil du temps par l'industrie et l'ingéniosité créative des hommes. Elle se lit dans les traces de ses habitants, qu'ils soient célèbres et aient rayonné partout dans le monde ou qu'ils soient ces «gens de peu» dont parlait si bien le regretté Pierre Sansot¹, ces «vies minuscules²», ces milliers de citoyens ordinaires venus souvent de loin, depuis longtemps, et qui ont traversé, habité et imprégné de leur présence le territoire national.



■ Marie RAYNAL

La beauté de l'histoire d'un pays se mesure à la richesse des héritages accumulés, à la fierté d'un passé écrit avec toutes ses lumières et assumé avec toutes ses ombres. La beauté de l'enseignement de l'histoire réside dans la force de la transmission qu'elle suppose, dans le ferme passage de témoin intergénérationnel par des enseignants relayeurs scrupuleux et conscients de la difficulté de leur tâche comme de l'importance sociale de leur discipline.

Au confluent d'enjeux politiques, scientifiques et didactiques très complexes, l'histoire des migrations pose de multiples problèmes que l'on ne saurait résoudre ni même énumérer en quelques lignes. Elle cumule en effet au moins trois difficultés majeures ayant trait à la scientificité de la discipline historique d'une part, à

■ ¹ Pierre Sansot, *Les Gens de peu*, Paris, PUF, 1992.

■ ² Pierre Michon, *Vies minuscules*, Paris, Gallimard, 1996.

la non-résolution de la question coloniale longtemps occultée en France d'autre part, enfin aux débats concernant l'assimilation et/ou l'intégration des immigrés, débats périodiquement réactivés voire instrumentalisés politiquement par gros temps de crise économique.

Cette histoire a été longtemps évitée, tenue à distance, renvoyée, au prétexte d'un embarras inavouable, d'une indécision voire d'un souci du déni. L'oubli semblait l'avoir emporté et la mémoire presque étouffée. Et l'on attendait, attendait, malgré les traces vivantes d'un passé brûlant, malgré les demandes réitérées de nombreuses associations, malgré les mobilisations successives pour revendiquer l'égalité des droits, on attendait, presque patiemment tout compte fait, un acte symbolique fort qui lèverait enfin le voile pour faire vivre au passé, au présent et au futur cette histoire, pour qu'elle soit écrite, racontée, montrée au grand jour. C'est pourquoi il faut saluer comme il se doit la décision politique majeure prise le 8 juillet 2004 de confier à Jacques Toubon la mission de créer un lieu de culture dédié à cet enjeu : la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

Ce cap franchi, tout ou presque reste à faire. Les symboles, comme le soulignent pertinemment Mustapha Belbah et Smaïn Laacher, n'ont pas fonction en effet à esthétiser ou à pacifier le passé, à l'euphémiser en quelque sorte par un déplacement du politique et du social vers le culturel. Quant à l'histoire, elle ne s'écrit pas à la légère ni à la va-vite. L'ombre de la méconnaissance, pour reprendre l'expression de Ricoeur, ne se résorbe pas par n'importe quelle mise en lumière. Elle ne se décide pas

du haut de l'État ou du seul point de vue d'un seul pays, qu'il soit celui du départ ou celui de l'arrivée. L'histoire n'appartient à personne, ne s'écrit pas à l'encre des bons sentiments ou des *mea culpa*, elle se tient à l'écart des pressions politiques, des lobbies communautaires, des tentations victimaires. Or l'actualité des trente dernières années a vu surgir maints affrontements, questionnements, discordances, débats entre historiens, spécialistes, politiques ou citoyens engagés. Dans la dernière période, et depuis la loi du 13 juillet 1990, dite loi Gayssot³, l'histoire s'est invitée dans les débats politiques et le Parlement a voté successivement trois lois⁴ qui ont conduit les historiens à sortir de leur silence habituel. Entre guerre des mémoires refoulées puis réactivées, droit d'inventaire du passé colonial, de l'esclavage, on assiste à une passion des concurrences inquiétante.

On comprend en conséquence que l'enseignement de l'histoire de l'immigration, d'ailleurs quasiment absent des programmes hormis en géographie ou en éducation civique, soulève quantité d'interrogations même s'il était temps par ailleurs de les faire surgir. Cet enseignement, en prise directe avec ce qui fonde beaucoup de relations scolaires, entre élèves et enseignants, entre enseignants et parents d'élèves, constitue un point particulièrement éclairant des pratiques ordinaires de classes par le sujet même et par la nature de son objet, l'immigration, sujet marginal et *largement* illégitime, renvoyant à l'illégitimité des personnes dont il parle. Le traitement de cette histoire-là dans l'enseignement agit comme un révélateur de la manière dont l'immigration a été et est encore perçue dans la société française : un apport étranger, extérieur à l'histoire nationale.

Mais enseigner cette histoire dans quel but précisément ? dans quelles disciplines ? pour qui ? Une histoire pour les seuls descendants d'immigrés ? une histoire avec quels outils ? quels manuels scolaires ? Comment faire pour éviter les amalgames, par exemple ne pas lier à la seule colonisation, et donc le réduire, le processus migratoire aussi varié que les immigrés sont différents, tout en tenant compte des points communs ? Comment ne pas confondre dans une histoire trop générale les immigrants économiques, les bannis ou les réfugiés politiques, ceux qui traversent seulement une frontière par voisinage, les artisans ou les artistes, ou encore ceux qui ont peuplé nos bidonvilles, les Italiens, les

Portugais, étrangers dès leur arrivée, et les Algériens, français déjà pendant la période coloniale ? Comment éviter les stéréotypes d'une immigration relatée toujours comme un problème, ethnicisée, de l'immigré toujours victime, ou les classements entre « bons » immigrés et d'autres qui ne le seraient pas ? Comment, de façon plus trivialement didactique, ne pas alourdir les programmes ? Comment sortir cet enseignement du cours contre le racisme et l'aborder dans toutes les disciplines ? La liste exhaustive des difficultés rencontrées par les enseignants dans la pratique quotidienne de leur métier est impossible.

Enseigner l'histoire de l'immigration, sa place dans l'historiographie de la France, sa légitimité dans l'espace national, n'est pas une question circonstancielle : entre histoire enseignée et histoire académique, entre histoire et mémoire, entre histoire et identités : identités des élèves, mais aussi identité de la nation, cette tâche requiert une solide formation des maîtres qui auront à retracer à des enfants français et étrangers une histoire qui les regarde en face. Car des hommes, des femmes et des enfants continuent de venir en France pour un temps court ou pour toujours. La façon dont cette histoire-là s'écrit est sans doute conditionnée à notre capacité de porter un regard neuf et ouvert sur l'immigration, sur « l'étrange étranger⁵ », cette figure marquée au sceau du cliché et du parti pris exotique, commode bouc émissaire de tous nos maux. ■

■ MARIE RAYNAL, rédactrice en chef.

marie.raynal@cndp.fr

■³ Qui tend à réprimer « tout propos raciste, antisémite ou xénophobe ».

■⁴ 29 janvier 2000 : « Article unique : La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 » ; loi Taubira du 21 mai 2001 qualifiant la traite atlantique et l'esclavage dans les anciennes colonies françaises, et plus généralement européennes, de crime contre l'humanité ; loi du 23 février 2005 enrichie d'un amendement qui énonce : « Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit. »

■⁵ Jacques Prévert, *Étranges Étrangers et autres poèmes*, Paris, Gallimard, 1956.

» À La Nouvelle-Orléans, monument en l'honneur des migrants. Photo MR.



Intervention de Mr. Gérard MOREAU (ancien directeur de la DPM)

Une journée consacrée à l'histoire et à la mémoire est audacieuse par les temps qui courent, quand les dirigeants du pays appellent à la rupture avec les pratiques du passé, quand tout est fait pour que nous soyons obnubilés par les feux de l'actualité, pis, quand les projets de loi sur l'immigration remettent en cause des principes qui semblaient réellement assis et consacrés par nos valeurs, je pense notamment à la réforme supplémentaire du regroupement familial.

Pourtant, je souscris entièrement à l'entreprise de la Fédération des AEFTI et j'en salue l'initiative, parce que c'est la mémoire qui fonde l'avenir, parce qu'il est nécessaire de parler du temps des peuples. Les mouvements migratoires, tout comme les naissances et les décès, sont des mouvements de population qui ont une longue portée et sont durables. L'immigration, le répètera-t-on jamais assez, n'est pas un problème, c'est un phénomène dont il faut prendre toute la dimension, à travers les générations qui se succèdent. Il faut donc en garder la mémoire.

De la même manière, mais, il est vrai, sur des périodes moins longues, les institutions, les structures des organisations qui nous régissent ou auxquelles nous participons, sont des constructions humaines durables, vivantes mais qui n'évoluent que sur leur terre. Vouloir les brutaliser, c'est perdre du temps, et de l'argent, et, le cas échéant, gaspiller l'idée de ce qui serait une saine évolution. La fusion de l'OMI et du SSAE était-elle nécessaire ? En tout cas, elle a mis trois ans à se réaliser, notamment parce que décidée avant d'être appropriée par les organismes et leurs personnels.

Autant dire que trois ans ont ralenti, sinon stoppé bien des aspects de l'activité des organismes, sans qu'il soit sûr que la réalisation juridique de la fusion ait conduit à une remise en marche efficace. De la même manière, ce que l'on appelait le FAS avait presque 50 ans d'existence, lorsqu'on l'a fait disparaître en créant l'ACSE, organisme dont on peut se demander comment il va évoluer avec les personnels du FAS, mais un objet qui fait disparaître l'aspect de catalyse des actions propres à aider l'intégration des immigrés dans leur communautés locales.

Résistons donc à l'activisme de l'actualité, saisissons les tendances profondes pour améliorer les choses sans les « casser » ; entretenons, comme les AEFTI et Génériques nous le proposent, la mémoire.

Je voudrais à cet égard vous parler de mon expérience. Il est possible que l'histoire de l'immigration se retourne dans les dix ans qui viennent si les besoins économiques de main d'œuvre ne trouvent pas de réponse sur place, mais il est de fait qu'aujourd'hui pour celui qui se retourne sur les trente-cinq ans qui viennent de s'écouler depuis 1973, le même schéma politique et social s'est accompli :

- ✿ d'un côté, la mise en place de dispositifs de contrôle des flux migratoires de plus en plus sophistiqués,

- ✿ de l'autre, comme en compensation, des actions dites d'intégration, conduites dans une ambiguïté constante de leur inspiration (alibi ou action positive).

La grande période de l'alphabétisation date des années 1970, quand les AEFTI se sont créées, quand le CLP, puis le CLAP se sont développés. Se souvient-on assez de ce grand effort social et volontaire, à base de beaucoup de bénévolat, qui a permis ce qu'on appelait l'insertion et en tout cas de meilleures conditions de vie à des milliers d'immigrés ?

Se souvient-on assez, de la même manière, de la réforme du FAS au début des années 80, qui a accompagné la libération des associations dites étrangères et a relancé la vie associative, aujourd'hui en peine ? En quelques années, le nombre des subventions distribuées est passé de quelques centaines à plusieurs milliers. Le programme phare du FAS alors était bien l'alphabétisation, bientôt dénommée plus noblement formation linguistique. Mais il a fallu sophistiquer ce programme, chercher à l'évaluer et le contrôler, parfois secouer les positions trop vite assises.

Mais n'assistait-on pas à une construction progressive de ce qu'aurait pu être le Contrat d'Accueil et d'Intégration qui s'institutionnalise aujourd'hui, au prix d'une procédure formelle qui le vide de son sens et de sa portée ? Perte de mémoire encore sur cette procédure qui n'est pas née d'un comité de 2003. Et développer cet exemple est intéressant parce qu'il illustre la progressivité des tentatives successives.

Ainsi, dès le début de 1986, une instruction de G. Dufoix avait demandé aux préfets de travailler avec les conseils généraux pour mieux accueillir les familles d'étranger rejoignantes. Les incitations n'étaient pas suffisantes et les dispositifs locaux se sont peu développés. Quelques années après, à partir de 1993, après concertation avec le conseil national des populations immigrées, tombé depuis en désuétude, un nouveau dispositif s'est développé, qui prévoyait une visite systématique d'accueil des familles rejoignantes par le SSAE, conventionné avec l'OMI ; cette visite avait l'ambition d'orienter la famille pour bien s'adapter aux lois françaises et aussi apprendre le français.

À partir de 1997, il a paru plus expédient d'organiser ces visites d'accueil, non pas au domicile des personnes, mais sur des « plateformes d'accueil », gérées par l'OMI, avec le concours du SSAE et des associations locales. Le Contrat d'Accueil et d'Intégration était en germe, mais comme un service rendu, non pas comme une formalité obligatoire destinée à démontrer par son volume son efficacité. La généralisation du contrat, oublieuse de l'esprit et de l'histoire antérieurs, défaut de mémoire, a accompagné la régression du statut stabilisateur des étrangers réguliers.

Il est vrai que l'expérience apportée par l'histoire a du mal à être transmise, mais n'est-ce pas précisément le problème ? Insuffisance de mémoire, insuffisance de connaissance des enseignements apportée par le passé, errements pourtant prévisibles, sinon prévus.

Il faut donc travailler l'histoire et la mémoire. Et certes, il faut souligner les travaux et les acteurs qui ont joué un grand rôle depuis plus de vingt ans dans le domaine de l'immigration. À quoi pour ma modeste part, j'ai cherché à faire contribuer la DPM lorsque je la dirigeais.

Les historiens de l'immigration ont multiplié les travaux depuis vingt ans. Ceux de SCHORR, de NOIRIEL, de WEIL ou de VIET ont fait école et nous enrichissent.

Le travail sur les archives de Génériques est considérable, très professionnel, trop méconnu ; je voudrais accoler les noms de Saïd BOUZIRI et de Driss EL YAZAMI dans cette perspective ; sans relâche, ils poursuivent leur travail avec leur équipe.

On a oublié aujourd'hui le travail des équipes de l'ADRI (Agence pour le développement des relations interculturelles), née avec l'émission Mosaïques, dont les bandes vidéos ont été soigneusement conservés, de même que plusieurs fonds documentaires, ce qui a fourni le lieu pivot de la préparation d'un musée de l'immigration.

Car la Cité de l'Immigration qui va ouvrir ses portes, si elle n'est pas un aboutissement, au contraire, c'est un commencement, est une réalisation symbolique. Au-delà des péripéties politiques, je voudrais citer le nom de Jacques TOUBON, qui s'y est investi personnellement au-delà de ce qu'on aurait pu attendre, mais aussi, il est moins connu, celui de Claude GRUSON, l'ancien directeur de l'ADRI, qui a été la cheville ouvrière de ce musée et qui doit y voir un couronnement.

Merci donc aux organisateurs de cette journée de nous permettre de célébrer la mémoire et l'histoire et si l'amnésie semble frapper beaucoup d'adultes aujourd'hui, pensons aux enfants et enseignons leur la richesse du passé pour qu'ils construisent mieux leur avenir. ♦



Intervention de Mr. Patrick BUTOR (directeur de la DPM)

Monsieur BUTOR met en avant l'importance de faire participer ses propres publics. La langue du pays d'accueil est un enjeu majeur de l'intégration. Il est heureux que depuis fort longtemps, des bénévoles se soient emparés du sujet. L'AEFTI a gardé le même sigle et la même identité alors que les organes de l'État ont changé mainte fois de nom. Il existe des inquiétudes sur le service public de l'accueil. En moins de 5 ans, l'État s'est muni d'un service d'accueil des migrants, c'est très positif selon lui.

Le CAI concerne peu de monde, 25% seulement des personnes soit 130 000 personnes. Il est certain que le nombre d'heures attribuées est insuffisant. Rien ne remplace l'accueil qui est fait aux migrants.

L'enjeu de la mémoire du pays pour les immigrés, la France l'a pris en compte en créant la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration. Enfin, il y a un enjeu intentionnel de l'État de mettre en place une immigration choisie.

La France souhaite garder ses immigrés., il y a de plus en plus de binationaux. L'AEFTI participe au rayonnement de la France au-delà de nos frontières. ♦



Intervention de Mr. Emmanuel TERRAY (Ethnologue)

Le débat entre l'histoire et la mémoire connaît aujourd'hui de nouveaux rebondissements, mais il n'évite pas de nombreux malentendus. Un effet de définition est donc indispensable. Je m'en tiendrai pour ma part à deux questions. Tout d'abord, qu'est-ce exactement la mémoire ? Par ailleurs, y a-t-il opposition ou au contraire coopération entre l'histoire et la mémoire ?

Qu'est-ce que la mémoire ?

Dans le débat en cours, le terme de mémoire est utilisé de façon largement métaphorique. Au sens propre du terme, la mémoire est une faculté de l'esprit dont la fonction est d'assurer la conservation des souvenirs. Quand ces souvenirs sont enregistrés et consignés, ils deviennent des témoignages. Lorsqu'à leur tour ces témoignages sont transmis, par voie orale ou écrite, ils deviennent les éléments d'une tradition. Si la mémoire est la seule source disponible concernant tel ou tel segment du passé, l'adhésion au récit qu'elle présente ne peut reposer que sur la confiance : en conséquence, elle prend la forme de la foi. Nous en avons un exemple avec les récits d'origine des grandes religions monothéistes, Christianisme et Islam. La vie du Christ et celle de Mohammed ne nous sont connues que grâce aux rapports de ceux qui en ont été les témoins directs : apôtres du Christ, d'un côté, compagnons du prophète de l'autre. Aucune source indépendante ne vient corroborer ces rapports ; dans les deux cas, la croyance est donc fondée sur la foi.

Lorsqu'au contraire d'autres sources sont disponibles – documents, archives, traces matérielles, etc. – et qu'elles sont indépendantes les une des autres, alors on peut organiser leur confrontation et les critiquer les unes par les autres.

On espère ainsi accéder à une vérité, mais on s'engage alors dans un travail d'historien.

Ces précisions vont nous permettre de distinguer dans le débat actuel une vraie mémoire et une fausse.

Il y a vraie mémoire quand il y a production de témoignages originaux et inédits ; alors, sous réserve de l'indispensable critique, il y a enrichissement du savoir, apport de faits nouveaux, ou au moins d'éclairages nouveaux, à la connaissance.

Il y a au contraire fausse mémoire quand aucun témoignage, aucun fait nouveau n'est produit, et quand les porte-parole autoproclamés de la mémoire s'appuient en réalité sur l'histoire pour prétendre que tel ou tel aspect en a été passé sous silence ou au moins sous-estimé.

Prenons l'exemple de l'esclavage. Il y a vraie mémoire quand sont recueillies, aux Antilles ou en Afrique, les traditions conservées à l'intérieur des familles concernant la vie et le destin des ancêtres réduits en esclavage. De telles traditions apportent un complément irremplaçable aux documents conservés dans les archives, puisqu'elles nous donnent accès, même indirectement, à l'expérience vécue des victimes du trafic.

En revanche, il y a fausse mémoire lorsque des essayistes, qui ne savent de l'esclavage que ce qu'ils en ont lu dans les livres des historiens, viennent soutenir que ce thème est effacé ou occulté par l'histoire. Mais si c'était vrai, eux-mêmes seraient réduits au silence, puisqu'ils ne se sont pas donné la peine d'entreprendre le travail de la vraie mémoire.

Je suis personnellement très critique sur cette fausse mémoire, et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, elle n'engendre aucune connaissance nouvelle ; elle se borne à mettre en lumière certains aspects de l'histoire déjà faite, isolés et montés en exergue pour les besoins de la cause.

Par ailleurs, elle est en générale partisane au mauvais sens du terme. En effet, elle est au service d'une cause particulière, et quels que soient les dehors qu'elle se donne, elle vise, non pas le passé et le savoir, mais le présent et la politique. Pour défendre sa cause, elle n'hésite pas à mutiler ou altérer la vérité : dans la réalité, en effet, rien n'est tout blanc ou tout noir ; en d'autres termes, la réalité n'est pas manichéenne, alors que la fausse mémoire l'est nécessairement du fait de son engagement.

En outre, la fausse mémoire porte en règle générale des jugements anachroniques : elle pense et elle évalue le passé dans les catégories du présent. Elle viole ainsi le principe de non-rétroactivité qui devrait s'appliquer à l'histoire aussi bien qu'à la justice ; elle oublie du même coup le caractère relatif de tout jugement de valeur historique ; aucune époque ne peut prétendre que ses sentences sont définitives, puisque toute époque, y compris la nôtre, sera jugée par les époques suivantes.

Enfin, la fausse mémoire se présente comme la rivale et l'adversaire de l'histoire, déclarée « officielle » ici encore pour les besoins de la cause.

Usurpant les mérites de la vraie mémoire, elle se réclame de l'humain et du vécu par opposition au caractère froid et desséché qui serait, selon elle, celui de l'histoire documentaire.

Curieusement, ses arguments et sa rhétorique sont très semblables à ceux que les défenseurs des médecines douces utilisent pour contester la médecine établie.

Ruineuse du point de vue du savoir, la fausse mémoire est également désastreuse du point de vue de la politique.

Elle s'inscrit en règle générale dans une stratégie de la victimisation : plus précisément, elle présente les personnes ou les groupes dont elle parle comme des victimes à qui seraient dues des réparations ; elle inscrit donc dans le passé l'existence d'une dette, dont les militants d'aujourd'hui seraient par voie d'héritage les créanciers.

Or cette stratégie est vouée à l'échec pour au moins deux raisons.

Tout d'abord, elle se présente comme un appel à une justice au moins métaphorique. Dès lors, comme tout recours en justice, elle consiste pour les requérants à remettre leur cause entre les mains d'une tierce partie, d'un arbitre ou d'un juge, au demeurant mal défini : s'agit-il du public, de l'opinion ? Nul ne le sait. En tout état de cause, il s'agit d'un tiers ; or le principe de base de toute stratégie gagnante est au contraire de compter sur ses propres forces.

Par ailleurs, la fausse mémoire vise à culpabiliser ses interlocuteurs ; or une telle entreprise est à la fois mal fondée et inefficace. Elle est mal fondée parce que les fils ne sont pas responsables des crimes des pères dès lors qu'ils ne tentent pas de les excuser ou de les dissimuler. Elle est inefficace, parce que nulle alliance solide ne peut être construite sur la base de la culpabilité, du remords ou du repentir.

Au total, la prolifération de la fausse mémoire peut être expliquée par deux causes. Tout d'abord, dans un monde désenchanté et sécularisé, elle apporte un sacre de substitution : elle se pose en justicière au nom de valeurs universelles, elle prétend traquer le mal absolu, elle instaure de nouveaux rituels – commémorations, cérémonies de repentance, etc. – et un nouveau culte des morts. Elle reflète par ailleurs notre impuissance politique : incapables de peser sur le présent et d'organiser l'avenir, nous nous retournons vers le passé : il est assurément plus facile de célébrer des anniversaires, de changer le nom des rues et d'inaugurer des plaques ou des stèles que de faire reculer dans la pratique les discriminations et la xénophobie.

Face à la fausse mémoire, il faut donc défendre les droits d'une vraie mémoire.

Comme il a été dit plus haut, celle-ci s'attache d'abord à rassembler des témoignages originaux, et à établir ainsi des faits nouveaux : elle est donc au service de la connaissance. Je donnerai ici en exemple le travail remarquable accompli par Génériques, notamment en recueillant les archives du mouvement des sans-papiers. Comme le séjour irrégulier est un délit, les collectifs de sans-papiers sont, au sens le plus strict du terme, des « associations de malfaiteurs » ; aucun service officiel n'aurait donc pu accepter leurs archives ; heureusement Génériques s'en est chargé.

Mais ensuite, la vraie mémoire soumet les données qu'elle a collectées à l'examen et à la critique des historiens. Elle se pose donc, non pas en rivale, mais en collaboratrice de l'histoire.

Bien entendu, il ne s'agit pas d'accorder aux historiens un quelconque monopole sur la représentation et l'interprétation du passé :

l'histoire est un enjeu politique majeur, et elle est l'occasion de combats dont l'issue nous intéresse tous, mais c'est sur le terrain de l'histoire qu'il faut livrer bataille, et non pas en dehors d'elle ni contre elle.

En d'autres termes, il y a selon moi, non pas un devoir de mémoire, mais un devoir d'histoire, et la vraie mémoire est celle qui contribue à l'accomplissement de ce devoir d'histoire.

Enfin, c'est précisément parce qu'elle sert la connaissance et la vérité que la vraie mémoire est un instrument politique utile. Il ne s'agit pas ici d'opposer la science et la politique ; bien au contraire, la science et la vérité sont les meilleurs auxiliaires de la politique.

« La vérité est toujours révolutionnaire », disait Trotsky ; de fait, il n'y a pas de politique efficace fondée sur l'illusion ou sur le mensonge. Il faut donc se tourner vers le passé, mais pas pour le remodeler et le transformer en mythe, mais pour en tirer les enseignements qu'il comporte en vue des actions futures. ♦



Farouk BELKEDAR
(Administrateur de
l'association GÉNÉRIQUES)

Odyssée(s) Former des médiateurs de la mémoire pour lutter contre les discriminations

Le projet Odyssée(s), qui a pour objectif de « Former des médiateurs de la mémoire pour lutter contre les discriminations », est conduit au titre du thème B du programme EQUAL (lutte contre le racisme et la xénophobie). Il contribue aux objectifs assignés au Fonds Social Européen (FSE) en matière de lutte contre les inégalités et les discriminations en lien avec le marché du travail. La phase de mise en œuvre proprement dite du projet – qui est aussi une phase d'expérimentation – a débuté en avril 2005 et prendra fin au 31 décembre 2007.

Cette expérimentation a pour but de formaliser une méthodologie à destination des porteurs de projets sur le thème de l'histoire et de la mémoire de l'immigration.

Contexte

Avec la création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, les pouvoirs publics ont clairement démontré leur volonté d'agir pour une meilleure connaissance de l'histoire et de l'apport des populations étrangères à l'histoire de la France. Des projets locaux allant dans ce sens se multiplient depuis quelques années, par exemple dans le cadre de programmes de réaménagement urbain.

Le développement de projets sur la mémoire de l'immigration témoigne du besoin de sa réappropriation afin de renforcer les bases sur lesquelles se construit l'avenir. La connaissance de leur propre histoire par les populations immigrées, notamment par les jeunes, est un des facteurs incontournables d'un processus d'intégration y compris dans le champ du marché du travail. En outre, une meilleure connaissance par la société française de la place des populations immigrées dans l'histoire économique, politique, culturelle et sociale du pays peut contribuer à changer les représentations et donc à limiter les comportements discriminatoires.

En effet, les comportements discriminatoires s'accompagnent de représentations stéréotypées des groupes à l'égard desquels la discrimination s'exerce. Afin de changer cet état de fait, il est nécessaire de valoriser l'apport et la contribution de ces personnes à la société.

C'est ce que s'est attachée à faire l'association Génériques depuis sa création en 1987. Située à la croisée des milieux universitaires, institutionnels, associatifs et culturels, Génériques contribue à la fois à créer des liens entre ces différents acteurs, à encourager les travaux sur la mémoire de l'immigration en France et en Europe, et à sensibiliser le grand public sur l'apport des populations étrangères à l'histoire et à la construction de la France, inscrivant cette démarche dans le sens même de la lutte contre le racisme et la xénophobie.

Si la conception et la réalisation de projets sur l'histoire et la mémoire de l'immigration sont encouragées par les pouvoirs publics, en revanche, aucune méthodologie pour l'élaboration et la conduite de projets mémoire n'est formalisée et il n'existe aucun dispositif d'accompagnement permettant de garantir la qualité scientifique et esthétique des projets réalisés.

Partant de ce constat - et là réside le caractère innovant du projet Odyssée(s) - Génériques a souhaité développer un projet visant à élaborer cette méthodologie. En effet, tant au niveau scientifique (connaissance de l'histoire de l'immigration, capacités de recherche et d'utilisation des archives, recueil et traitement de témoignages oraux...), qu'au niveau de l'ingénierie nécessaire à la mise en place de projets mémoire (connaissance des réseaux associatifs et institutionnels, sources de financements possibles, montage et proposition de projets...), Génériques est en mesure d'accompagner l'élaboration de ces projets et de former les responsables associatifs et agents de développement social dans leur réalisation.

Présentation du projet Odyssée(s) et du partenariat

Pour atteindre pleinement les objectifs fixés, il s'est agi de s'appuyer sur un réseau solide, constitué d'une association issue de l'immigration avec la FACEEF (Fédération des Associations et Centres d'Espagnols Emigrés en France), d'une association de formation des populations immigrées avec la Fédération AEFTI (Fédération des Associations pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés et de leurs familles), d'un organisme intégré au dispositif institutionnel public avec le CRPVE (Centre Ressources Politique de la Ville en Essonne) et enfin d'un organisme scientifique et universitaire avec la BDIC (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine). Chacun vient enrichir le partenariat par des apports en compétences et en expertise. Génériques, en tant que porteur de ce projet, est chef de file au sein du Partenariat.

La formalisation de la méthodologie a essentiellement reposé sur la conduite de deux actions principales menées en étroite collaboration avec les quatre partenaires :

Il s'est agi tout d'abord de former et de qualifier des acteurs associatifs et de

jeunes historiens à la sauvegarde et à l'inventaire des archives privées ainsi qu'à la lecture et au traitement de l'archive. En effet, la sauvegarde, la connaissance et l'accès aux archives privées de l'immigration (constituées principalement par les archives des structures associatives, des foyers, des syndicats, des particuliers issus de l'immigration ...) est un élément essentiel pour la recherche historique.

Par ailleurs, une deuxième action concernant la préparation d'une exposition sur l'histoire culturelle de l'immigration maghrébine en France, comme exemple de montage de projet culturel, a constitué le second champ d'action développé permettant l'analyse de la méthodologie déployée. L'objectif était d'observer et de formaliser toutes les techniques et savoir-faire sollicités pour la réalisation d'un certain type de projet sur l'histoire et la mémoire de l'immigration. Dans le cadre de cette action, un comité scientifique de l'exposition a été mis en place. Il a réuni des jeunes historiens et des doctorants spécialisés dans l'histoire de l'immigration qui ont été chargés de la réalisation de différentes tâches (proposition de pistes de recherche, rédaction d'articles ou de notices biographiques...) permettant de progresser dans la préparation de ce projet. Une plaquette présentant le projet d'exposition a également été réalisée par l'équipe de Génériques en collaboration avec ce comité scientifique, en vue de la recherche de partenariats et de financements.

Parallèlement à ces deux actions principales sur lesquelles a reposé l'élaboration de la méthodologie, des actions de communication, sous forme de publications, d'organisation de séminaires et de création d'espaces Internet ont contribué à élargir la réflexion et l'impact des actions à un public plus large. Il est à noter également que les partenaires se sont engagés pour que le projet prenne en compte la dimension de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Enfin, le projet Odyssée(s) comportant un volet transnational, Génériques a mis en place un partenariat européen avec le Partenariat italien « Pane e Denti » et le Partenariat grec « Xenios Dias ». Dans cette collaboration, c'est la recherche et l'échange de bonnes pratiques permettant de lutter contre les discriminations et de changer les mentalités et les représentations à l'égard des populations immigrées qui a été au cœur des activités développées. Les enseignements tirés de l'expérience de nos partenaires ont permis d'enrichir la réflexion générale de notre Partenariat national sur les questions de la mémoire et de la place du culturel dans l'intégration des populations immigrées.

Trois ateliers thématiques de réflexion ont été programmés portant sur trois questions : le premier a concerné les bonnes pratiques italiennes, grecques et françaises concernant l'employabilité et la gestion de la diversité dans les entreprises et a eu lieu à Rome ; le second a porté sur le thème des opinions publiques sur la question de l'immigration et s'est tenu à Paris ; le dernier enfin, qui s'est déroulé en janvier dernier à Athènes, a été consacré aux outils de formation des journalistes pour intégrer la question de l'immigration et aux bonnes pratiques dans le domaine de la télévision publique et des radios pour prendre en compte la diversité culturelle. Enfin, un séminaire de restitution a été organisé à Bruxelles, le 6 juin dernier sur le thème : « Médias et diversité : bonnes pratiques en France, Italie et Grèce ».

Au cours de ce séminaire, chacun des partenaires transnationaux a présenté des exemples de « bonnes pratiques » allant dans le sens d'une meilleure prise en compte de la diversité culturelle dans les médias (presse, télévision, radio, Internet...), illustrés par les témoignages de promoteurs de ces initiatives. Ces bonnes pratiques françaises, italiennes et grecques ont été rassemblées au sein d'une brochure commune, également été présentée au cours du séminaire, qui sera prochainement mise en ligne sur le site Internet de Génériques.

Produits réalisés ou en cours de réalisation dans le cadre d'Odyssée(s)

✿ Le guide méthodologique pour la conception et la réalisation de projets sur le thème de l'histoire et la mémoire de l'immigration est en cours de rédaction.

Comme il a été précisé précédemment, ce guide repose sur la formalisation d'outils permettant la réalisation d'inventaires d'archives privées ainsi que la lecture et l'exploitation des documents d'archives d'une part et la réalisation d'expositions liées à l'histoire des populations immigrées d'autre part. Sur ce dernier point, le guide abordera de manière très concrète les difficultés que peuvent rencontrer les porteurs de projets dans le montage d'une exposition : modalités de constitution des fonds d'archives privées, jurisprudence sur les droits d'auteur, techniques de conduite d'entretiens, techniques de numérisation, portefeuille de compétences nécessaires à la réalisation de projets culturels de qualité, etc...

Plus précisément, la méthodologie, adaptée aux besoins des acteurs, permettra à ces acteurs d'acquérir un portefeuille de compétences précises :

- une connaissance de l'histoire de l'immigration : dans l'élaboration et la conduite de projets mémoire, afin d'assurer la qualité scientifique du produit culturel réalisé, il est nécessaire de disposer d'une connaissance de l'histoire de l'immigration, au moins dans ses grandes dimensions.

- une connaissance des ressources existantes : archives écrites, iconographiques et audiovisuelles, ouvrages de référence, données statistiques... Il est en effet capital, pour mener à bien un projet mémoire, d'être capable d'identifier les lieux (centres d'archives, personnes ressources ou grands témoins, ouvrages...) où sont disponibles les informations et les documents. La capacité à identifier ces lieux est un complément essentiel à la formation purement historique citée plus haut.

- Une capacité à traiter, exploiter et valoriser ces ressources : réalisation d'inventaires d'archives, utilisation de photographies ou de documents d'archives... Cette compétence archivistique permettra aux structures souhaitant travailler sur la mémoire de leur propre organisation ou d'autres de s'approprier les connaissances nécessaires. L'utilisation des comptes-rendus de réunions statutaires, des affiches réalisées à différentes périodes de la vie de l'association, des journaux publiés... permet de maîtriser l'histoire de la structure, les tensions qu'elle a connues, les activités qu'elle a développées...et donc de bâtir un projet illustrant au mieux cette histoire.

- Une capacité à concevoir des produits culturels de grande qualité (scientifique, visuelle...). La thématique même de l'immigration, de par les polémiques qu'elle peut susciter, requiert un impératif : une qualité esthétique et une rigueur scientifique irréprochables. Pour cela, il s'agit de savoir s'entourer des experts et des compétences adéquats : scénographes, universitaires, infographistes...

- Une connaissance des milieux institutionnels existants et une capacité à les mobiliser : en effet, la capacité à mobiliser et à toucher un réseau spécifique d'acteurs est essentielle pour obtenir les moyens notamment financiers et assurer une grande visibilité du projet. Il s'agit tant des institutions susceptibles de financer les projets en question, que des contacts avec les médias, les musées, les associations...

Ces ensembles d'outils seront autant de compétences nécessaires à la fonction de « médiation de la mémoire » qui pourra être mise à contribution dans le mi-

lieu associatif ou bien dans le cadre de dispositifs de réaménagements urbains mais également au sein d'entreprises. La multiplication de projets répondant à la fois à des critères de rigueur scientifique et de qualité esthétique permettra l'institution d'une véritable passerelle entre les possibilités de valoriser les patrimoines locaux et de les inscrire durablement dans une histoire commune. Cela permettra également de répondre de manière rigoureuse au besoin de (re)connaissance de leur histoire par les populations immigrées.

✿ Un CD Rom intitulé « histoire d'étrangers : 1800 - 1939 » (en ligne sur le site Internet de Génériques, accessible à partir du lien suivant : http://www.generiques.org/patrimoine_lieux_memoires.html). Cet outil est un exemple de réalisation de projet sur le thème de la mémoire et de l'histoire de l'immigration. Élaboré comme un premier exemple de réalisation d'itinéraires culturels autour de l'histoire des étrangers, ce CD-Rom s'attache à mettre en relief les interactions existantes entre l'histoire de l'immigration et son ancrage dans un espace urbain (les quartiers parisiens) en fonction d'une activité spécifique. Un thème général, organisé en sous-rubriques relatives à l'histoire des étrangers, est décliné à l'intérieur de chaque territoire:

- le monde de l'édition et de l'information (module 1),
- le monde de l'Opéra et des spectacles (module 2),
- le monde des savoirs, en particulier autour des sciences médicales (module 3).

Chaque sous-rubrique est associée à un diaporama composé de photographies, dessins, tableaux, croquis et documents d'archives. Le diaporama est accompagné par une voix-off relatant le récit historique.

Ce CD-Rom, tiré à 3000 exemplaires, a été diffusé auprès du réseau de partenaires institutionnels, universitaires et associatifs de Génériques. Il est mis gratuitement à disposition du public qui en ferait la demande (dans la limite des stocks disponibles). Une mise en ligne du CD-Rom permettra de proposer les itinéraires culturels à un public élargi. Ce travail s'inscrit dans une démarche qui s'appuie sur le fait que patrimoine et immigration entretiennent des rapports vivants et dynamiques, bien que le fait migratoire soit souvent associé à tort à l'absence de traces matérielles :

- les étrangers contribuent aux transformations de l'espace, de la ville, des quartiers et participent pleinement à l'histoire contemporaine de la France ;
- le patrimoine immatériel, celui de la pensée, des idées, de l'art et des sciences, doit beaucoup aux étrangers ayant vécu ou séjourné en France ;
- si les collections du patrimoine national nous parlent largement de l'histoire des étrangers, il ne faut pas oublier que les étrangers sont eux-mêmes largement producteurs et promoteurs de ce patrimoine (archives, œuvres, témoignages...).

La connaissance, la diffusion et le développement de ces itinéraires culturels donnent à voir et à entendre sous une forme interactive des éléments de l'histoire souvent méconnus, parfois oubliés. En ce sens, ces itinéraires apportent leur contribution d'une part aux processus de lutte contre les discriminations en favorisant un infléchissement des représentations de l'étranger, et d'autre part à la valorisation de l'histoire des étrangers et de l'immigration permettant à chacun de trouver des filiations dans l'histoire nationale.

Une notice méthodologique à destination des porteurs de projets est mise en ligne (http://www.generiques.org/equal/outils_equal.html) et explique com-

ment le CD Rom, comme exemple de réalisation d'itinéraires culturels, a été élaboré et notamment comment ont été menées les recherches pour l'écriture du récit historique et les recherches iconographiques. Elle mentionne également les sources à consulter pour élaborer ce type de projet (bibliographie, archives, bases de données...)

✿ Un guide de recueil des bonnes pratiques dans le domaine des médias et de la diversité culturelle.

Ce guide a été réalisé avec nos partenaires italiens et grecs dans le cadre de la coopération transnationale. La brochure recueille des exemples de bonnes pratiques, de projets et d'initiatives qui existent dans trois pays européens et qui vont dans le sens d'une meilleure prise en compte de la diversité culturelle dans le domaine des médias (presse, télévision, radio, Internet...). Ces initiatives sont présentées à travers une grille de lecture et d'analyse. Elles font référence à trois groupes d'acteurs : les projets initiés par les autorités publiques nationales et européennes ; ceux intervenant dans le champ de la formation et enfin ceux qui ont été lancés par des opérateurs du domaine des médias.

Enfin, ces pratiques ou initiatives sont également présentées en fonction de leur objectif principal qui peut être d'exprimer la diversité et/ou d'intégrer la notion de diversité et/ou de lutter contre les discriminations au moyen d'un dispositif spécifique.

Plusieurs initiatives lancées en France ont ainsi été présentées et notamment le Plan d'Action Positive pour l'Intégration et le projet Equal Pluriel Media mis en œuvre au sein du groupe France Télévisions, le site Internet Ethnokids qui vise à sensibiliser les élèves et les professeurs à la diversité culturelle, le Bondy Blog, le programme européen Mediam'Rad, Respect Magazine, la formation des élèves journalistes (avec l'exemple de l'école de journalisme de Sciences Po), l'EPRA (échanges et productions radiophoniques), et la rubrique « Parcours réussi » du quotidien Le Parisien...

La brochure a été diffusée lors du séminaire de restitution de Bruxelles ainsi qu'auprès des promoteurs de ces initiatives et bonnes pratiques. Elle est disponible à Génériques et sera également prochainement mise en ligne sur son site Internet. Pour le moment, cette brochure n'est disponible qu'en version anglaise. ♦

Pour plus d'informations au sujet du projet Odyssée(s) :

http://www.generiques.org/equal/projet_equal.html

http://www.generiques.org/equal/activites_equal.html

« Les institutions et la question de l'histoire et la mémoire de l'immigration (1970 – à nos jours) »

Quelle place et quel rôle les institutions, à travers les différents dispositifs mis en place au cours des dernières décennies, ont-elles accordé et accordent-elles à l'histoire et à la mémoire des populations immigrées dans la lutte contre les discriminations ?

Cette histoire et cette mémoire peuvent-elles jouer en tant que ressources pédagogiques dans cette lutte contre les discriminations ?

Comment et où peut-on identifier - et y avoir du même coup accès - les lieux ressources de l'histoire et la mémoire ? (Archives des documents échangés entre les associations et les institutions, rapports d'activité, les correspondances ...). Mais également quel rôle peuvent jouer les administrateurs, les salariés, les fonctionnaires en tant que personnes ressources ?

Pour les institutions partenaires, les structures de formation en général et l'AEFTI en particulier ont-elles joué et peuvent-elles jouer un rôle dans ce processus de mise en valeur de ces ressources pédagogiques et dans la lutte contre les discriminations ?

la Fédération A.E.F.T.I. et l'Association Génériques
ORGANISENT UN SEMINAIRE
VENDREDI 15 JUIN 2007
L'ENJEU DE LA MEMOIRE DANS L'ACTE FORMATEUR

Atelier n°1

Appréhender la question du lien entre les institutions, le fait migratoire et la mémoire, implique préalablement, de mieux préciser les contours de chacun de ces trois termes et la nature des liens qu'ils entretiennent entre eux.

Les institutions

Par institution, nous entendons ici l'ensemble des services constitutifs de l'appareil d'État et, ayant en charge, à un titre où un autre, la gestion des flux migratoires. Gestion qui, comme nous le rappelait l'ancien Directeur de la DPM, Gérard MOREAU, s'organise depuis les années 70 autour du même schéma politique et social :

✿ D'un côté, la mise en place de dispositifs de contrôle de plus en plus sophistiqués ;

✿ De l'autre, comme en compensation, des actions dites d'intégration, conduites dans une ambiguïté constante de leur inspiration (alibi ou action positive).

Indépendamment de tout jugement de valeur sur la pertinence d'un tel schéma, il convient de remarquer qu'il présente pour caractéristique première, d'être explicitement orienté vers la construction de réponses en direction d'une situation sociale donnée (le fait migratoire), et de son impact réel ou supposé, sur la société d'accueil. Société dont précisément, ces mêmes Pouvoirs Publics ont en charge, la « gestion ». Ce schéma politique et social est donc un constat : depuis les années 70... Cela fonctionne ainsi.

Par voie de déduction, l'on peut naturellement en dégager un mode d'élaboration et de mise en œuvre, des politiques publiques développées et conduites en réponse au fait migratoire :

1. Diagnostic d'une situation donnée ;
2. Élaboration d'objectifs stratégiques ;
3. Construction des dispositifs de contrôle et d'actions ;
4. Mise en œuvre ;
5. Évaluation.

L'essentiel des politiques publiques tendent à être aujourd'hui ainsi construites. Étant entendu que sont visés à l'occasion d'une telle construction, des objectifs affichés de rationalisation dans la mobilisation et l'utilisation des ressources publiques, qu'il s'agisse de ressources humaines et/ou financières.

Rien n'interdit pour autant d'interroger cette rationalité de façade. L'on notera par exemple en ce sens, que les phases de diagnostic et d'élaboration sont largement traversées par les préoccupations du moment, le contexte social, économique et politique dans lesquelles elles se trouvent élaborées. De même, il serait ubuesque de ne pas tenir compte des évolutions propres au fait migratoire lui-même dont la dimension mondialisée est aujourd'hui constatée par la CNHI. Il serait également ubuesque de penser que l'élaboration de dispositifs de contrôle de plus en plus sophistiqués n'a rien à voir avec le développement considérable des sciences et des techniques et, tout particulièrement avec les nouvelles technologies de l'information. Nous pourrions en ce sens évoquer tout autant la question des tests ADN, la carte d'identité biométrique que le développement des pratiques de vidéo surveillance⁽¹⁾. Nous n'entrerons bien évidemment pas ici dans la complexité des débats éthiques, sociaux et économiques soulevés par le développement de ces nouvelles technologies. De même nous n'entrerons pas dans une analyse plus fine de la manière et des méthodes mobilisées afin de poser les diagnostics qui légitiment ensuite la mobilisation de telle ou telle orientation politique.

Il convient juste de faire un double constat ; les politiques publiques :

- ✿ S'élaborent sur la base d'une réalité sociale « déjà là » (réalité qu'elles tentent dans un second temps, de plus où moins réguler selon les croyances et les valeurs de ceux qui en assument la promotion) ;

- ✿ Sont surdéterminées par l'ici et maintenant des situations, et, peut-être plus encore, (et/ou, de plus en plus) par ce que leurs agents présupposent des enjeux à venir.⁽²⁾ Plus que par le passé, les sociétés occidentales modernes s'organisent autour de ce qui leur semble advenir plutôt que sur la base de ce qui est advenu.

De ce fait, il n'y a pas lieu de s'étonner, «dans un premier temps tout au moins», de la distance qu'il est possible de constater entre ces politiques et les notions d'histoire et de mémoire : « Il est vrai que l'expérience apportée par l'histoire a du mal à être transmise, mais n'est-ce pas précisément le problème ? Insuffisance de mémoire, insuffisance de connaissances des enseignements apportés par le passé, errements pourtant prévisibles, sinon prévus ».

(1) <http://www.ethique.gouv.qc.ca/Viser-un-juste-equilibre-Un-regard.html>, Viser un juste équilibre, un regard éthique sur les nouvelles technologies de surveillance et de contrôle à des fins de sécurité ; la surveillance de masse peut être considérée comme un trait caractéristique des sociétés modernes. Son importance n'a d'égal que les moyens mis en place pour amasser des renseignements. Parmi ces moyens, les nouvelles technologies de surveillance et de contrôle (NTSC) et surtout les manières de les déployer soulèvent des enjeux éthiques. Aussi, la Commission de l'éthique de la science et de la technologie s'est-elle donnée le mandat de formuler un avis sur des technologies pouvant servir à la surveillance de masse à des fins de sécurité : les systèmes biométriques, la vidéosurveillance et l'identification par radiofréquence (IRF). Cet avis est le cinquième de la Commission. Après s'être intéressée aux notions de sécurité, de sentiment d'insécurité, de risque et de surveillance, la Commission fait un tour d'horizon des aspects techniques et éthiques de chacune des NTSC retenues. Les valeurs fondamentales au sein des sociétés démocratiques s'inscrivent au cœur des enjeux éthiques traités : l'évaluation de la pertinence, de l'efficacité et de la fiabilité des NTSC, la proportionnalité de la réponse à l'insécurité, l'acceptabilité sociale, le consentement, le respect des finalités et la protection des renseignements personnels, Commission gouvernementale de l'éthique de la science et de la technologie, Québec, 10 avril 2008.

(2) Plus que par le passé, les sociétés occidentales modernes s'organisent autour de ce qui leur semble advenir plutôt que sur la base de ce qui est advenu.

Le français dans le monde

Revue de la Fédération Internationale des Professeurs de Français

Abonnement Formule Simple 1 an

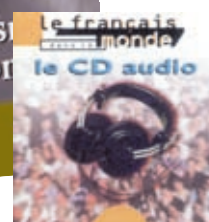
6 numéros par an

+ 2 CD audio avec leur livret
d'accompagnement,

+ 2 suppléments Francophonies du Sud

Dans chaque numéro :

- Des comptes rendus d'**expériences** et des **fiches pratiques**
- L'actualité de la **culture**, de la société en France et dans la francophonie
- Les outils **documentaires** du domaine brièvement analysés
- Des informations sur la **communauté** des professeurs de français



Pour les passionnés de didactique,

Abonnement Formule Référence 1 an

+ 2 numéros spéciaux
Recherches et applications

Un cadeau

Offert pour tout nouvel
abonnement,
ou réabonnement.

Pour vous abonner :

Tél. 33 (0)1 45 87 43 26 – Fax 33 (0)1 45 87 43 18
adresse : 9, avenue Pierre de Coubertin
75211 Paris Cedex 13, France
mél : fdldm@fdldm.org

Site <http://www.fldm.org>

accueillir...



Regards croisés sur les politiques françaises d'immigration

8 € - revue du SSAE

Créé en 1972 par le SSAE, la revue trimestrielle "Accueillir...", est diffusée par abonnement (16 euros) ou vente au numéro (8 euros) auprès de ses partenaires et des professionnels du social.

Les fondamentaux d'Accueillir sont de concrétiser la prise de conscience de l'importance du phénomène migratoire, d'informer sur la façon de remédier aux maux inhérents à la transplantation brutale de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, de favoriser les regards croisés et la comparaison avec d'autres pays.

L'actualité des enjeux des migrations rend incontournable la présence de cette revue de réflexion dans les débats de société.



10-18 rue des Terres au Curé
75013 Paris
Tel : 01 76 74 75 65
Fax : 01 53 61 26 17
www.ssaie.net

Accueillir... N°243 septembre 2007 Regards croisés sur les politiques françaises d'immigration

Éditorial

> Frédéric Tiberghien, président du Ssaé

Traces, mémoires, histoire des mouvements de femmes de l'immigration

INSTITUTIONS

Dossier en titre

- Regards croisés sur les politiques françaises d'immigration

> Catherine Wihtol de Wenden*, directrice de recherche CNRS-CERI,

- Maîtriser les flux migratoires

> Gérard Moreau*, ancien directeur de la Population et des migrations,

- Les politiques d'intégration

> Interview de Jean-Pierre Duport, ancien préfet de Seine-Saint-Denis, de la Région Île-de-France, et ancien directeur de cabinet du ministre de l'intérieur

- Le défi de l'"intégration"

> Jean-Michel Belorgey, président de section au Conseil d'Etat, administrateur du Ssaé

- Organiser le "vivre ensemble"

> Interview de Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois

- Immigration, opinion publique et ...recherche scientifique

> François Héran*, directeur de l'Institut nationale des études démographiques

INTERNATIONAL

Dossier

Prospectives et perspectives : Europe et mondialisation

- L'immigration : une chance pour la France

> Philippe Legrain, auteur de "Your Country Needs Them"

- Les migrants ne doivent pas être privés de leurs droits fondamentaux

> Thomas Hammarberg, commissaire aux droits de l'Homme, Conseil de l'Europe

- Vers une politique européenne en matière d'immigration et d'asile

> Sandra Pratt, chef adjoint, unité immigration et asile, direction générale Justice Liberté et Sécurité, Commission européenne

- Mondialisation et immigration

> Dominique Wolton*, directeur de recherche CNRS

- Migrations internationales et questions de démographie

> Patrick Gonin*, Université de Poitiers, UMR CNRS Migrinter,

ssaé

Association nationale
reconnue d'utilité publique

Conseil d'administration

président

Frédéric TIBERGHIE

vice-présidente

Jacqueline ANCELIN

vice-président

Marc de MONTALEMBERT

secrétaire général

Pierre LYON-CAEN

trésorier

Pierre CHELOUDKO

membres

Claudine ATTIAS-DONFUT

Francine BEST,

Fanny COHEN-HERLEM,

Jacqueline COSTA-LASCOUX,

Christine GARCETTE,

Jean BASTIDE,

Jean-Michel BELOGEY,

Michel GENTOT,

Kamel JENDOUBI,

Henri de LAPPARENT,

Jacky MAMOU,

Jean-Claude NICOLLE,

Yannick SIMBRON

Comité d'honneur

Hélène AHRWEILLER,

Raymond AUBRAC,

Alain BACQUET,

BEN JELLOUN,

Francis BLANCHARD,

Paul BOUCHET,

Etienne BURIN des ROZIERES,

Jean DAUSSET,

Stéphane HESSEL,

Colette LAROQUE,

Robert LION,

Nicole QUESTIAUX,

Simone ROZÉS,

Bernard STASI,

Germaine TILLON,

Simone VEIL

Comité scientifique

Catherine WIHTOL DE WENDEN

Étienne BALIBAR,

Brigitte BOUQUET,

Michel CANTAL-DUPART,

Roland CAYROL,

Yves CHASSARD,

Emmanuel DECAUX,

Patrick GONIN,

François HERAN,

LaRue ALLEN,

Anicet LE PORS,

Arnaud MERCIER,

Gérard MOREAU,

Danielle TARTAKOWSKY,

Dominique WOLTON

Directeur

Bernard WALLON

* membres du comité scientifique du Ssaé

À ces insuffisances constatées, il faut ici souligner une contradiction structurelle entre les institutions d'une part, et, d'autre part, le réel en « train de se faire ». D'une part, les institutions visent à la construction de règles et de normes « universelles », valables pour tous et ont pour cela, besoin de fixer le réel à travers des cas de figures, des dispositifs, des procédures stabilisant le mouvement, permettant le contrôle et dont l'efficacité doit aujourd'hui pouvoir être évaluée.

De l'autre, le réel, dans sa multitude, est nécessairement fuyant, mouvant, comme sans cesse échappant à la volonté humaine (qu'exprime l'action étatique) de maîtriser le vivant. Même si (précisément du fait des nouvelles technologies de l'information), des progrès notoires ont pu être réalisés, accompagnés d'ailleurs, par l'émergence de problèmes et d'enjeux nouveaux (en particulier éthiques), cette difficulté et cette tension perdurent ne peuvent être ignorées.

Le fait migratoire

À l'opposé, nous trouvons dans notre logique, le fait migratoire. S'il apparaît comme un analyseur de cette relation entre les institutions et le vivant, il n'est dans les faits, que le prolongement aujourd'hui mondialisé de cette vieille tension qu'il a toujours été possible de constater entre une forme étatique soucieuse de contrôler, de fixer, de numériser et le « vivant / mouvant ». Depuis les origines de l'État moderne, « extraterritorialité » et « passage de frontière » constituent des faits posant problème car interrogeant l'essence même de la notion d'État. Notion qui n'a de sens, qu'appliquée au contrôle et à l'organisation d'un territoire délimité et d'une population donnée. Nous pourrions ici évoquer les relations entre les populations nomades et les administrations coloniales et ultérieurement, entre ces mêmes populations et les jeunes États issus des indépendances, ou encore, la situation et le traitement accordé aux gens dits du voyage en Europe, ou encore, le sort fait aux populations indiennes d'Amérique du nord, etc... Nous pourrions encore évoquer, à propos de cette même ligne de tension, la difficulté de plus en plus fréquente rencontrée par les Pouvoirs Publics dans l'application d'une règle générale et le développement simultané de politiques visant la mise en œuvre de solutions au « cas par cas ». Ceci témoignant de notre point de vue, tout autant :

- ✿ Du relatif affaiblissement d'une certaine forme d'universalité de la norme ;
- ✿ Du développement et de l'optimisation des ressources technologiques permettant de faire effectivement du « cas par cas » ;
- ✿ Du processus d'affirmation de la dimension individuelle propre aux sociétés modernes.

Simultanément, que l'on parle d'immigration « subie et/ou choisie », un constat complémentaire peut être posé : les États, pour des raisons qui varient selon les situations historiques (conflits armés ; reconstruction nationale ; baisse de natalité ; etc) ont régulièrement besoin de populations venues « d'ailleurs ». Celles-ci constituent un élément déterminant du dynamisme socio-économique des nations et, plus largement, de leurs capacités compétitives à l'échelle mondiale.

D'ailleurs, et de ce point de vue, la construction de politiques publiques visant à effectuer, dès les pays d'origine, les « tri nécessaires » en vue d'effectuer les recrutements les plus efficaces au regard des besoins du pays d'accueil ne constitue en aucun cas une nouveauté.⁽³⁾ Le principe d'une sélection des ressources humaines effectuée dans le pays d'origine, par exemple en vue de renforcer les capacités de production de la grande industrie (et sur la base d'une évaluation, par les tenants de cette industrie, des besoins humains nécessaires, tant en quantité qu'en qualification) était déjà largement actif dans les années 50.⁽⁴⁾

(3) D'où peut-être la nécessité d'une fonction mnésique mieux développée.

(4) Il y a une certaine forme d'humour à nous « vendre » pour nouveau, ce qui dans les faits est pratiqué depuis déjà de nombreuses décennies. Le nouveau ici, nous semble surtout caractérisé par l'institutionnalisation et l'effort de formalisation du procédé de recrutement de la ressource humaine. Selon les sensibilités, l'on y verra sans doute, la tentative de s'extraire d'une certaine forme d'hypocrisie qui n'aurait plus lieu d'être ou, bien au contraire, l'affirmation cynique et sans limite, d'une gestion de la ressource humaine étrangère soumise à l'unique nécessité économique.

La mémoire

Il y a ainsi fort à parier que l'émergence de la mémoire dans l'espace public (même cantonnée aux limites d'une « vraie mémoire » telle que proposée ici par Emmanuel TERRAY), constitue tout autant une opportunité de mieux prendre en compte et de mieux reconnaître une variété de situations et une diversité de populations (singularité du vécu et de l'apport de telle ou telle communauté) qu'un dispositif complémentaire de contrôle.

En effet, un processus à « deux faces » semble ici pouvoir être identifié :

Dans un premier versant, celui-ci s'organise autour d'un ensemble de valeurs positives. Par une mobilisation (une activation) de la mémoire des migrants, l'on renforcerait à leur rencontre, la construction de représentations valorisantes (ex : Projet ODYSSEÉ(S)). De plus, en soumettant cette mémoire à l'examen critique (c'est-à-dire, à une lecture dotée d'une rigueur scientifique), s'ouvrirait naturellement, un accès à la dimension historique :

« Il y a vraie mémoire quand il y a production de témoignages originaux et inédits ; alors, sous réserve de l'indispensable critique, il y a enrichissement du savoir, apports de faits nouveaux, où au moins d'éclairage nouveaux, à la connaissance. Face à la fausse mémoire, il faut donc défendre les droits d'une vraie mémoire... Celle-ci s'attache d'abord à rassembler des témoignages originaux et à établir ainsi des faits nouveaux : Elle est donc au service de la connaissance... La vraie mémoire soumet les données collectées à l'examen critique des historiens. Elle se pose donc, non pas en rivale, mais en collaboratrice de l'histoire... En d'autres termes, il y a selon moi, non pas un devoir de mémoire, mais un devoir d'histoire, et la vraie mémoire est celle qui contribue à l'accomplissement de ce devoir d'histoire⁽⁵⁾ ».

Dans cette perspective, nous noterons que la reconnaissance de la contribution des migrants au pays d'accueil ne s'appuie pas sur l'émergence de mouvements sociaux revendicatifs. Elle sollicite une méthode rigoureuse d'analyse critique du passé. Elle mobilise le « filtre » de l'institution scientifique, qui par l'examen minutieux des sources rendra possible l'institutionnalisation politique du migrant : « Enfin, c'est précisément parce qu'elle sert la connaissance et la vérité que la vraie mémoire est un instrument politique utile. Il ne s'agit pas ici d'opposer la science et la politique ; bien au contraire, la science et la vérité sont les meilleurs auxiliaires de la politique. « La vérité est toujours révolutionnaire » disait Trotsky ; de fait, il n'y a pas de politique efficace fondée sur l'illusion et le mensonge. Il faut donc se retourner vers le passé, mais pas pour le remodeler et le transformer en mythe, mais pour en tirer les enseignements qu'il comporte en vue des actions futures⁽⁶⁾ ».

S'il va de soi que nous soutenons cet effort de rigueur scientifique dans l'activation de la notion de mémoire, nous ne sommes pour autant pas totalement convaincu que la simple mobilisation du référentiel scientifique assure l'inscription de la mémoire de l'immigration dans les valeurs portées par le cadre républicain. En effet, même si celui-ci accorde une réelle importance à la rationalité issue des Lumières, les récentes avancées scientifiques ont clairement mis en question l'allant de soi qui consistait à fonder progrès des sciences et progrès social.

En ce sens, nous ne pouvons éliminer l'hypothèse selon laquelle l'activation de la mémoire de l'immigration par le seul référentiel scientifique constitue également une opportunité non négligeable de renforcer le processus de sophistication des dispositifs de contrôle mobilisés en leur direction.

(5) Emmanuel TERRAY, *Ethnologue*, p18 à p21.

(6) Idem, p.21.

Ceci nous amène à évoquer le second versant de ce même processus. Pour l'appréhender, il faut se poser la question (au-delà de l'analyse scientifique permettant d'identifier la « vraie » mémoire), de l'opérationnalité de la fonction mnésique⁽⁷⁾ et des formes qu'elle est susceptible de prendre dans le champ social comme dans le champ institutionnel. Et ceci, en considérant que les acteurs qui s'approprient cet enjeu, le font naturellement, en cohérence avec leurs intérêts stratégiques immédiats.

Dans cette perspective, les réponses institutionnelles construites par la CNHI, ou, sous d'autres formes, par un projet comme ODYSSE(E)⁽⁸⁾, devant l'émergence des revendications mémorielles, semblent développer, à leur égard, une certaine forme d'empathie.

Pour autant, rien ne nous dit qu'il en sera de même lorsque ces mêmes revendications seront interprétées à l'aide de grille de lecture moins bienveillantes. Rien ne nous est également dit sur ce qu'il sera possible de faire des savoirs relatifs aux migrants eux-mêmes et capitalisés en ces occasions.

En tout état de cause, l'émergence de la mémoire dans l'espace public (social et institutionnel) pose de fait un ensemble complexe de questions :

- ✿ Comment, par qui et à qui sera posé le label de « vraie » mémoire ?
- ✿ Quel traitement sera accordé à cette « vraie » mémoire ?
- ✿ Quel traitement sera fait de ces matériaux constitutifs de la mémoire et dont on sait qu'ils sont à la base de la construction des préjugés sociaux ?
- ✿ Quel traitement en direction de ceux dont la « vraie » mémoire ne sera pas encore identifiée ?
- ✿ Quel risque de hiérarchisation et/ou de catégorisation des populations en sera t-il dégagé ?
- ✿ Etc...

Questions qui ne manqueront pas d'interroger notre « pacte républicain » et auxquelles seront apportées les réponses qu'une société, à un moment donné de son histoire, sera en mesure de produire. ♦

Laurent AUPIED

(7) La fonction mnésique est à la base de la production d'une intelligence collective. Le système est d'autant plus « intelligent » qu'il est en mesure, face aux situations nouvelles, d'activer les savoirs, connaissances et informations qu'il aura su capitaliser et organiser tout au long de son développement.

(8) Projet européen ODYSSE(E), Former des médiateurs de la mémoire pour lutter contre les discriminations, conduit par l'association GÉNÉRIQUES.



Témoignage d'Alaya ZAGHLOULA (Directeur de l'AEFI SEINE-SAINT-DENIS)

Depuis mon arrivée en France, je n'ai jamais raté une manifestation à Paris. Je me suis toujours intéressé aux problèmes des autres donc, je n'avais pas le temps de me poser des questions. L'égalité des chances c'est des mots dont on se gargarise actuellement... À mon sens, l'égalité des chances ça commence par l'école, le travail et le sens des responsabilités ; en ce qui me concerne, j'ai toujours été responsable de quelque chose... Je n'ai pas eu le temps de me demander si j'étais bien intégré ou pas... Si j'avais une chance ou pas... Si l'égalité des chances m'a servi ou pas... En même temps je ne peux pas nier l'existence de ces questions, notre AEFTI est implantée au cœur des banlieues chaudes du 93, là où ce genre de questions fait partie du quotidien. Cependant, je considère que l'inégalité sociale reste la plus horrible de toutes les inégalités. Si tu ne travailles pas, quelque soit ton origine ou ta nationalité ou la couleur de ta peau tu ressentiras cette inégalité. Aujourd'hui, nous avons L'ANCSEC (l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) qui doit se battre pour l'égalité des chances, on va voir ce qu'elle peut apporter de plus... Mais s'il y a quelque chose que je déteste le plus, c'est bien le communautarisme. Je pense que ça reste la pire des choses que la France puisse connaître, c'est la porte ouverte à toutes les dérives : pourquoi pas un hôpital islamique ou une pharmacie tamoule, où le mélange et la mixité n'existe pas... C'est de là que viendra le danger !

Moi, je me considère comme patriote même si je suis Tunisien. J'ai donné à la France, malgré les milliers de pas que j'ai fait dans les manifs. Le nationalisme, c'est l'ignorance et la négation de l'autre, alors que le patriotisme c'est l'amour des autres. Moi, j'aime tout le monde et je me sens chez moi partout ! Il est vrai que je ne ressemble pas à un français ni à un suédois ce qui a tendance à engendrer la méfiance dans ce pays. Mais, je ne pense pas à ça tous les matins même si dans la vie de tous les jours je ressens le racisme à cause de mon faciès.

Pour ce qui est de mon parcours, je suis l'aîné de la famille, j'ai pris la responsabilité de la maison suite au décès de mon père. Il fallait travailler au plus vite pour assumer cette lourde responsabilité. J'ai donc passé des concours et j'ai eu celui des mines. J'ai travaillé dans les Mines de Phosphates du Sfax-Gafsa dans le sud tunisien, les conditions de travail étaient très dures, "Germinal de Zola à côté, c'est l'hôtel 5 étoiles !" Le contact avec des anciens syndicalistes CGT du temps du protectorat français m'a ouvert les yeux sur les conditions de travail, la lutte, le syndicalisme et les conditions humaines. Pas mal de choses que j'ignorais avant, même si, j'ai toujours été un homme de gauche. J'ai toujours été un grand lecteur, c'est une maladie que j'ai attrapée dès l'enfance, j'adore lire. Cependant, quelque soit ton degré de connaissance, tu ne peux pas exercer des responsabilités syndicales, dans le sud tunisien. Les régionalistes contrôlent tout, j'étais devenu en ce sens, un "étranger" dans mon propre pays.

J'ai décidé donc de quitter la Tunisie malgré mon statut de cadre, mes frères et sœurs ayant grandi j'avais à ce moment, les mains libres... De plus, j'adore le cinéma et la lecture, en Tunisie, la culture est parfois limitée à la lecture des seuls journaux autorisés. Mon arrivée en France correspondait avec la mise en place de la circulaire « Marcellin-Fontanet » qui liait le renouvellement des papiers avec le renouvellement du contrat de travail. C'est-à-dire rester à la merci du patronat ! J'étais obligé de me débrouiller pour trouver un travail rapidement, c'était vraiment très dur. Avec d'autres immigrés, j'ai fait la grève de la faim pendant 30 jours à l'église de Ménilmontant, je me suis retrouvé à l'hôpital avec des tuyaux partout... en revanche j'ai obtenu mes papiers et j'ai surtout participé à l'abrogation de la circulaire Marcellin-Fontanet. Pendant un an en attendant l'abrogation effective de la circulaire, j'ai été obligé « de faire le mort » dans ma boîte, personne ne soupçonnait que je savais lire et écrire. C'était une coopérative de 350 personnes, les jeunes sortaient d'un centre de formation de Limoges, rares étaient les immigrés, il n'y avait pas de syndicat. Dès que j'ai obtenu mes papiers, j'ai créé un syndicat CGT, organisé la section syndicale et l'élection des délégués du personnel puis j'ai mis en place un comité d'entreprise.

Je suis devenu permanent à la demande de la CGT et là j'ai franchi toutes les étapes pour arriver à la plus haute instance dirigeante de la CGT : la commission exécutive confédérale qui était pour moi un niveau d'activité.

La première manifestation à laquelle j'ai participé en France faisait suite à la mort du président Allende au Chili et l'installation d'un régime fasciste par Pinochet.

Je suis issu de l'école de la vie, le syndicalisme m'a beaucoup apporté : la lutte des sans papiers, le contact avec les salariés, avec les militants et la question de l'immigration.

J'ai choisi la CGT parce que c'est une organisation syndicale de gauche, ses principes correspondaient aux miens. On peut adhérer quelle que soit sa nationalité. Qu'on soit immigré ou pas. Notons au passage, que « chez moi », je ne pouvais pas prétendre à de telles responsabilités. Il y a aussi les principes de solidarité de lutte et de changements de société qui vont avec mes idées de gauche et que les anciens syndicalistes des mineurs m'ont inculqué.

Dans mon travail, je sombrais petit à petit dans la routine. J'avais fait le tour de la question et j'ai donné tout ce que j'avais. Mais je ne souhaitais pas me détacher complètement de mon organisation, la CGT m'a désigné comme administrateur à l'URSSAF et à la CAF pour continuer à défendre l'intérêt des travailleurs. Je viens à peine de terminer mon deuxième mandat de 5 ans. Sans le vouloir, j'ai toujours éprouvé le besoin de me recycler tous les 10 ans...

À cela s'ajoute le désir de reprendre des études que mes engagements familiaux m'ont empêché de poursuivre. J'ai fait des tentatives en cours du soir, à l'université de Saint Denis mais c'était difficile d'allier travail et formation. En 1994, lorsque j'ai demandé à partir, on m'a parlé de la politique des cadres de la CGT qui permet de reprendre des études par le biais de la filière extérieure de la Sorbonne, ouverte depuis 1981 et qui donne aux militants syndicalistes ou associatifs la possibilité de reprendre leurs études sans passer par le cursus normal.

En 10 ans, les techniques d'électricité et du bâtiment avaient évolué, je ne pouvais plus retourner dans mon secteur, il fallait se recycler ! J'ai passé mon examen d'entrée sur le télétravail. La CGT n'abandonne pas ses militants dans la nature, j'ai bénéficié du tutorat tout au long de ma formation, mon mémoire portait sur le syndicalisme et l'immigration.

Après l'obtention de mon diplôme de maîtrise, les portes de l'emploi n'étaient pas ouvertes. La CGT m'a proposé d'intégrer l'ANPE ou l'ASSEDIC. J'aurais pu devenir contrôleur de travail...

J'ai cependant, toujours entendu parler de l'AEFTI dans les réunions. L'AEFTI était connu des salariés par l'intermédiaire des militants CGT. Moi-même, j'orientais les ouvriers analphabètes de la construction vers l'AEFTI.

Quant j'étais au collectif national de l'immigration, Jean BELLANGER était responsable du secteur immigration.

Je n'ai jamais voulu devenir gestionnaire de quoi que se soit. Je n'aime pas rester cloîtrer dans un bureau entre quatre murs... Une fois mes études terminées, j'ai accepté le poste de responsable de développement à l'AEFTI 93, un CDD (D1) alors que mes indemnités de chômage étaient plus importantes ! Je me suis rendu compte que le militantisme me manquait, je suis devenu de fait, militant de la formation. Je me déplaçais dans les CE des entreprises du 93, les unions régionales et départementales pour "vendre l'AEFTI aux entreprises".

À mon arrivée à l'AEFTI 93 nous étions 20 personnes, les subventions du FASILD représentaient l'essentiel des ressources. Nous avons une action financée par le FONGECIF et une autre du Fond d'Assurance Formation du Travail Temporaire (FAF-TT).

J'ai assuré l'intérim lorsque le directeur de l'époque est tombé malade, je suis devenu directeur malgré moi. J'avais peur d'être coupé de la réalité syndicale. Pendant mon intérim, j'ai poussé Lahcene DAHMANA à occuper ce poste. Sous la pression des salariés et du conseil d'administration, j'ai accepté la présidence de l'AEFTI 93 après le vote de l'assemblée générale. Pendant ma présidence, l'AEFTI a connu une étape importante, nous sommes arrivés à 46 salariés. Nous étions suspendus de la fédération à cause de la direction de l'époque qui estimait qu'elle n'avait plus à payer ses cotisations. Une des bagarres que j'ai menée pendant ma présidence avec l'aide de J-L Tétaert Keita, Nadia et Tarek, c'est de réintégrer l'AEFTI 93 à la fédération, je suis fier de cela. Des membres du conseil d'administration (la plupart militants CGT) étaient contre, ils s'estimaient assez forts pour mener leur barque tous seuls, étant donné que l'AEFTI 93 se portait mieux sans la fédération. Ils voulaient abandonner notre public pour un autre plus rentable. C'est dire qu'ils voulaient dénaturer l'AEFTI 93 de sa raison d'être. Si on avait suivi ces conseils à l'époque, nous n'aurions plus la possibilité aujourd'hui, de répondre aux appels d'offre. Et peut-être même, disparaître... Car il ne faut jamais oublier que dans l'AEFTI, il y a le I de l'immigration auquel je suis très attaché. C'est grâce au conseil d'administration, au membre du bureau et aux salariés qui sont adhérents, et après une assemblée générale extraordinaire en présence du président et du directeur de la fédération, que nous avons sauvé l'AEFTI. **J'ai toujours pensé qu'être fort dans un domaine sans réseau et sans solidarité nous mènerait à notre perte.**

Dès que ma mission "politique" s'est achevée, et que nous avons poursuivi le chemin des anciens, le conseil d'administration, m'a proposé la direction avec comme mission, le redressement du budget l'AEFTI (3 ans de déficit !). Le bilan 2005 est positif, on finit l'année avec un PLUS, le mieux depuis l'existence de l'AEFTI 93, nous avons obtenu les appels d'offre du FASILD, de la région et du département et nous allons bientôt acquérir de nouveaux locaux. À la réflexion le travail fourni pendant ce mandat, me donne le vertige !

Pour répondre à la question : Comment d'une association de quartier on devient un organisme de formation associatif tout en gardant nos valeurs ? Je réponds : C'est grâce à l'équipe que j'ai dirigée, en tant que président qu'on est arrivé à ce résultat. Par rapport à d'autres organismes de formation, nous avons compris le danger... Le jour où j'ai entendu le discours de Chirac à Tours par rapport au contrat d'intégration, j'ai compris qu'il y aurait une restructuration du monde associatif. Que les petites associations de quartier ne pourront pas survivre si elles ne changent pas de tactiques. La preuve, dans le monde de la formation, aujourd'hui, il y a de moins en moins d'associations. Alors que nous, on s'est adapté, tout en gardant nos valeurs. Nous sommes contre le code des marchés, nous pensons que la marchandisation de la formation c'est quelque chose de néfaste pour les stagiaires. Mais on répond aux appels d'offre, car nous savons que nous avons une formation de qualité. Nous avons prouvé notre professionnalisme et nous sommes incontournable sur le 93, nous sommes toujours mandataires sur le département. Les organismes comme les Greta et certains organismes issus de l'Éducation nationale nous courtisent. Là où les autres vont avec 3 associations, on répond avec 10 ! On se bat pour le tissu associatif de proximité pour assurer leur survie. On met des atouts de notre côté et on sauve par la même occasion, celles qui ne peuvent pas répondre à cause de leur isolement.

Nous faisons aussi du social avec nos stagiaires. Nous avons un secteur social qui s'occupe des questions de transport, de travail et de logement.

Nous pensons qu'un stagiaire qui a la tête prise par les problèmes du quotidien, ne peut pas se concentrer sur sa formation.

Nous avons déjà fait l'effort nécessaire pour diversifier les ressources : nous avons fait le choix de maintenir les subventions du FASILD à 50% de nos revenus, nous avons un cours de 20 stagiaires en formation FONGECIF, nous avons 1 seul stage du Conseil général pour les bénéficiaires du RMI, aujourd'hui nous avons 12 stages, ce qui représente 30% de notre budget. Nous avons un public essentiellement adulte, aujourd'hui nous travaillons avec la région sur 3 plateformes jeunes. Nous avons été porteur d'un Mob de mobilisation pour l'emploi. Nous avons gagné le dispositif JERIMY à Roissy, pour que les jeunes du 93 puissent trouver un travail à l'aéroport. Nous travaillons aussi avec les villes, pour former leurs salariés, avec la ville de Saint Denis ou leurs habitants, avec la ville de Pantin. Nous avons gagné la formation civique et la formation Vivre en France ainsi que la formation des imams qui est financée par le préfet de la région. On essaie de ne pas être tributaire du FASILD qui doit toujours représenter 50% de notre budget. Malgré son augmentation de 60% en 3 ans.

Depuis mon arrivée à la direction, j'ai donné la priorité pour combler le déficit par les gains des marchés et ensuite, investir dans l'achat des locaux, c'est fait et réussi ! Mon cycle de 10 ans étant bouclé, je souhaite partir à la retraite. Je me suis battu à la commission de candidature pour le rajeunissement de la direction de la fédération. Je souhaite faire de même au niveau de mon AEFTI et pousser au rajeunissement de l'équipe de direction. Nous sommes tous quinquagénaires ! Je souhaite qu'une équipe jeune reprenne le relais. Le plus important n'est pas ce que tu fais mais comment tu pérennises ton action. Il faut renouveler le plus tôt possible. C'est une tâche que je souhaite réussir, elle est aussi rude qu'à la fédération mais j'espère y arriver.

Je suis le capitaine du bateau mais il y a toute une équipe avec moi, chacun dans sa responsabilité. Je ne me suis jamais trompé sur les valeurs de mon équipe, la plupart sont des militants. Nous avons plus de 100 adhérents, nos salariés peuvent adhérer et sont partie prenante des décisions. L'AEFTI est engagé avec la fédération et on répond toujours présent à ses activités.

Je souhaite que l'AEFTI tienne à ses valeurs, je ne cache pas qu'avec la marchandisation il y a des tentatives, du genre : pourquoi ne pas créer une entreprise à côté. Tant que je suis à l'AEFTI je m'y opposerai farouchement. On reste associatif même si le code du marché nous impose de nouvelles contraintes, c'est à nous de nous adapter tout en gardant nos valeurs. Que l'AEFTI93 continue sur sa lancée en aidant les autres AEFTI comme on le fait déjà avec la Somme et Perpignan en apportant notre soutien et nos conseils. On souhaite aussi aider à la création d'autres AEFTI dans la région parisienne. Ne pas s'arrêter au 93 et à Paris car les appels d'offres sont de plus en plus au niveau régional.

Pour finir, je tiens à remercier les bénévoles, les adhérents, les membres du conseil d'administration et les membres du bureau pour leur confiance et leur dévouement, l'AEFTI 93 ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, sans leurs aides et leurs contributions, nous avons toujours travaillé la main dans la main pour franchir toutes les étapes.

L'AEFTI a plus de 30 ans, j'ai passé 10 ans de ma vie, la moitié de son existence, à son service. Si je peux lui faire franchir une autre étape, je serais l'homme le plus comblé du monde ! ♦

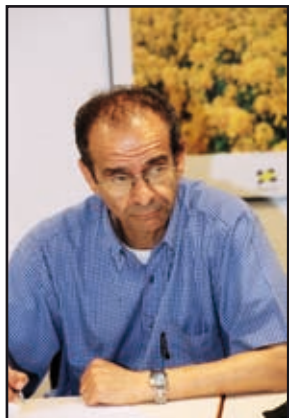
« L'AEFTI : Histoire et mémoire »

Quel regard porte une structure comme l'AEFTI, organisme de formation, sur la place de l'histoire et de la mémoire de l'immigration en tant que ressources pédagogiques pour lutter contre les discriminations ?

Quelle lecture fait-elle justement de sa propre histoire et de sa mémoire. Sont-elles mises en valeur ? Comment dès lors mobiliser et capitaliser ces ressources et ces apports dans la lutte contre les discriminations ? Se pose alors la question des sources mêmes de cette histoire et de cette mémoire (mémoire écrite, mémoire orale, mémoire collective, mémoire individuelle ...) mais également des supports et des moyens pour les rendre opérantes (archives privées, archives des AEFTI ...) ?

Comment intégrer dans la pédagogie des savoirs, l'histoire des publics ? Quels rapports notamment avec les langues et cultures d'origine ? Ou encore en quoi le professionnalisme et le savoir-faire acquis dans un champ spécifique (immigration et formation linguistique depuis 1971), considéré comme ayant un statut marginal, ont-ils pu servir (ou non) de ban d'essai utile avant d'être généralisés au droit commun ?

Quels sont, pour l'AEFTI, les partenaires associatifs et/ou institutionnels dans ce processus et dans ce travail d'écriture de l'histoire et de la mémoire ? De quelle méthodologie et quels outils dispose-t-on pour pérenniser ce travail ?



Mohsen DRIDI

Identifier les sources et recueillir les témoignages

Par Mohsen DRIDI

C'est en partie ce à quoi se sont attachés de rendre le témoignage d'Odile Sgaros d'une part et celui de Sophie Etienne de l'autre (voir encadrés).

Témoignage de la première Odile Sgaros, celle des années 1970, la génération des premières années de l'AEFTI qui correspondent aussi au contexte de la période de la colonisation/décolonisation. Période qui a marqué de nombreux militant(e)s à la fois en contact avec un public majoritairement algériens mais aussi imprégnés par un engagement anticolonialiste. Et du coup la mémoire des uns et des autres ne peut s'envisager sans prendre en compte cette dimension.

Avec le témoignage de Sophie Etienne nous avons là l'émergence de nouvelles données et de nouveaux enjeux notamment linguistiques et de nouvelles dimensions (pédagogies, professionnalisme ...). Si la dimension militante (les valeurs du vivre ensemble notamment) n'a pas totalement disparu elle a dû s'adapter au nouveau contexte. Pour cette dernière période les documents écrits (donc les traces) sont beaucoup plus nombreux que pour la précédente. Il est néanmoins urgent d'acter et de recueillir les témoignages de tous les acteurs car il s'agit d'un patrimoine à transmettre (savoir-faire, capital culturel, vécu, mémoire ...).

Par delà ces deux témoignages directs et ce qui d'ailleurs transparait à travers eux c'est ce processus de diminution de ces militant(e)s associatifs bénévoles qui ont été très actifs durant ces 2 ou 3 décennies. Et du coup leurs parcours sont des témoignages de ce processus de transformation, imposée par les institutions, du métier de formateur. Dès lors comment créer (ou recréer) des liens avec eux (et elles) pour qu'ils nous transmettent ne serait-ce que partiellement cette tranche de vie et ce parcours qui fut le leur au sein de l'AEFTI mais cela vaut également pour d'autres structures. Ces militant(e)s et formateurs-bénévoles qui gardent jalousement et précieusement toutes leurs notes, leurs courriers... dans lesquels sont décrites les conditions dans lesquelles ils intervenaient sont des sources irremplaçables de la mémoire.

La question de la mémoire se pose d'ailleurs non seulement pour une structure comme l'AEFTI mais également pour toutes les structures associatives qui sont intervenues dans le domaine de la formation (AAE, le CLAP ...) et notamment les petites structures de proximité qui ont quasiment disparu et dont il faut absolument sauver les archives de l'abandon et la mémoire de l'oubli.

Ces expériences, cette mémoire, ce savoir-faire... Il ne faut pas les chercher seulement dans les structures associatives, auprès des militant(e)s et des professionnels ou encore auprès du public qui a bénéficié des formations. Il y a lieu également d'aller les chercher dans les organismes et institutions publics partenaires et ou financeurs qui ont accompagné nos structures associatives (DPM, FASILD, ACSE ...). Il y a là des trésors d'expériences.

Les formateurs

La mémoire est une discipline qui comporte une valeur didactique, sociale. Les témoignages, on l'a vu, révèlent le sens même de notre raison d'être, le vivre ensemble, la lutte contre les discriminations, dans un cadre et un milieu associatif partageant des convictions humanistes, afin de construire une société plus tolérante et un élan de solidarité avec les travailleurs immigrés. Mais les mutations ont été importantes et il existe aujourd'hui un paradoxe, entre la raison d'être des organismes comme les nôtres et la nécessité, pour survivre de devoir répondre à des appels d'offre et sans doute de marchandisation de la formation.

Comment en effet transmettre les valeurs (humanisme, vivre ensemble ...) dans un nouveau contexte où ce sont davantage les critères du marché qui conditionnent de plus en plus la formation linguistique. Il y avait en effet, lorsque ce processus s'est imposé, le risque de voir sinon disparaître en tout cas s'effiloche non seulement la dimension militante et bénévole de notre action de terrain mais également la référence à l'immigration en tant que public ayant un vécu spécifique qui nécessite des réponses spécifiques.

Le métier de formateur a également évolué dans le sens d'une plus grande professionnalisation. Y a-t-il (ou non) perte de pans entiers qui fondaient autrefois le travail militant des bénévoles ? En fait la question est : les appels d'offre déterminés surtout par le code du marché laissent-ils encore des marges de manœuvre pour l'intervention militante. Si oui dans quelle mesure et dans quels domaines. Et qu'on est-il dès lors des expériences et de toute la mémoire à recueillir et à transmettre. Mémoire des formateurs, des bénévoles, de leurs parcours. Un des enjeux du travail de mémoire est de suivre et de comprendre l'évolution du métier de formateur. Mais également des contenus et des méthodes pédagogiques et dans quelle mesure l'ensemble participe à la lutte contre les discriminations. Professionnels et bénévoles/militant(e)s doivent-ils systématiquement être opposés ?

Si le constat amer est que dans ce processus de nombreuses structures ont disparu il est à relever que l'AEFTI a, pour sa part, réussi à s'adapter tout en conservant une dimension militante à son action. Elle a notamment, dans le petit monde relativement fermé de la formation, permis d'intégrer des formateurs et des cadres administratifs issus de l'immigration. En retour la professionnalisation a permis au sein de l'AEFTI : la création de méthodes, la mise en place d'équipes pédagogiques, la valorisation des parcours ; des démarches innovantes, des échanges de pratiques, une réflexion importante ; une visualisation, à travers nos publications, du travail réalisé ...etc, le tout dans une démarche et une approche associative et solidaire.

La place des apprenants

Si le recueil des témoignages des formateurs, des militant(e)s ... ne pose pas trop de problèmes particuliers il n'en est pas de même et cela ne va pas de soi lorsqu'il s'agit des publics en formation, de leurs parcours, de leurs vécus. Et cela pour au moins deux raisons principales : 1/ on ne prend pas toujours en compte ces dimensions dans la démarche pédagogique ou dans les contenus de la formation et rares sont les structures et les actions qui vont jusqu'à mettre en valeur ce vécu et ces parcours. Cela a été partiellement le cas lorsque l'on entreprenait des actions interculturelles ou des LCO (langues et cultures d'origine), mais avec les contraintes des appels d'offre et du marché ces dimensions tendent à disparaître. 2/ et même lorsque cela reste encore possible les formateurs n'osent pas interpeller les apprenants sur leurs vécus, leurs parcours car cela relève des histoires de vie qui relèvent de l'intime. Il existerait donc des interdits que l'on

ne veut pas transgresser, ou encore tout simplement par pudeur, pour ne pas gêner les apprenants.

Quelques réflexions

Réflexion, débat et craintes révélateurs à la fois du contexte et des contraintes qui pèsent de plus en plus sur les structures de formation mais également d'une certaine évolution du métier de formateur (contraintes sur les programmes, les contenus, la durée de formation, formatage du travail et de la fonction de formateur ...).

On compare souvent la situation présente des structures de formation à celle qui prévalait dans les années 1970 et 1980 en faisant valoir les expériences interculturelles d'autrefois fondées davantage sur une plus grande latitude et liberté des formateurs, sur l'échange avec les apprenants, sur la médiation ... Seules les petites structures, en raison de leur proximité, peuvent encore semble-t-il faire valoir ces dimensions parce qu'elles échappent aux contraintes des financeurs et du marché ?

Sans doute aussi cela était-il dû au fait qu'à cette époque le rapport à l'apprenant était fondé à la fois sur la reconnaissance de celui-ci en tant que semblable et du même coup la reconnaissance d'une certaine altérité qui peut être n'existe plus aujourd'hui ?

Cela signifie-t-il que le processus de marchandisation de la formation linguistique s'est définitivement imposée ? N'y a-t-il pas encore des espaces de liberté à conquérir ou reconquérir permettant une expression des apprenants, une mise en valeur de leurs vécus, de leurs parcours, de leurs histoires et mémoires ?

Pour ce faire il faut que les structures gardent ou reconquièrent cette dimension essentielle d'accueil et de lieux d'écoute. Et les militants, les bénévoles, les formateurs sont à la fois de véritables relais de cette mémoire des apprenants mais également de leur mémoire propre. D'où la nécessité de créer les synergies nécessaires et faire en sorte de rapprocher les profils militant/professionnel.

Quelques pistes de travail

Nécessité de s'adosser et s'appuyer à la fois sur le militant et sur le professionnel

Il faut acter et recueillir les expériences et les parcours de tous (apprenants, formateurs, directeurs, bénévoles, partenaires ...) ; décrire les itinéraires de chacun ; créer et ouvrir des espaces de parole

Nécessité aussi de mutualiser la mémoire

Entreprendre l'analyse de cette mémoire en collaboration avec des historiens, ethnologues, sociologues, psychologues

Réfléchir aux moyens et supports pour la transmission de cette mémoire

Organiser des débats d'idées sur la place de la mémoire dans l'acte formateur. ♦



Témoignage d'Odile SGAROS (vice présidente de la Fédération AEFTI)

Durant la préparation de ce séminaire, La réflexion menée par la fédération des AEFTI et GÉNÉRIQUE sur la place de l'histoire et de la mémoire de l'immigration en tant que ressources pédagogiques pour lutter contre les discriminations m'a interpellée et m'a amenée à ouvrir le livre de ma propre histoire et de mon parcours de vie professionnelle et personnelle qui rejoint et qui se confond parfois avec l'histoire des publics immigrés et la mémoire des associations AEFTI.

À la question pourquoi cet itinéraire dans ce mouvement associatif des AEFTI pendant plus de trente ans, la réponse est naturelle et sans ambiguïté.

Née et élevée dans un village en ALGERIE, entourée de familles algériennes, mon histoire se construit dans un environnement particulier où le concept « vivre ensemble » était totalement intégré à mon mode de vie.

C'est dans ce contexte de vie exceptionnel multi culturel que des valeurs fortes de solidarité et de respect des personnes se sont installées chez moi et ont donné le ton et la couleur à cette histoire qui est la mienne et qui se poursuivra en France avec ces mêmes populations.

Aussi dans les années 70, le besoin de retrouver mes familles de cœur, de partager les valeurs qui m'habitaient et d'accompagner les immigrés et leurs familles dans leurs parcours d'insertion, m'a amenée à rejoindre des militants syndicaux, des militants politiques et associatifs pour défendre la cause des travailleurs immigrés et leurs familles et développer des moyens d'apprentissage de la langue française et des outils d'alphabétisation pour leur permettre d'avoir leur place de citoyen dans l'entreprise, dans le quartier et dans la société française.

Le milieu associatif et les militants engagés dans la lutte pour la défense des droits des populations d'origine étrangère dans les AEFTI répondaient à mes convictions et à mon désir profond de participer avec d'autres hommes et femmes à la construction d'une société plus tolérante, plus accueillante où il ferait bon « vivre ensemble », ma propre expérience nourrissait mes espoirs.

Ma motivation pour y parvenir était très affirmée.

Peut-être avais-je besoin de reproduire le cheminement de ma mère et poursuivre sa mission dans un autre cadre et sur une autre terre que celle qui nous a vu naître. Dans tous les cas un nouveau chapitre s'ouvrait dans mon histoire qui s'inscrirait dans l'histoire des AEFTI et dans l'histoire des immigrés et de leurs familles pour en faire une mémoire commune et collective.

La création des Associations AEFTI avec des hommes et des femmes qui se préoccupaient de la situation des travailleurs immigrés et de leurs familles et qui s'inquiétaient de l'application de la loi de 71 sur la formation professionnelle aux ouvriers étrangers dans les entreprises a été à l'origine d'un élan de solidarité et de prise de conscience de citoyens de notre pays qui se sont mobilisés fortement dans le mouvement associatif en adhérant nombreux aux valeurs des AEFTI.

Dans les années 70 l'assise associative des AEFTI et d'autres associations telles que le CLAP, l'AEE...s'est renforcée avec l'adhésion de centaines de personnes solidaires et partageant les mêmes valeurs de ces associations qui se sont dotées de moyens de formation pour atteindre leurs objectifs et mettre en œuvre la réflexion et la recherche sur les outils pédagogiques à élaborer pour alphabétiser les immigrés non scolarisés dans leur pays d'origine.

En Savoie, une action d'alphabétisation dans une entreprise du groupe Saint Gobin a vu naître cette aventure autour de l'apprentissage du français sur le temps de travail et il a fallu une sacrée motivation des militants pour convaincre l'entreprise de l'intérêt de cette action, cela a pu se faire avec le soutien du Comité d'entreprise et des syndicats.

Des bénévoles sont venus nombreux rejoindre les associations pour assurer des cours d'alphabétisation dans un foyer, dans une paroisse, dans un centre social, dans une école....

Avec la volonté d'accompagner les familles, d'apporter une aide aux enfants d'immigrés, de défendre les droits des travailleurs étrangers sans pour autant parler d'intégration ni de discrimination puisque dans l'esprit du citoyen français ces populations logiquement devaient retourner dans leurs pays après avoir travaillé un temps en France.

Si les techniques d'apprentissage du français n'étaient pas parfaites dans ces premières années de prise en compte de l'alphabétisation des publics, les engagements étaient sérieux et forts chez ces pionniers qui se sont lancés dans cette aventure et qui ont permis la recherche et la création de méthodes et de démarches adaptées aux besoins des publics non scolarisés et faiblement qualifiés.

Les AEFTI et le CLAP et d'autres ont beaucoup investi dans l'élaboration d'outils pédagogiques et dans la formation des formateurs et des bénévoles pour apporter du sens à l'apprentissage du français et considérer les apprenants comme des adultes avec un vécu, une expérience, des savoirs.

Une culture à respecter et à prendre en compte dans l'acte formatif.

La richesse associative de l'époque a beaucoup servi la prise en compte des besoins et des attentes des familles étrangères dans les zones urbaines et les zones rurales et même si le concept de partenariat n'était pas au goût du jour, les associations se retrouvaient dans un mouvement solidaire au service des publics les plus démunis.

Cette approche associative et solidaire a été payante pour les publics concernés car elle a permis la mise en place d'actions de proximité, la sensibilisation des différents acteurs, la reconnaissance des besoins des populations étrangères par les pouvoirs publics, le financement d'actions d'alphabétisation, de cours en langue d'origine pour les enfants d'immigrés, d'actions culturelles.

Toutes ces actions ont favorisé la connaissance de ces populations et de leurs cultures, et ont contribué à faciliter un mieux vivre dans un espace où le « mieux vivre ensemble » commence à émerger et à interroger les pouvoirs publics et les citoyens.

Cette époque des pionniers de la formation des immigrés a marqué le paysage, elle a laissé des traces qu'il nous faut conserver et valoriser comme les prémices d'une action de lutte contre les discriminations. Cette époque avec tous les acteurs qui ont participé a toute sa place dans notre histoire et dans la mémoire des AEFTI.

Les années 80 ont vu le paysage de la formation se modifier, les publics ont changé, les besoins en formation ont évolué et la professionnalisation des structures est nécessaire et évidente pour avoir une place reconnue dans le champ de la formation professionnelle. Les formateurs bénévoles sont remplacés en très grande partie par des professionnels de la formation et de l'éducation, des batailles sont menées pour obtenir des financements dans des domaines de formation diversifiés et pour des publics adultes et jeunes de toutes origines.

Les AEFTI comme les autres associations de formation se professionnalisent, les formateurs se qualifient et acquièrent des compétences nouvelles pour former les jeunes dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle et pour accompagner tous les formés dans leurs stages pratiques dans le cadre de l'alternance en entreprises. Des formateurs et des formatrices parmi lesquels je figure ont pris des responsabilités pour gérer les structures et manager les équipes avec l'accord des formateurs et des conseils d'administration des associations AEFTI. Et avec une formation en gestion à l'appui.

L'engagement militant des salariés reste toujours présent et on peut en mesurer ses effets sur les publics accueillis et accompagnés jusqu'à l'emploi et jusqu'à

la qualification. En Savoie, Les services de l'Etat, financeurs de la formation des adultes ont reconnu les compétences de l'AEFTI et la qualité des actions qu'elle animait. La Direction du Travail, quand la formation était de sa compétence, a toujours été aux cotés de l'AEFTI pour la construction de réponses qui s'appuyait sur la connaissance des publics et sur l'analyse des besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises, ce qui a permis à cette époque (années 80) d'ouvrir un centre de préformation professionnelle à l'AEFTI de CHAMBERY.

Cette évolution des associations de formation AEFTI s'inscrit dans un autre chapitre de l'histoire avec des professionnels de la formation reconnus, avec des partenariats engagés, avec d'autres associations de formation, avec une gestion d'entreprise associative sérieuse, avec des projets de formation innovants qui ont répondu aux besoins des publics mais surtout, pour donner du sens à toutes ces actions de formation, avec la fibre associative et militante qui nous habite tous formateurs, administratifs, dirigeants, administrateurs, et toujours en respect avec les valeurs qui nous rassemblent. Et qui donnent du sens à nos actions.

Dans ces années 80 à 90, l'assise associative demeure solide dans les AEFTI et il est encore facile de mobiliser les associations quand il y a danger ou risque de disparition des moyens destinés à la formation et à l'accompagnement de l'insertion des publics en difficulté, les collectifs des « acteurs de terrain » composés de nombreuses association et syndicats l'ont prouvé en se mobilisant à diverses reprises (suppression des actions de l'Etat SIFE, gel des financements du FASILD, mise en place du CAI, le passage aux marches publics.....)

En Savoie ce collectif d'associations est à l'initiative de l'AEFTI, il est composé d'une vingtaine d'associations et de syndicats, il est en veilleuse et prêt à se mobiliser comme il l'a fait par le passé pour défendre une cause et des publics en situation difficile et pour lutter collectivement contre les discriminations.

C'est cela les AEFTI, c'est ce que nous avons voulu défendre avec mon équipe en Savoie, nos convictions ont convaincu, nous avons été entendus, nous avons été reconnus et nous avons obtenu des conventions pour mettre en œuvre les objectifs que nous nous sommes fixés ensemble.

Des publics ont eu accès à la formation, ce qui leur a permis d'avoir un pouvoir sur leur devenir et sur leur avenir.

Ce chapitre de l'histoire, même s'il n'a pas été toujours facile et joyeux, apparaît aujourd'hui avec des couleurs de réussite dans nos engagements associatifs et professionnels.

Dans les années 1990-95, une autre page de notre histoire est marquée par notre participation aux projets européens ; grande avancée pour les AEFTI qui, avec l'appui et les conseils de la fédération des AEFTI, se sont investies dans des programmes européens.

C'est là que l'on mesure l'intérêt de fonctionner en réseau.

En Savoie, l'équipe soudée des salariés soutenue par le conseil d'administration, se renforce de nouvelles compétences et les domaines d'intervention de l'AEFTI se multiplient, nous nous positionnons aussi sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leurs recherches d'emplois et dans l'accompagnement social des bénéficiaires du RMI.

Nous expérimentons des nouvelles démarches en atelier de recherche d'emploi ce qui nous encourage à déposer un premier projet européen sur le thème de l'insertion professionnelle des publics en difficulté avec le soutien des services de l'Etat, de l'ANPE, du FASILD et du RMI.

Ces financeurs sont nos partenaires privilégiés et les relations de proximité que nous entretenons avec eux nous assurent de leur écoute, de leur collaboration

et de leurs financements.

Plusieurs années sur des projets européens dans les programmes HORIZON et INTEGRA, des partenaires transnationaux Espagnols, Allemands, Hollandais, une étape dans la valorisation de nos compétences dans les échanges, les réalisations et les productions.

Nos expériences nous donnent une autre dimension, les salariés forts de leur attachement aux valeurs de l'AEFTI, sont mobilisés et acteurs actifs dans l'animation de toutes nos actions, l'esprit d'équipe est fort et les administrateurs de l'association AEFTI se sentent concernés et sont partie prenante dans ces projets européens qu'ils abordaient avec réserve et crainte à leurs débuts.

L'AEFTI se remarque sur le département de la Savoie, elle est la seule à conduire des projets européens dans ces nouveaux programmes, elle a changé de niveau dans ses réalisations et ses rapports avec les politiques et les financeurs.

Le travail avec l'Europe a été une richesse pour les AEFTI et à l'AEFTI de CHAMBERY ces expériences ont apporté un trésor de ressources à l'association et à l'organisme de formation en termes de relations humaines, d'échanges de pratiques, de connaissance de publics défavorisés dans d'autres pays européens, de réflexion sur une problématique commune qui est l'insertion par l'emploi des publics en difficulté.

La formalisation de nos expériences transnationales et de nos réalisations communes a contribué à l'élévation d'un niveau de compétences à partir d'une recherche partagée sur des thèmes communs, de la création d'outils pédagogiques, de la publication d'ouvrages retraçant nos expériences.

Une histoire qui se poursuit, qui s'enrichit, qui s'embellit et qui continue à marquer le temps et le paysage du champ de la formation.

Dans les années 95 - 2000, on assiste à des poussées de croissance chez toutes les AEFTI, elles sont perturbantes et quelques fois douloureuses car les rapports se modifient, les exigences en terme de gestion et de management sont accrues, nous sommes soumis aux marchés publics, nous assistons avec regret et dépit à la « marchandisation de la formation », à l'appauvrissement des engagements dans le milieu associatif et à un écart qui s'agrandit entre le professionnel et le politique particulièrement dans les associations de formation dont les AEFTI.

Le mouvement associatif AEFTI résiste et persiste, en Savoie nous avons réactivé le collectif associatif des acteurs de terrain, particulièrement quand le FASILD a été menacé de disparition avec toutes les actions qu'il gérait. La mise en place du CAI a mobilisé tous les acteurs associatifs et après les batailles menées avec beaucoup d'efforts de rassemblement et d'appels à mobilisation, les associations de plus grande taille reconnues pour leurs compétences et pour leur professionnalisme pour poursuivre leurs missions auprès des publics en difficulté, se sont inscrites dans les marchés publics alors que les petites associations de proximité ont disparu du paysage.

Les AEFTI sont aujourd'hui dans ce système que nous avons dénoncé mais qui perdure et qui ne laisse pas ou peu de place aux projets et aux innovations et qui réduit le rôle des conseils d'administration des associations qui sont dans la validation des réponses techniques aux appels d'offre et plus dans l'analyse politique de situations de publics pour apporter des propositions de projets aux pouvoirs publics.

Les racines de nos valeurs sont profondément implantées et notre mouvement continue à mener la bataille politique pour défendre le droit à la formation pour tous.

A CHAMBERY comme ailleurs, notre croissance rapide et les nouveaux fonctionnements ont bousculé les choses, les salariés, certains présents depuis l'origine de l'AEFTI restent attachés aux valeurs et les défendent à travers les activités de formation et d'accompagnement qu'ils accomplissent mais ils se sentent moins entendus, moins reconnus mais plus techniques et plus administratifs. Les directeurs deviennent des techniciens financiers et juridiques, marchés publics oblige et le profil du directeur militant engagé et professionnel compé-

tent tend à disparaître.

Pour ma part, mon parcours s'achève à la direction de l'AEFTI de SAVOIE à ce moment d'évolution du monde de la formation mais il se poursuit dans la vie associative des AEFTI où j'entends bien continuer à défendre le droit à la formation et à l'emploi pour tous en veillant au respect des valeurs et au rapprochement indispensable du professionnel et du politique dans ce champ de la formation et de l'insertion en mouvement.

L'histoire continue, d'autres chapitres s'ajouteront et la mémoire que nous construirons sera porteuse d'espoirs pour lutter ensemble contre les discriminations. ♦



Atelier n°2



Témoignage de Sophie Etienne (Chargée de mission à la Fédération AEFTI)

Comment se retrouve-t-on chargée de mission à la fédération nationale des AEFTI ?

Même si certains prétendent le contraire, il ne me semble pas possible de travailler à l'AEFTI sans avoir une petite fibre militante. La question du militant face au professionnel revient régulièrement dans les échanges du réseau. Le but même du réseau est de lutter contre toute forme d'exclusion. Un objectif que je partage depuis toujours, allez savoir pourquoi ?

Peut-être parce que quand on passe son enfance dans un coin perdu des Vosges, on est sensible au fait que le premier immigré portugais qui arrive dans la classe est d'emblée rejeté par ses camarades, peut-être parce que quand on vit dans un entourage hostile à toute forme de nouveauté et d'exotisme, que soi-même on est exclus parce qu'on vient du patelin d'à côté, on a plus de facilité pour l'empathie. On peut se construire par opposition au modèle offert lorsqu'il ne semble pas juste. On fait des choix qui conditionnent nos parcours. Mes premières expériences professionnelles étaient déjà orientées vers l'action sociale et l'enseignement.

Lorsque j'ai débuté en tant que formatrice, il y de cela 17 ans, je me suis rapidement rendue compte qu'il existait un problème de prise en compte d'un public non lecteur, non scripteur. A l'époque, les formateurs qui faisaient de l'alphabétisation venaient d'horizons très différents mais personne n'était formé à faire de l'alphabétisation, pas même moi qui pourtant, avais alors une maîtrise en français langue étrangère.

On considérait alors, que n'importe qui pouvait faire de l'alphabétisation dès lors qu'il savait écrire en français. J'ai trouvé ce mépris envers les personnes non scolarisées très injuste de la part des personnes responsables de la formation (financeurs, directeurs, voire formateurs) et de la part de l'Université qui ne se préoccupait absolument pas de cette réalité du terrain. Ceci, alors même que la didactique du FLE se prétendait « discipline d'intervention ». Les universitaires considéraient que le public analphabète ne relevait pas de la discipline, pour la seule raison qu'il n'avait pas été scolarisé.

Dès lors, je n'ai cessé de me battre pour que l'Université prenne en compte tous les publics et entreprenne de former ses futurs enseignants à l'enseignement du FLE FLS pour tous les adultes sans exception.

C'est ainsi que lorsque j'ai réintégré l'université (tout en travaillant), mon premier sujet de recherche dans le cadre du DEA a été : « la didactique en mal de marginalité(s)⁽¹⁾ ? », et celui de mon doctorat : « Pour une prise en compte d'un secteur négligé en didactique du FLE : la formation de base ».

Un tel sujet de recherche ne pouvait que me conduire vers la seule structure visible qui traitait alors de l'alphabétisation en France sans langue de bois : l'AEFTI.

C'est en effet, en lisant les articles de *Savoirs et formation* que j'ai eu l'idée de leur envoyer un article intitulé : former, déformer, transformer par l'enseignement de la langue française⁽²⁾.

La revue est un élément vital pour le réseau, c'est l'unique journal de ce type en France, il propose des articles de fond sur les sujets de société et sur l'acte formateur, il offre une tribune autant aux militants, qu'aux praticiens et aux chercheurs.

Il fait le lien entre toutes les AEFTI, les partenaires et les lecteurs qui sont de plus en plus nombreux.

(1) La didactique en mal de marginalité(s) ? Mémoire de DEA Français Langue Etrangère Université d'Aix Marseille, sous la direction de Chantal Forestal. 96 p. approche de la ou des marginalités d'un point de vue didactique (plurielle, éphémère, relative). La didactique et les méthodes de FLE vis-à-vis de la notion de marginalité : évolution des enjeux, évolution des méthodes. Quand la marge contribue à la didactique du point de vue des sciences qu'elle utilise (linguistique et sociolinguistique, psychologie, sociologie, pédagogies). Marseille 1994

(2) S.Etienne Former, déformer, transformer par l'enseignement de la langue française. *Savoirs et formation* n°44-45 de décembre 1997.

C'est aussi grâce à cette revue que j'ai pu trouver ma place à l'AEFTI. En effet, suite à la rédaction de ce premier article, j'ai pu rencontrer Kamel JENDOUBI qui m'a proposé de travailler sur une enquête réalisée dans tout le réseau sur les besoins des praticiens. L'exigence première était de mieux connaître ce que chaque AEFTI faisait, de pouvoir échanger autour des pratiques. C'est ainsi qu'est né le CPP : Comité Permanent de Professionnalisation. Ce comité, que j'anime, réunit des responsables de formation chargés de faire le relais dans chaque AEFTI. Nous y traitons des questions qui préoccupent les praticiens relativement à l'activité pédagogique. Nous mettons en place des Rencontres AEFTI qui permettent aux formateurs de rencontrer des personnes ressources, d'échanger sur leurs pratiques, de prendre du recul et d'avancer sur des propositions communes. Suite à ces rencontres nous publions systématiquement un hors série de la revue *Savoirs et formation*, ce sont les BIA (bulletins Inter-AEFTI). Le titre même de ces publications⁽³⁾ reflète les préoccupations des formateurs du réseau. Il s'agit avant tout de préoccupations pédagogiques mais aucune de ces questions ne peut être traitée en occultant le contexte de la formation.

- ✿ l'évaluation dans la formation
- ✿ analyse des fonctions des formateurs AEFTI
- ✿ les représentations mentales et formation,
- ✿ l'accompagnement en formation,
- ✿ savoirs de base en communication orale et écrite
- ✿ à l'écoute des expériences, la VAE pour tous,
- ✿ savoirs de base, raisonnement logique et mathématiques,
- ✿ l'interculturel en formation

Tous les échanges ont contribué à la réflexion commune des AEFTI sur le sens de leur action dans un contexte mouvant.

Au sein de l'AEFTI j'ai pu également mettre en cohérence mes idées et mes pratiques. Ainsi par exemple, à travers le travail au CPP, il a été possible de mettre en valeur les compétences et l'expertise des formateurs, il a été possible d'expliquer en quoi l'alphabétisation et la formation de qualité sont des droits.

J'ai été embauchée à l'AEFTI en tant que « regard extérieur ». Pour l'AEFTI je venais de l'université, pour l'université, je venais du terrain. C'est un statut « bâ-tard » que finalement je ne renie pas dans la mesure où il m'a permis d'établir des passerelles et d'élargir notre réseau d'acteurs : institutionnels, universitaires, financeurs, partenaires qui nous fait avancer. C'est le réseau qui nous ouvre les portes pour peser sur les choix institutionnels.

Le poids de l'AEFTI a considérablement augmenté, nous sommes désormais un socle de référence pour la formation auprès des publics les plus exclus de la formation, nous sommes un observatoire de terrain mais aussi une tribune grâce à notre revue et à notre site internet.

Nous avons une légitimité à intervenir tant au plan didactique que politique parce que nous avons su laisser une empreinte forte. ♦

(3) http://www.aefti.fr/AEFTI9_WEB/doc/CatalogueSavoirsFormation.pdf

- Inauguration, par Nicole Péry, de L'ANLCI (Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme), le 21 juin à Lyon. Elle remplace le CPLI et est dirigée par M. T. Geoffroy.
- La part des étudiants étrangers en France s'accroît, mais celle des étudiants maghrébins se réduit.
- La dépense globale de formation a doublé en 10 ans. Les catégories qui bénéficient le plus de ces formations restent les ingénieurs.
- Création d'un label pour la FOAD (Formation ouverte à distance).
- Une internationale des professionnels de la formation interpelle le patronat et les négociateurs de la formation professionnelle en février) sur les salaires et la qualité de la formation
- Le CFDT préconise la création des chèques formation
- Création de l'institut européen des professionnels de l'e-learning (EIFEL).
- Les inégalités d'accès à la formation entre diplômés et non diplômés sont aussi importantes qu'en 92.
- Le budget de la formation professionnelle est de 122 068 millions de francs
- L'Etat consacre 68,6 millions de francs à la lutte contre l'illettrisme et 19,47 M de f pour les réfugiés.

- L'AEFTI met en place des projets concernant notamment la professionnalisation des formateurs et la lutte contre la discrimination.

4 actions sont présentées en 2001 :

- Développement de la vie démocratique (animation de la vie associative, communication extérieure à travers Savoirs et formation, communication interne à travers 4 bulletins inter-AEFTI, la lettre des AEFTI, l'organisation de séminaires, d'espaces d'échanges et de parole, rencontre avec les présidents, les directeurs, les secrétaires. Mise en place d'un site Internet et intra-net.
- Suite de la capitalisation des ressources, Référentiel des formateurs, Centre de capitalisation et de transfert de compétences, élaboration d'un guide AEFTI
- Initiative pour le droit à l'accès à la maîtrise de la langue française (pétition, charte, affiche, séminaires, espaces d'échanges et de parole sur la discrimination, analyse des publics) Travail en partenariat avec d'autres structures.
- Livre mémoire retraçant 30 années de la Fédération AEFTI.
- Chaque AEFTI participe à ces actions notamment à travers des groupes de travail sur différentes thématiques.
- Chaque AEFTI développe de nouvelles actions en rapport avec son environnement tout en maintenant l'éthique de départ. Elles proposent toutes des formations linguistiques.

- Création de la Fédération des UROF (Unions Régionales des Organismes de formation). Elles regroupent pour l'essentiel des organismes associatifs, intervenant sur fonds publics en direction de personnes en difficulté (de nombreuses AEFTI y participent).
- Dispositif FAS de formation des acteurs de la formation professionnelle 2000. Objectifs : développer les capacités pour la recherche-action et des solutions face à la spécificité des publics, rendre capable d'avoir une démarche interculturelle, faire accepter les concepts de la formation comme processus dynamique et interactif.
- Agrément du PAP (Plan d'Action Personnalisé) le 4 déc. (aide à la formation et à la mobilité).

- Les AEFTI continuent à participer à l'actualité et affirment leurs positions sur les droits de l'homme, le partage du savoir et l'égalité de traitement pour tous.
- Elles travaillent à la capitalisation de leurs ressources. Elles peuvent ainsi faire un bilan des compétences des acteurs AEFTI, des actions menées, des outils utilisés et envisager, à partir de là des échanges productifs.

1999

FORMATION

- Accueil des réfugiés du KOSOVO
- Le budget de la formation professionnelle est de 162 051 millions de francs.

AEFTI

- Mise en place d'un groupe d'étude sur les discriminations présidé par K. Jendoubi (15 avril), rôle d'observatoire.
- Octobre, l'AEFTI, à Casablanca, organise un séminaire Espace Euro-méditerranéen, formation, coopération et développement.
- Rencontre le 6 mai AEFTI-CGT à propos du droit à la formation.

1998

FORMATION

- Forte volonté du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité de territorialiser les programmes dans une démarche de diagnostic et de plans d'actions concertés.
- On instaure le 28 mars comme journée nationale de lutte contre l'illettrisme

AEFTI

- Solidarité AEFTI avec les Sans Papier.

1997

FORMATION

- 58 000 organismes de formation sont déclarés.
- Importante utilisation des ateliers d'écriture dans la lutte contre l'illettrisme
- Les crédits affectés aux actions en direction des détenus et des personnes en situation d'illettrisme et des réfugiés sont globalisés au sein d'un programme unique d'insertion/réinsertion et lutte contre l'illettrisme IRILL
- Création de la DGEFP (Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)
- 554 000 bénéficiaires de la formation financée par les régions. En moyenne : 650 h pour les jeunes, 350 h pour les demandeurs d'emploi et 200 h pour les actifs.

AEFTI

- Le 28 juin, la fédération AEFTI organise une conférence Nationale sur la place de la formation dans la lutte contre l'exclusion.
- 19-20 juin, une délégation AEFTI est présente à l'AG du CLP (Comité de liaison pour la promotion des migrants et des publics en difficulté d'insertion) sur le devenir de la formation. Débats autour de la décentralisation. L'AEFTI rappelle l'engagement de l'association pour la promotion d'une politique de formation adaptée aux enjeux de la lutte contre le chômage et les exclusions.

1996

FORMATION

- Référentiel FAS - Référentiel CIMADE
- Cadre de référence du Conseil de l'Europe.
- 19 % de la population active n'a pas de diplôme. 30 % ont au mieux un certificat d'étude primaire ou BEPC 66 % ne sont pas allés au-delà du CAP BEP
- Suppression du CREDIF
- Création du FONGEFOR (Fonds National Paritaire de Gestion de la Formation Professionnelle Continue)
- Elaboration de plans régionaux de la formation professionnelle des jeunes.

AEFTI

- Campagne : " écoutez les acteurs de terrain " : rassemble de nombreuses associations de solidarité, des syndicats et des politiques. Première rencontre en juillet.
- 57^{ème} congrès AEFTI à Toulouse les 14 et 15 juin sur la précarité et l'exclusion.
- L'AEFTI soutient les sans papiers.

1995

FORMATION

- En novembre, la Commission Européenne adopte le " Livre Blanc ", enseigner et apprendre vers la société cognitive.
- On recense 245 diplômes préparant au métier de la formation.
- Création de la Commission Nationale des Comptes de la formation Professionnelle
- Création du Comité Interministériel pour le développement de l'emploi.
- La loi du 4 février pose le principe d'un agrément des organismes de formation par l'Etat après avis du conseil régional (non pratiqué).
- Création de la DRTEFP (direction Régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle).

AEFTI

- Décembre : colloque Européen pour le droit à la formation (AEFTI ADRI, USTMA, FAS, FGTB, DPM, CGT, OSE, AFPA CGT-- FO).

1994

FORMATION

- 338 Millions d'heures stagiaires sont réparties sur 4 millions de stages en entreprise.
- Les autoroutes de l'Information intègrent les formations
- Création du l'Observatoire National de lecture.
- Les organismes collecteurs sont estimés à 600
- Création, en juin de l'OPQF (Office Professionnel de qualification des Organismes de Formation.

AEFTI

- AEFTIS anime à Chambéry un atelier de recherche-emploi pour les bénéficiaires RMI (" Passerelles ")
- RIA 10-11 juin " L'enjeu de la qualité de la formation des publics en difficulté "
- Dans la semaine du 21 mars, les AEFTI alertent les pouvoirs publics sur la situation des BNQ.

1993

FORMATION

- Le PRDF (Plan Régional de Développement des Formations des Jeunes) est institué.
- 21,6 % des hommes accèdent à la formation contre 19,5 % des femmes. 34,6 % des personnes ayant un niveau bac + 2 accèdent à la formation contre 7,4 % de personnes sans diplôme. 50 % des chômeurs n'ont pas de diplôme
- Décembre : loi quinquennale de la FPC relative au travail, à l'emploi et la formation professionnelle, les partenaires sociaux sont impliqués dans l'organisation du capital temps formation. Elle modifie le système de formation professionnelle à travers trois séries de réformes :
- développement de l'alternance,
- régionalisation des CFI
- rationalisation des circuits de financement.

AEFTI

- Création AEFTI Seine et Marne 77
- 5-6 novembre RIA (10 associations y participent) sur les questions de partenariat, d'alternance et de gestion des AEFTI.
- Stage de création d'entreprise par l'AEFTI Somme.
- A.G. à Amiens

1992

FORMATION

- Fusion progressive des services en charge de la formation professionnelle et des services de l'emploi avec la création de la DDTEFP.
- Utilisation des Ateliers de Raisonnement Logique en formation.
- Naissance des PAQUE- Préparation Active à la qualification et à l'emploi.

AEFTI

- Juin : création de l'AEFTI Marne 51
- Rencontre inter AEFTI : on revendique des rémunérations au coût réel des formations.

1991

FORMATION

- Contrats de qualification, d'adaptation, d'orientation remplacent les SIVP (Stages d'Initiation à la Vie Professionnelle)
- 3 juillet, le patronat, FO, CFDT, CFTC, CGC signent un accord sur la formation professionnelle sur 300 heures de formation qualifiante dont 25 % peut être réalisé hors des heures de travail. La CGT refuse de signer.
- Le CLAP organise des concours d'écriture.
- Création, le 3 juillet, du CPNFP (Conseil paritaire National de la formation professionnelle).

AEFTI

- L'AEFTI Rhône dépose son bilan faute d'un budget suffisant. Tribunal de Grande Instance, prononce sa liquidation en septembre
- IV congrès de la fédération à Bobigny 15-16 novembre : adoption d'un document d'orientation. Jean Bellanger est élu président délégué. Alfred Ferreira et J.C. Benoît présidents.
- Cérémonie du XX^e anniversaire des AEFTI 14 novembre à Paris.

1990

FORMATION

- Année Internationale de l'alphabétisation
- La loi du 4 juillet traduit la volonté des pouvoirs publics d'offrir une deuxième chance aux jeunes et adultes dépourvus de qualification. Elle pose le principe du « droit à la qualification » et crée le CFI (Crédit formation individualisé). Cette disposition est surtout destinée aux jeunes pour réaliser des parcours individualisés de formation avec un objectif de qualification et/ou d'emploi. Cette loi vise également la qualité dans la formation.

AEFTI

- Le N° spécial de Mars porte sur l'immigration, le racisme et la formation.
- L'AEFTI Haute-Garonne participe au festival Pluriculturel " Racisme 90 " depuis 3 ans.
- RIA (Rencontre Inter AEFTI) 29-30 mai et 1er juin à Mâcon : mise en place d'un groupe de travail sur la conception d'outils et l'analyse de l'évaluation.
- 18-20 octobre : colloque des syndicats sur l'immigration : participation AEFTI.

1989

FORMATION

- Seulement 6 % des salariés partis en formation sont des manœuvres ou OS.
- Volonté de rationaliser le système et d'améliorer les performances de la formation professionnelle continue.
- Création des OREF (Observatoires régionaux emploi formation)

AEFTI

- AEFTI fait une étude du comportement des Entreprises en matière de formation.
- La revue ouvre une nouvelle rubrique sur les questions d'identité, de culture d'origine, d'insertion ou d'intégration.
- Lors de la réunion du comité fédéral du 4 février, l'AEFTI réaffirme son soutien aux luttes menées par les stagiaires pour des rémunérations décentes et dénonce l'accord de l'UNIEDIC du 30 décembre 87 sur les AFR : dégradation des conditions de rémunération.
- Les AEFTI apportent leur réflexion et participation à l'analyse des dispositifs auprès des BNQ (crédits formation jeunes, RMI, Publics en difficulté, Lutte contre l'illettrisme).
- Elles travaillent également à la recherche méthodologique et à l'ingénierie.
- Chantier école de l'AEFTI de Toulouse au quartier Mirail.
- L'AEFTI Lorraine se dote d'un atelier informatique.

1988

FORMATION

- Le public est de plus en plus hétérogène.
- Instauration du crédit formation pour les jeunes présenté par le candidat F. Mitterrand.
- Création d'un crédit Impôt Formation : incitation fiscale
- Prise en compte psychosociale et politique de l'illettrisme.
- Développement des sciences de l'éducation.

AEFTI

- Création de l'AEFTI Ardennes 08
- Colloque AEFTI sur la formation et la qualification professionnelle des BNQ – quelle logique économique ? (15-16 décembre) à Lyon.
- L'AEFTI Hauts-de-Seine organise comme chaque année une journée interculturelle et lutte contre l'apartheid
- L'AEFTI organise un colloque sur l'immigration Marocaine en Europe (Somme).

1987

FORMATION

- Création de l'AFR Allocation Formation Reclassement.
- Le Ministère des affaires sociales et de l'emploi parle de " rénovation du dispositif d'adaptation linguistique et propose une note d'orientation générale dans laquelle le FAS doit passer commande.
- La formation professionnelle perd sa dimension interministérielle, elle est désormais rattachée au ministre en charge de l'emploi.
- Création des Contrats d'Etude prospectives CEP.

AEFTI

- Individualisation dans les formations AEFTI Val-de-Marne. On considère pourtant toujours que le travail collectif est indispensable.
- Les AEFTI accueillent des publics français BNQ.
- 22/23 /24 janvier : Manifestation STAGEX-PO axée sur la formation en Rhône- Alpes : participation AEFTI
- Assemblée Générale à l'AEFTI de Montreuil le 13 juin. Macon organise l'Atelier de formation personnalisée.
- L'AEFTI Rhône participe à la construction d'une Mosquée (Chantier école).

1986

FORMATION

- La formation de base reçoit de plus en plus de publics français.
- Création de l'AGEFAL (Association de gestion des fonds de l'alternance).

AEFTI

- Naissance de l'AEFTI Var (25 février)
- AG AEFTI le 25 juin en Saône et Loire.
- L'AEFTI signe l'appel de la ligue des droits de l'homme contre la réforme de la nationalité.
- Réunion du comité fédéral le 12 avril, on y adopte l'appel de " l'année internationale pour la paix ".
- Texte pour la libération de Mandela, texte sur la lutte antiraciste.
- Publication d'une " radiographie des AEFTI dans le N° 9 de Savoirs et formation (il en existe alors 15).

1985

FORMATION

- Création du GPLI
- Création des CARIF (Centres d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation)
- Décret créant le DELF et le DALF
- L'accent est mis sur la formation et la réinsertion (stages sur mesure : modulables en fonction des publics, individualisation)

AEFTI

- Création de l'AEFTI Haute-Garonne (31)
- Congrès AEFTI à Pont-à-Mousson.
- Colloque organisé par l'AEFTI Somme en mars : " Immigration retour "(cf. Aide au retour : mesures de 1977).
- Adoption d'un texte d'orientation des AEFTI au II^e Congrès.
- L'AEFTI Rhône est chargée de concevoir un stage de formation de mécaniciens agricoles en vue de leur retour au pays.
- Premier numéro de la revue Savoirs et formation le numéro de février prend parti et critique les TUC (27 juin)

1984

FORMATION

- Rapport au premier Ministre des illettrés en France (Benichou et Espérandieu). Ré Émergence du problème de l'illettrisme. Débat autour de la lecture. De nouvelles notions telles que formation de base, BNQ apparaissent. La segmentation entre la formation des immigrés et des Français s'estompe devant la notion de publics de faible niveau de qualification.
- Pédagogie différenciée, pédagogie du projet et pédagogie par objectifs se mettent en place pour mieux correspondre à la situation.
- Note DPM en mars : des formations nouvelles sont à mettre en place et nécessitent un savoir-faire professionnel plutôt que qualifiant.
- Le public de réfugiés et femmes apparaît en formation. Il ne s'agit plus de travailleurs immigrés mais de primo arrivants scolarisés dans leur pays d'origine (FLE)
- Les EDDF (engagement de développement de la formation) (institués par la loi du 24 février tentent de réduire les inégalités d'accès à la formation professionnelle.

AEFTI

- Signature d'un accord-cadre FAS-FNE le 24 octobre) : réflexion AEFTI sur le sujet.
- AG des AEFTI (15-12) à Ivry-sur-Seine.
- L'AEFTI propose une formation pour 28 licenciés de Pirault.
- L'AEFTI Savoie est sollicitée pour la mise en place d'une action de formation pour travailleurs immigrés de l'entreprise Reybier.
- Elle ouvre, la même année un service accueil orientation.

1983

FORMATION

- La formation continue devient après la loi du 7 janvier le premier champ de compétence à être presque totalement transféré aux régions. FFPP Fonds de formation professionnelle et de Promotion sociale
- Augmentation des formations en alternance.
- La pédagogie s'individualise. Les publics sont de plus en plus hétérogènes
- Diversification des formations et intégration au processus d'insertion socioprofessionnelle et culturelle
- Création des Maisons d'Information sur la Formation (MIF) et autres structures locales d'information.
- Mise en place des comités de bassin d'emploi.

AEFTI

- Création AEFTI Paris (75)
- Congrès de Mâcon.
- Congrès de Nanterre : l'AEFTI décide de se doter d'une organisation différente. L'association nationale se décentralise en associations départementales autonomes mais fédérées ensemble nationalement.
- Apport de réponses mieux adaptées aux besoins locaux.

1982

FORMATION

- Création par les partenaires sociaux du COPACIF (Comité paritaire du Congé Individuel de Formation)
- Création des PAIO en mars
- Émergence de publics français illettrés jeunes et adultes en formation. Transfert des compétences acquises avec les publics migrants pour les illettrés.
- Prise en compte globale d'un public dit de bas niveau
- 16 avril : Rapport sur la lutte contre l'analphabétisme au Parlement Européen (Les pays industrialisés sont aussi touchés) Mme Vichoff.
- Dispositifs d'insertion sociale et professionnelle pour les 16-18 ans.

AEFTI

- Création de l'AEFTI Seine-Saint-Denis.
- Naissance de la revue AEFTI Informations (22-7-82)
- Les AEFTI ouvrent leurs formations aux publics français de bas niveau de qualification.
- Diversification des financements non exclusivement FAS

1981

FORMATION

- La Situation du FLE est dominée par le duo BELC CREDIF qui travaillent sur les méthodes fonctionnelles pour les travailleurs immigrés.
- Systémique et complexité.
- Travail sur le traitement de l'information.
- La conception du couple formation emploi s'impose.
- Rapport B. Schwartz sur l'insertion professionnelle et sociale.
- Plan avenir Jeunes
- Développement des actions en direction des catégories de publics prioritaires de plus en plus ciblés.

AEFTI

- Augmentation des formations qualifiantes.
- Les AEFTI partenaires dans la formation des jeunes et adultes pour une insertion sociale et professionnelle durable.

1980

FORMATION

- Élargissement des contenus de la formation. Développement des capacités transversales.
- La formation destinée aux " illettrés " ouvre un créneau aux chercheurs de l'éducation cognitive.
- L'alphabétisation cède le pas à la préformation professionnelle. Ouverture du marché public de formation des " BNQ " Bas Niveaux de Qualification.
- Diversification des dispositifs d'aide à la formation et à l'insertion des demandeurs d'emploi. Mesures pour accroître l'effort de la formation des entreprises.

AEFTI

- Création AEFTI Somme (80)
- Création AEFTI Rhône en novembre

1979

FORMATION

- Instauration du dispositif de formation des migrants financé par le FAS. L'objectif est de permettre aux travailleurs migrants de rejoindre, par des mesures spécifiques, le dispositif de formation professionnelle de droit commun.

AEFTI

- L'AEFTI, joue un rôle moteur dans la défense du droit à la formation des immigrés et des actions de formation. Elle contribue largement à la réflexion pédagogique approfondie en rapport avec les spécificités des publics.

1978

FORMATION

- On s'aperçoit que les immigrés ne sont pas les seuls à rencontrer des difficultés linguistiques.
- ATD préconise l'utilisation du concept " illettrisme ".
- On est toujours dans le courant fonctionnel et communicatif.
- Foucambert publie : " La manière d'être lecteur ".

AEFTI

- Création de l'AEFTI Saône et Loire (71) et AEFTI Savoie en février.
- Revendication d'une formation de qualité, d'un statut professionnel de formateurs et d'un véritable service public de formation

1977

FORMATION

- La formation se voit attribuer un nouvel objectif de traitement social du chômage
- Premier pacte pour l'emploi (actions de formations, stages pratiques en entreprises, contrats emploi formation).

AEFTI

RAS

1976

FORMATION

- Les experts nommés par le Conseil de l'Europe produisent Niveau Seuil. C'est une nouvelle approche, qui tend à répondre à la demande de travailleurs mobiles immigrés. C'est le début de l'approche fonctionnelle et communicative avec centration sur l'apprenant.
- Boum de l'arrivée des chômeurs en formation.
- Débuts de la préformation professionnelle. Élargissement des objectifs de formation linguistique à professionnelle.

AEFTI

- L'AEFTI emploie des salariés qui constituent deux sections syndicales (CGT-CFDT)
- Dominique Lahalle (qui remplace Couesdon) est le président jusqu'en 1983

1975

FORMATION

- Les jeunes non diplômés deviennent la cible des politiques publiques de formation.
- Le secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés : Paul Dijoud déclare que l'objectif est l'élimination de l'analphabétisme des travailleurs migrants d'ici à 1983.
- Premier CEFISEM à Lyon
- Premier dispositif de stage en formation continue (stages Granet). Les programmes de formation professionnelle continue de l'Etat sont déconcentrés au niveau régional (préfet)
- Création des DRFP (Délégués Régionaux à la formation professionnelle).
- Le FAS, qui à partir de 1975 finance, la formation des populations issues de l'immigration définit de nouvelles orientations nationales et des cadres précis de financement dans lesquels doivent se couler les organismes.
- Les démarches de qualité.
- Réforme Haby qui instaure le " collège unique ".

AEFTI

- Création AEFTI Isère.
- Les premiers cours de l'AEFTI en région Parisienne à destination des réfugiés débutent.

1974

FORMATION

- En février, au Conseil National de la formation professionnelle, la CGT, et la CFDT constatent l'insuffisance des moyens financiers de la FPC.
- Création du DEA et du DESS.
- Création du Groupe Permanent de la Formation Professionnelle et de la Promotion Sociale.

AEFTI

- Création de l'AEFTI Lorraine (54)

1973

FORMATION

- Le FAS dispose de 166 millions de francs 75 % de dotation par les CAF prise sur la différence entre ce que les familles des travailleurs étrangers auraient touché si elles vivaient en F, 13 % du ministère du travail. 10 % majoration de la redevance de l'ONI.
- 20 % sont consacrés à la formation et à l'action sociale.
- L'AEFTI dénombre 1 200 cours

AEFTI

- La direction des populations et migration commence à verser une subvention pour permettre d'éditer des cours élaborés par l'AEFTI, pour adultes alphabétisés dans leur pays (FLE)

1972

FORMATION

- Au Brésil, Freire lance l'alphabétisation de conscientisation
- Au moment où toute entreprise doit justifier de l'emploi à des fins de formation permanente de 0,8 % de la masse salariale, les employeurs s'adressent à différents organismes de formation. Ceci entraîne la prospection de nouveaux marchés pour les Organismes De Formation.
- La CFDT revendique l'ouverture de la FPC aux formations générales et culturelles permettant aux travailleurs de maîtriser leur environnement économique social et politique et de favoriser leur participation aux discours qui les concernent. Elle participe avec les militants Algériens et français aux activités du GERMAE
- Les organismes collecteurs et gestionnaires des fonds de la formation professionnelle continue (FPC) apparaissent.
- Les commissions « formation » des comités d'entreprise demandent des cours pour les travailleurs étrangers en application de la loi pour la formation permanente.
- Rapprochement des associations qui resserrent leurs liens pour proclamer leur attachement à un enseignement non soumis aux contraintes de la productivité fondée sur les valeurs traditionnelles de gratuité et d'égalité.
- Création des CPPN (classes pré-professionnelles de niveau) et les CPA classes de préparation à l'apprentissage.

AEFTI

- Premiers cours du soir dans le XVIII^e puis dans différentes localités, les enseignants sont tous bénévoles.
- 22 avril : premier stage de formation pédagogique (formateurs et outils).
- Prise en compte du regroupement familial

1971

FORMATION

- Juillet : loi sur la formation professionnelle et continue FPC. (innovation principale est la participation des employeurs à la FPC).
- Budget de l'AEE : 7650 000 f
- Les syndicats réclament des formations qualifiantes
- La politique de formation continue de l'Etat entraîne un mouvement progressif de déconcentration qui donne à l'échelon administratif régional une maîtrise de la décision.
- Les associations qui ont une assise nationale sont le secours catholique, la fédération Léo Lagrange, la CIMADE l'ASCOFAM pour lesquelles l'enseignement est une activité parmi d'autres.

AEFTI

- Naissance de l'AEFTI pour que la formation soit reconnue comme un droit pour tous. Les premiers statuts sont déposés. Simone Bailan (première présidente), puis Denise François.
- C. Couesnon rencontre Yvette Rivet section alpha chez Renault.

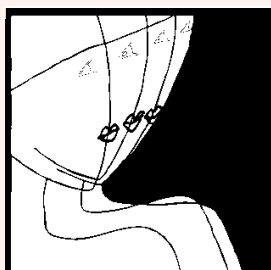
1970

FORMATION

- 9 Juillet : signature de l'accord interprofessionnel. Pour la CGT, la formation est un enjeu économique et social capital
- L'AEE (Amicale pour l'enseignement des étrangers), tout en étant une association 1901 emploie des instituteurs dans les cours du soir dans les locaux de l'éducation nationale
- Les cours privés aux migrants sont fédérés au CLAP ou à la FASTI
- Les cours organisés par Renault et Citroën ne touchent qu'une infime proportion d'étrangers employés (ils se passent en dehors des heures de travail)
- 11 % des stagiaires de l'AFPA sont étrangers.
- La CGT organise les premiers stages de formation de formateurs.
- On ne parle pas encore de formation mais d'alphabétisation

AEFTI

- L'idée de la création de cette association émerge à la section MOI (Main d'œuvre Ouvrière) du parti communiste, Claire Couesnon est chargée de sa réalisation.
- Militants CGT PCF et mouvements d'inspiration Chrétienne de formateurs, de travailleurs immigrés et d'intellectuels progressiste de différentes disciplines revendiquent la reconnaissance du droit à la formation des immigrés.



MIGRATIONS SOCIÉTÉ

La revue bimestrielle d'analyse et de débat
sur les migrations en France et en Europe

mars-avril 2008 vol. 20 – n° 116 – 208 p.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL :

Travail, autorité, sécurité : Nicolas Sarkozy met les banlieues en plan..... Vincent Geisser

ARTICLES

- Aux portes de Ceuta et Melilla : regard sociologique sur les campements informels de Bel Younes et de Gourougou..... Anik Piau
- Sexualités imputées, migrations des corps Nadine Machikou, Sonny Perseil

DOSSIER : Les migrations face au défi européen (coordonné par Pedro Vianna)

- La question migratoire : un enjeu pour l'Europe..... Pedro Vianna
- La communautarisation de la politique migratoire..... François Julien-Laferrère
- Le "phagocytage" des questions de migration et de libre circulation en Europe par les enjeux de sécurité ? Didier Bigo
- L'Europe et ses migrations de travail : une politique quelque peu clandestine..... Alain Morice
- Externalisation du contrôle des flux migratoires : comment et avec qui l'Europe repousse ses frontières..... Claire Rodier
- Évolution récente du droit d'asile en France dans le contexte européen..... Patrick Delouvin
- Le *Livre vert* sur le futur régime d'asile européen commun : les observations de l'UNHCR..... Nabil Benbekhti
- Politique migratoire et citoyenneté européennes (entretien)..... Patrick Dollat
- Bibliographie sélective Christine Pelloquin

NOTES DE LECTURE

- Les pièges de la discrimination. Tous acteurs, tous victimes (de Patrick Scharnitzky)..... Nicolas Jounin
- Imigração e integração cultural: interfaces. Brasileiros na região do Vêneto – Itália (de João Carlos Tedesco)..... Luca Marin
- Chantier interdit au public : enquête parmi les travailleurs du bâtiment (de Nicolas Jounin)..... Pedro Vianna

DOCUMENTATION..... Christine Pelloquin

Abonnements - diffusion : CIEMI : 46, rue de Montreuil - 75011 Paris

Tél. : 01 43 72 01 40 ou 01 43 72 49 34 / Fax : 01 43 72 06 42

E-mail : contact@ciemi.org / Siteweb : www.ciemi.org

France : 44 € Étranger : 54 € Soutien : 70 € Le numéro : 12 €



Contributions





Amandine BERGÈRE, Doctorante,
Laboratoire Langues – Musiques
Sociétés UMR 8099 (CNRS-Paris 5)

Pour une histoire des méthodologies d'enseignement du français aux migrants

*Par Amandine BERGÈRE et
Gaëlle DESLANDES, Formatrice - AEFTI Paris*

La journée du 16 juin 2007 était consacrée à l'histoire et à la mémoire dans l'acte formateur. Pour nous, l'acte formateur est une situation de contact entre un dispositif d'enseignement, d'une part et une population apprenante, d'autre part, qui doivent également être pris en compte. En effet, s'il est essentiel de tenir compte des parcours des apprenants et de les faire émerger dans la formation, les termes de la situation de contact seront inégaux si les deux côtés ne sont pas porteurs d'une histoire pareillement légitimée. C'est pourquoi nous laisserons ici les apprenants pour nous tourner vers l'histoire des méthodologies d'enseignement du français aux migrants et la mémoire de ceux qui la porte : les formateurs.

Dans une période de grands changements institutionnels où les fondateurs, mémoire vive du champ de la formation des migrants, se retirent, cet article tente de faire un rapide état des lieux des travaux portant sur l'histoire de la formation linguistique et de ses modalités de transmission.

Des recherches au point mort depuis 25 ans

En 1954, le Centre d'étude du français élémentaire, qui deviendra quelques années plus tard le Centre de recherche et de diffusion du français (CREDIF), faisait œuvre pionnière en entamant l'élaboration d'une méthode pour « des hommes qui, à travers l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du langage français cherchent passionnément à mieux connaître, pour mieux s'y adapter, les conditions de vie d'une civilisation urbaine et industrielle très différente de la leur » (CREDIF 1963 : 4).

Conçue à partir des travaux sur le Français fondamental (Gougenheim 1958), expérimentée pendant deux ans dans les cours du soir pour adultes, la Méthode de lecture pour les adultes d'Afrique du Nord aspirait – déjà – à répondre aux besoins les plus urgents des apprenants. Leurs besoins pratiques, en choisissant des thèmes tels que « le travail, les achats, le marché, les transports en commun, la famille, la vie urbaine » (CREDIF 1963 : 5), leurs besoins linguistiques, en adaptant la progression aux difficultés connues des locuteurs de langue kabyle et arabe, et enfin leurs besoins cognitifs, en mettant en place une progression en spirale et des révisions fréquentes.

On assistait là aux débuts d'une aventure humaine et intellectuelle, alliant chercheurs et « moniteurs d'alphabétisation », comme on disait à l'époque, autour de la question de la formation linguistique des migrants, dans une démarche théorique, validée par l'expérimentation sur le terrain.

Au cours des années qui suivent, et en particulier les années 1970, de nombreuses publications témoignent de l'activité des chercheurs en lien avec ces publics. On citera pour exemple l'ouvrage *Pour la formation des travailleurs migrants* (Blot, Mariet et Porcher 1978).

Parmi ces travaux, nombre d'entre eux ont un aspect programmatique. Ainsi, en 1977, le numéro 934 de la revue *Hommes et Migrations* documents publiait les extraits d'un rapport sur les méthodes et l'effort de recherche en matière d'enseignement du français aux travailleurs immigrés⁽¹⁾ qui préconisait d'approfondir les recherches concernant différents aspects de l'enseignement et de l'apprentissage, dont :

- ✿ « l'élaboration d'une méthodologie plus satisfaisante dans les domaines de l'écrit et du calcul, indispensable quel que soit l'objectif de formation ;

- ✿ une étude approfondie des technologies audio-visuelles dont il n'est pas évident qu'elles soient adaptées, dans tous les cas, aux nécessités pédagogiques. L'image, en effet, est toujours fortement codée. Un analphabète, par exemple, ne comprendra pas les symboles utilisés pour exprimer certaines situations ;

- ✿ une recherche sur le « travail indépendant » qui devrait permettre de trouver des réponses neuves au problème de la formation des immigrés déjà « débrouillés » ;

- ✿ une étude coût/avantage des différentes options pédagogiques envisagées » (*Hommes et migrations documents* n° 934 : 17-18).

L'étude des publications scientifiques relatives à la formation linguistique des adultes migrants après cette période pourrait laisser penser que rien de ce programme n'a été mis en œuvre. En effet, à partir des années 1980, pour des raisons multiples, les chemins des chercheurs en didactique des langues et des acteurs de la formation linguistique des migrants se sont séparés.

Les apports des acteurs de terrain ignorés des historiens de l'enseignement

Pourtant, absence de publication scientifique ne signifie pas absence d'expérimentation. Bon nombre des recherches préconisées ont été effectuées sur le terrain, empiriquement. Les outils pédagogiques créés dans ce contexte ont été publiés par les associations ou à compte d'auteur et restent souvent mal connus en dehors d'un cercle limité de professionnels.

Dernièrement, la mise en place du volet linguistique du Contrat d'accueil et d'intégration (CAI), puis du Diplôme initial de langue française (DILF) qui lui est associé, ont incité les éditeurs phares du Français langue étrangère (FLE) à trouver des concepteurs d'outils pédagogiques pour ce « nouveau » marché. Plusieurs ensembles pédagogiques à destination des publics migrants ont vu le jour, permettant une large diffusion des savoir-faire des acteurs de la formation des migrants. C'est le cas, par exemple, de *Trait d'Union*, paru en 2004⁽²⁾.

(1) On doit saluer ici l'extraordinaire travail de recueils documentaire des responsables de cette revue, créée par Jacques Ghys, le fondateur de l'association AMANA, qui permet aujourd'hui de retracer les grandes lignes de l'évolution de la formation des publics migrants en France. Nous n'avons pas encore pu retrouver le rapport cité, dont les références sont les suivantes : Ministère du Travail – Travailleurs Immigrés – Directeur de la Population et des Migrations et Ministère de l'Éducation – Direction des Lycées – Service de la formation continue. Les méthodes et l'effort de recherche en matière d'enseignement du français aux travailleurs étrangers, octobre 1976.

(2) Toutes les références de cet ensemble méthodologique se trouvent en fin d'article.

Une partie des propositions de *Trait d'Union* montre que les trois premiers points du programme énoncé en 1977 ont été mis en œuvre. Ainsi l'ouvrage propose une approche modulaire de l'écrit, adaptable aux besoins des apprenants, une initiation à la lecture sémiotique et une initiation à la numératie.

Mais ce ne sont pas les seuls éléments à avoir évolué. Si l'on compare la Méthode de lecture pour les adultes d'Afrique du Nord et *Trait d'Union*, on mesure l'énorme chemin méthodologique parcouru en cinquante ans. Alors que dans la première, les personnages n'avaient pas ou peu de caractère, au point que Mouloud était tantôt un adulte, tantôt un enfant et prenait le nom d'Ali la page suivante, les personnages de *Trait d'Union* ont une identité fixe. On n'enseigne plus de mots isolés hors contexte et les énoncés descriptifs comme « Le père parle à Mouloud, Mouloud écoute » ont laissé la place à des dialogues. *Trait d'Union* propose une introduction à l'analyse métalinguistique (notions de genre, de nombre, de flexion verbale, etc.) qui avait été délibérément évitée par la Méthode de lecture pour les adultes d'Afrique du Nord. L'apprenant est aujourd'hui invité à parler de son regard sur la société française... Nous arrêterons là une liste qui pourrait s'avérer très longue. Une chose est certaine, les propositions méthodologiques de *Trait d'Union* sont nourries des apports des recherches récentes en didactique des langues étrangères.

L'inverse est moins vrai, car la didactique des langues étrangères ne prend pas en compte les évolutions du champ de la formation des adultes migrants et ses domaines de compétence propres.

Prenons l'exemple de l'histoire des méthodologies de l'enseignement des langues étrangères, qui a fait l'objet de plusieurs publications. Deux ouvrages en particulier, l'un écrit par Christian Puren (1988), l'autre par Claude Germain (1993), sont bien connus car ils constituent la base de l'incontournable cours d'histoire des méthodologies des cursus universitaires en français langue étrangère (FLE). Il existe également une revue consacrée à ce domaine de recherche, les *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*⁽³⁾. Dans l'ensemble de ces publications, ne sont mentionnées que les méthodes destinées aux publics scolaires ou très scolarisés du champ du FLE. Les outils destinés à la formation linguistique des publics adultes moins scolarisés ne sont pas pris en compte.

Il est possible que l'absence d'allusion aux méthodes caractéristiques du champ de la formation des migrants soit due au manque de visibilité des outils conçus dans ce contexte. Mais il semble également que dans l'esprit de beaucoup, si un formateur possède les outils et les savoir-faire nécessaires pour former des publics scolarisés, il est en mesure de former des apprenants moins ou pas scolarisés, selon le vieil adage « qui peut le plus, peut le moins ». Or, rien n'est plus faux, car les publics peu ou pas scolarisés ne doivent en aucun cas apprendre moins.

Il est vrai que du point de vue du formateur, enseigner le français à des publics non francophones, qu'ils soient scolarisés ou pas, implique des savoir-faire communs : une décentration linguistique et une décentration culturelle. Le formateur en langue est un « interlocuteur bienveillant et coopératif »⁽⁴⁾ qui trouve du sens dans des énoncés ou des attitudes qui pour d'autres sembleraient incompréhensibles.

Mais former des publics peu ou pas scolarisés implique une autre forme de décentration. Le formateur doit remettre en question les évidences acquises au cours de sa scolarisation pour comprendre les procédures intellectuelles des apprenants.

(3) Édité par la SIHFLES, la Société internationale pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde.

(4) Ce sont les termes utilisés pour la description au niveau A1.1, requis aujourd'hui pour l'obtention du DILF. Voir Beacco, Jean-Claude, Ferrari, Mariela de, Lhote, Gilbert et Tagliante, Christine. 2005. Niveau A1.1 pour le français (Publics adultes peu francophones, scolarisés, peu ou non scolarisés – Référentiel et certification (DILF) pour les premiers acquis en français. Paris : Didier. 236 p.

Ce savoir-faire est d'autant plus difficile à acquérir que sa nécessité n'est pas évidente au premier abord. Alors que les différences linguistiques s'entendent, que les différences culturelles se voient dans les gestes ou les vêtements, les différences de représentations cognitives ne sont pas immédiatement perceptibles.

Ainsi, de nombreux domaines d'enseignement et d'apprentissage, peu étudiés et peu observables avec des apprenants du champ du FLE, ont été explorés par les formateurs d'adultes migrants, dépassant parfois largement le cadre des compétences langagières. Mais certaines sont bien des compétences linguistiques : c'est le cas de l'initiation à la lecture et l'écriture en langue étrangère et du développement des compétences métalinguistiques. Des domaines dont on peut penser qu'ils pourraient encore faire partie intégrante du champ d'expertise de la didactique des langues étrangères, mais qui, de fait, y sont peu développés.

Un besoin d'histoire et de mémoire pour les formateurs

Les chercheurs en didactique du FLE ne prennent pas en compte les publics migrants, c'est un fait, clairement souligné par Sophie Etienne (2004). Cela pourrait ne pas avoir beaucoup d'importance. Mais dans le contexte politique, institutionnel et démographique actuel, l'absence d'écrits retraçant l'histoire du champ de la formation linguistique des migrants est éminemment problématique.

En effet, la nouvelle politique d'immigration, mise en place au début des années 2000, introduit de nouveaux critères pour le recrutement des formateurs. Les cahiers des charges des financeurs des actions de formation linguistique indiquent explicitement que les intervenants doivent avoir de l'expérience ou être diplômés en FLE.

Or, le baby-boom a fait place au « papy-boom » et les formateurs les plus expérimentés, détenteurs de la mémoire du champ de la formation des immigrés, quittent le terrain. Parallèlement, les jeunes diplômés des cursus universitaires FLE viennent dans le champ de la formation des migrants porteurs d'une autre histoire, celle du champ du FLE. Mais cette histoire-là est liée avant tout à la politique extérieure, au « rayonnement » de la France, à travers la diffusion de sa langue et de sa culture, qui sont des produits de luxe consommés d'abord par des élites.

Nous nous trouvons par conséquent dans une période charnière. La transmission des valeurs, des enjeux et des progrès méthodologiques du champ de la formation des migrants pourrait bien ne pas être assurée, car ceux qui en sont les détenteurs s'en vont alors que bien des savoirs et des savoir-faire constitués sur la durée n'ont pas été décrits.

Sans remettre en cause les compétences et l'investissement des nouveaux formateurs, nous pouvons nous demander si les cursus universitaires FLE permettent d'acquérir tous les éléments nécessaires à une compréhension rapide des enjeux de la formation des migrants afin de faire de la mémoire et de l'histoire de l'immigration une ressource pédagogique.

Conclusion

Il est évident qu'au-delà des méthodologies d'enseignement, c'est l'ensemble du champ de la formation des migrants qui souffre d'un manque de mise en perspective historique. Mais, si les grandes étapes de l'histoire des institutions sont toujours inscrites quelque part, si les textes de loi sont archivés, les sources

permettant d'élaborer l'histoire des pratiques disparaissent avec leurs auteurs.

Il est aujourd'hui nécessaire de recueillir et d'analyser les outils et les pratiques des formateurs de la formation linguistique des migrants, afin d'œuvrer à la conservation des acquis, d'assurer leur transmission et de donner aux formations universitaires FLE les moyens de préparer au mieux les futurs formateurs.

Le travail de recueil des archives privées des associations comme le CLAP, le CLP ou l'AEFTI entamé par Génériques, tout comme le travail de capitalisation et de retour sur son histoire de l'AEFTI, laissent penser que l'objectivation et la mise en perspective de la formation linguistique des migrants ne se fera pas attendre bien longtemps.

« Chaque fois qu'un vieillard meurt, une bibliothèque a brûlé » ce proverbe africain, utilisé par Amadou Hampâté Bâ pour illustrer la situation des sociétés sans écriture, semble aujourd'hui pouvoir s'appliquer aux pratiques et aux outils des formateurs expérimentés du champ de la formation linguistique des migrants. Ne laissons pas disparaître nos bibliothèques sans leur avoir donné l'occasion de transmettre leur héritage. ♦

Bibliographie générale

BLOT Bernard, MARIET François et PORCHER Louis. 1978. Pour la formation des travailleurs migrants. Paris : Didier-Crédif. 179 p.

COSTE Daniel. 1990. « Questions sur le statut et la spécificité d'une histoire de l'enseignement des langues ». Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde. n°6, septembre 1990. p 9-29.

ETIENNE Sophie. 2004. Pour une prise en compte d'un secteur négligé en didactique du français langue étrangère : La formation de base. Thèse de doctorat en Didactologie. Université d'Aix-Marseille, sous la direction de Chantal Forestal. 346-299 p.

GALISSON Robert. 1980. D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères – Du structuralisme au fonctionnalisme. Paris : CLE international. 159 p.

GERMAIN Claude. 1993. Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire. Paris : CLE international. 351 p.

GOUGENHEIM Georges. 1958. Dictionnaire fondamental de la langue française. Paris : Didier.

LECLERCQ Véronique. 1995. « Les enjeux pédagogiques de l'alphabétisation – Etat des lieux ». Migrants Formation. n°100, mars 1995. p 26-41.

NOIRIEL Gérard. 2005. « Histoire de l'immigration en France. Etat des lieux, perspectives d'avenir ». Hommes et Migrations. n°1255, mai-juin 2005. p 38-48.

PUREN Christian. 1988. Histoire des méthodologies d'enseignement des langues. Paris : CLE. 207 p.

Outils pédagogiques et d'ingénierie éducative

ADAMI Hervé. 2004. Trait d'union 1 : Lire : méthode de français : apprentissage de la lecture pour adultes. Paris : CLE international. 93 p.

BEACCO Jean-Claude, FERRARI Mariela de, LHOTE Gilbert et TAGLIANTE Christine. 2005. Niveau A1.1 pour le français (Publics adultes peu francophones, scolarisés, peu ou non scolarisés – Référentiel et certification (DILF) pour les premiers acquis en français. Paris : Didier. 236 p.

CREDIF. 1963. Méthode de lecture pour les adultes d'Afrique du Nord – 1^{er} degré débutants. Paris : Institut Pédagogique National. 144 p.

ETIENNE Sophie. 2004. Trait d'union 1 : Ecrire : méthode de français : apprentissage de l'écriture pour adultes. Paris : CLE international. 93 p.

IGLESIS Thomas et VERDIER Claire. 2004. Trait d'union 1 : Méthode de français pour les migrants : cahier d'exercices. Paris : CLE international. 94 p.

IGLESIS Thomas et VERDIER Claire. 2004. Trait d'union 1 : Méthode de français pour les migrants : livre du professeur. Paris : CLE international. 141 p.

IGLESIS Thomas, VERDIER Claire, FERRARI Mariela de et al. 2004. Trait d'union 1 : Méthode de français pour les migrants. Paris : CLE international. 127 p.



Linguiste, Maître de conférences
à l'université Nancy 2
Membre du Conseil d'Administration
de l'AEFTI Lorraine-Alsace

L'enjeu de la mémoire

Par Hervé ADAMI

Je voudrais tout d'abord saluer les participants à cette journée de travail organisée par l'AEFTI. Je n'ai malheureusement pas pu me joindre à vous pour des raisons professionnelles mais j'ai tenu à envoyer ce texte parce que le thème qui fait l'objet de vos travaux m'intéresse tout particulièrement. Je voudrais aussi saluer fraternellement mes très chers amis de la fédération AEFTI.

La mémoire est un sujet qui m'intéresse et qui me préoccupe à la fois. Il m'intéresse comme chercheur et il me préoccupe comme citoyen. Il m'intéresse comme chercheur qui travaille sur les rapports au langage des classes populaires et, partant, sur leurs rapports au savoir et au réel. De tous temps et en tous lieux, la mémoire populaire se transmet mais elle ne s'accumule pas. Faute de pouvoir s'objectiver par l'écrit ou par le patrimoine artistique ou architectural, elle tente de survivre avec la tradition orale, par les proverbes ou par les rites, par le geste et par la parole. La mémoire populaire est indissolublement liée aux lieux, aux personnes, aux gestes ou aux pratiques du quotidien qui constituent une culture qui ne se pense pas comme telle. Sans écrit, les cultures populaires ne se survivent que par les écrits de ceux qui ne sont pas issus de ces cultures. C'est un problème que connaissent bien les ethnologues. Les cultures populaires ne survivent pas non plus par leur habitat, toujours précaire, régulièrement détruit et reconstruit. Elles ne se survivent pas par l'image, luxe inaccessible (jusqu'à l'apparition de la photo) réservé à ceux qui pouvait se payer les services d'un artiste. De tous temps et en tous lieux, la mémoire populaire n'a pu véritablement s'enraciner et laisser des traces durables. L'Histoire des historiens est presque toujours l'histoire de ceux qui se sont racontés et qui ont su en conserver les traces. Les peuples, utilisés, déplacés, méprisés n'ont souvent laissé que les traces de leurs souffrances. J'ai toujours pensé qu'il y avait une sorte d'indécence à parler des ces civilisations dont on nous vante les mérites et la grandeur : de la Grèce classique à la Perse de Darius, de la Bagdad ou de la Cordoue califales à la France de Louis XIV et jusqu'à nos civilisations de la consommation d'aujourd'hui, les peuples ont toujours été tenus dans le plus parfait mépris. La grandeur d'une civilisation devrait être mesurée non pas au nombre ou à la qualité de ses philosophes ou de ses artistes mais au sort fait à son peuple.

Le mérite de notre époque sera peut-être d'avoir permis aux classes populaires, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, de perpétuer leur souvenir : par la photographie et le film que les familles utilisent abondamment, par l'écrit qu'elles maîtrisent (avec quelques difficultés parfois nous le savons bien qui nous intéressons aux questions d'illettrisme), par la parole enregistrée, etc. Mais la mémoire populaire est fragile, illégitime, incertaine.

La tradition orale ne garde le souvenir que des générations à portée de mémoire, c'est-à-dire les grands-parents. Au-delà, le souvenir s'étiole, se fragmente puis disparaît. Or, sans mémoire, la conscience populaire est fragile. Pinçon et Pinçon-Charlot ont remarquablement montré, avec leurs études sur la bourgeoisie, en quoi la mémoire est un élément structurant de la conscience de classe.

Je disais au début de ce texte que la mémoire était un thème qui, en tant que citoyen, me préoccupait. Je suis moi-même issu d'une famille populaire de la Lorraine industrielle, région qui comme chacun le sait a subi la crise de plein fouet. C'est un cas d'école, si j'ose dire, du sort fait aux populations.

La Lorraine a constamment été au cœur des guerres et des conflits entre les puissances européennes. Pendant la guerre de Trente Ans, sa population a été décimée aux deux tiers et elle fut repeuplée par les Suisses notamment. Les deux guerres mondiales et l'annexion de la Moselle plus récemment ont provoqué des déplacements massifs de populations. Quand la Lorraine a connu le développement industriel de la fin du 19^{ième} siècle et du début du 20^{ième} siècle, les populations paysannes ont été brutalement arrachées à la terre pour fournir la main d'œuvre dont l'industrie avait un besoin pressant. Cette main d'œuvre ne suffisant pas, il a fallu faire venir des trains entiers de polonais et d'italiens pour travailler dans les mines et la sidérurgie. Toute cette population s'est mêlée et a fait souche, non sans heurts, en forgeant une nouvelle culture ouvrière fière et consciente d'elle-même. Il semblait à ces lorrains des Trentes Glorieuses que l'avenir était radieux fait de plein emploi et de perspectives d'élévation sociale pour leurs enfants. La crise destructrice a ravagé cet espoir et cette culture. Les ouvriers lorrains, tous anciens paysans français, polonais ou italiens, transplantés et à peine réenracinés ont perdu deux fois la mémoire en l'espace de trois générations. Cette mémoire de travail, de souffrances et de luttes victorieuses forgée en quelques dizaines d'années semblait encore trop dangereuse cependant pour les casseurs de la restructuration industrielle qui se sont empressés de détruire les symboles de cette culture. Les Lorrains ont dû assister à l'ultime sacrifice : la destruction physique des puits de mine et des hauts-fourneaux. Il faut l'avoir vécu pour comprendre ce sentiment de rage qu'ont alors ressenti les lorrains. En détruisant ces installations industrielles, les casseurs savaient pertinemment qu'ils détruisaient des symboles et les supports physiques de la mémoire ouvrière. Une fois encore, il ne restait plus que la tradition orale et les récits des anciens. La mémoire de cette culture est encore forte mais pour combien de temps encore ?

Sur les questions de la mémoire, comme sur d'autres, les fractures et les « différences » dont on parle tant depuis une vingtaine d'années ne se situent pas entre le Nord et le Sud, entre les noirs et les blancs, entre les migrants et les sédentaires mais entre les possesseurs de biens matériels et symboliques et les autres. L'histoire oubliée et niée est bien l'histoire DES peuples et non l'histoire de certains peuples. A qui va-t-on s'adresser pour exiger la repentance pour ces centaines de générations de paysans et de manouvriers humiliés, massacrés dans les guerres et les révoltes, réduits à l'indigence matérielle et culturelle, du Berry à la vallée du Nil, de l'empire des Incas à l'Inde des Moghols ?

Le devoir de mémoire doit être appliqué pour ces cultures populaires et ce pourrait être une mission des associations d'éducation populaire comme l'AEFTI : aider au recueil minutieux, patient des fragments matériels et symboliques de cette mémoire qui file sans laisser de trace. La construction d'un avenir moins inégalitaire et plus juste est sans doute à ce prix pour éviter que l'histoire ne se répète trop souvent et trop longtemps. ♦

« L'alpha » : histoire, mort et renaissance(?) d'une culture de l'engagement

Par Jean CHABANNES

Tout juste vingt ans après m'avoir laissé sur le bord de son chemin, le monde de l'alpha m'est réapparu comme un cimetière d'associations et un réservoir de chômeurs qualifiés. Triste état des lieux pour un si jeune mouvement social.

Les métiers qui se sont construits ou réorganisés autour de la problématique de l'immigration ont éprouvé sans doute, au tournant du siècle, le besoin de se remettre en question ; pas nécessairement de disparaître ni de se reconvertir en d'autres directions. Il est évident que l'évolution du contexte global et des flux d'immigration appelait des changements dans l'attitude, les méthodes, les préoccupations centrales. Mais pas la destruction du chantier.

Pourquoi cet effacement? Comment a-t-on pu perdre en route le sens, cette composante si essentielle que, lorsqu'elle s'efface, c'est la culture toute entière qui est en danger de mort? Quand le sens est perdu, il n'y a plus ni intérêt ni motivation, et bientôt plus d'autre raison d'être que le difficile maintien d'emplois de plus en plus précaires.

Il me semble que c'est symptomatique d'un mouvement d'ensemble. Quand la machine en place sera venue à bout des derniers témoins porteurs d'une culture considérée comme révolue, on aura perdu aussi le sens de notre action, et plus rien ne pourra désormais empêcher l'avènement du monde propre qu'on promet à nos enfants : sans risque, sans conflit, sans différences, sans nuances, sans opposition –mais tellement ennuyeux...

À l'heure où elle ne semble plus présenter le moindre intérêt, sinon aux yeux de quelques anciens combattants nostalgiques, c'est la dimension politique de cette histoire qui me paraît essentielle. Car pour moi c'est clair: l'effacement de l'alpha comme mouvement populaire et creuset culturel, a commencé le jour où les acteurs ont cessé de concevoir leur intervention comme un combat politique.



On a vu surgir l'alpha dans les années 60, comme par génération spontanée, d'un puissant et vaste mouvement de solidarité. Alors, tout était mêlé, ceux qui prenaient les initiatives ne cherchaient pas à faire le tri entre les multiples motivations qui pouvaient les animer. C'est dans un second temps qu'on s'est mis à discuter, discerner, structurer les diverses facettes d'un élan qu'on qualifiait globalement de militant.

La prise en main par l'Etat et la professionnalisation financée sur fonds publics, développées au cours de la décennie 70-80, constituaient un progrès considérable, mais comportaient un risque important qu'on n'a pas tardé à constater.

Dans un premier temps, la richesse des moyens engagés et la reconnaissance administrative pouvaient laisser croire à un bel aboutissement de plusieurs années de bricolage militant. Mais, très vite, on a su ce que représente l'asservissement à un dispositif public, avec des logiques d'objectifs et de moyens très différentes de celles qui avaient sous-tendu les années de lutte dans la pauvreté. Accompagner et armer des personnes en difficulté dans leur combat quotidien face à une société d'accueil qui porte souvent mal son nom, ou participer à un programme gouvernemental pour la résorption des troubles sociaux et de l'illettrisme de masse: voilà deux manières très différentes et difficilement conciliables de concevoir les choses.

Au tournant des années 80, beaucoup d'entre nous se sont laissés tenter par le mirage de la gauche au pouvoir; puis se sont trouvés piégés dans leurs choix, à l'heure du désenchantement. L'enthousiasme d'une alternance aussi brillante qu'illusoire nous avait empêchés de voir dans quel cocon douillet nous étions en train de nous enfermer: le miroir aux alouettes d'un accès démocratisé aux financements publics, le mirage d'une harmonieuse coopération entre l'Etat et la société civile nous avaient fait oublier, un bref instant, le bruit des vents contraires venus de toute la planète, qui ne contourneraient pas davantage nos frontières que, quelques années plus tard, le nuage de Tchernobyl. Nous n'avions pas évalué la hauteur de la chute, pour le jour où le prince de ce monde, le marché libéral, prendrait le dessus. D'ailleurs, cela n'a pas attendu le retournement des urnes: on a commencé par ériger, au nom d'un socialisme ouvert, deux idoles: l'Entreprise et la Modernité; Sous ces auspices on a orienté la professionnalisation vers une pseudo fonctionnarisation de l'ensemble du secteur socio-éducatif et culturel: le monde associatif se trouva ainsi sous le double joug de la technocratie et du contrôle administratif d'Etat.

L'alpha n'est pas le seul domaine où la vie associative se soit vidée de sa substance militante lors du virage manqué de l'accession au pouvoir de la gauche. La France était devenue une sorte d'oligarchie constitutionnelle dirigée par un charismatique grand patron. Dans les divers secteurs de la vie sociale soudain tout s'était arrêté, dans l'attente de ce qui vient d'en haut. Les responsables ont pris du grade, les militants ont déserté le terrain pour occuper des fonctions plus centrales, la province s'est vidée au fur et à mesure que Paris se gonflait d'une nouvelle cour, autour de celui que le peuple, à sa grande surprise, venait d'élire triomphalement. On a assisté rapidement au déclin de la vie associative militante et imaginative. Le foisonnement idéologique et créatif de l'après soixante huit est tombé dans le piège d'une politique nationale centralisatrice focalisée sur le grand spectacle parisien et les jeux de pouvoir des nouvelles vedettes de premier rang.

Dans le même temps exactement, l'explosion du pouvoir économique instaurait un nouvel ordre mondial des choses: la démocratisation et le développement gigantesque de la spéculation entraînaient l'hégémonie des marchés boursiers tandis que, dans les pays développés, la croissance de la fracture sociale par le chômage et la pauvreté se dissimulait derrière le rideau d'une classe moyenne de plus en plus nombreuse, individualiste, riche, entreprenante, revendicative, organisée en lobbies et confortablement majoritaire, choyée par tous les pouvoirs. Les relations avec le pouvoir central de ce qu'on s'est mis à appeler la société civile ont pris la forme d'un clientélisme, par le biais d'une forme moderne d'assujettissement: l'appel à projet, qui soumet l'énergie productive et l'efficacité locale des associations aux règles des financements publics définis en haut lieu.

Les associations militantes d'autrefois n'ont pas pu (ou pas su?) résister à l'injonction libérale. À mesure que les politiques de financement ont mis en concurrence des organismes de toutes natures, les associations qui oeuvraient depuis un certain nombre d'années sur le terrain de l'alpha ont été placées devant ce choix difficile: se transformer en entreprises pour s'aligner, ou se positionner sur d'autres secteurs en abandonnant leur spécialité aux nouveaux venus, ou se contenter de quelques miettes pour animer des actions socio-éducatives considérées comme marginales, ou bien disparaître purement et simplement.

L'efficacité technique a pris le pas sur le volontarisme civique. Tout le monde semble avoir rendu les armes. Ceux qui luttent encore, c'est pour tenter de ne pas perdre l'aumône publique, et de pouvoir maintenir en place quelques emplois pour encore quelque mois. Mais en désespoir de cause, pas vraiment pour défendre une belle idée à laquelle on croit.

Il est trop facile de mettre en cause le complot anonyme du libéralisme, comme s'il s'agissait d'une entité diabolique incontournable, puissance surhumaine contre laquelle il n'y aurait pas de résistance possible. Pour ma part, je suis tenté de penser que nous vivons les conséquences d'un divorce. Or, pour divorcer, faut être deux. En fait, il s'agit de plusieurs divorces à la fois: entre ceux qui ont voulu (et pu) faire le choix de la professionnalisation et ceux qui sont restés dans le bénévolat (par choix ou par force); entre les associations militantes et leurs avatars déguisés en entreprises; entre bénévolat militant et bénévolat de service technique ou strictement caritatif; entre les anciens, porteurs de l'histoire d'un projet politique, social et culturel, et les modernes porteurs d'un projet technique, libéral. Et par-dessus tout cela, divorce entre les acteurs de terrain et les décideurs/financeurs.



C'est à la lumière de cette analyse -évidemment partisane- que je propose de relire l'état actuel du monde de l'alpha. Une nouvelle mobilisation pour le remettre debout et en état de marche, ne peut s'envisager que dans cette perspective peu conforme au discours général, que j'ose appeler révolutionnaire. Prenant en mains un aspect déterminant de la problématique sociale contemporaine, notre métier de l'alpha ne constitue qu'une simple pièce, mais une pièce motrice, dans une nouvelle horlogerie, dont les fondements encore souterrains (mais non clandestins) sont en train de se mettre en place un peu partout.

Certes, l'engagement militant d'hier, né en période faste, doit être revisité à la lumière de la réalité du monde actuel. Sans doute ira-t-il rejoindre logiquement le combat de résistance de tous les laissés pour compte, après le passage du rouleau compresseur. Hier, le fond de tableau c'était le VietNam et l'Algérie, ensuite ce fut la montée vertigineuse du racisme et du populisme dans les moindres recoins de la société; maintenant, c'est sans doute la mondialisation, la pauvreté, le pillage de la planète, les OGM, l'impuissance du monde politique à canaliser l'irresponsabilité des actionnariats anonymes.

La dimension politique des problèmes posés n'appelle pas nécessairement une bataille de catéchismes, ni une conception initiatique de la formation reçue ou donnée par les militants. L'alpha a pu, dans les élans passionnés de la jeunesse, revêtir quelquefois cet aspect. Mais il faut considérer le travail en profondeur qui a été accompli à partir de là, fait de débat, d'analyse, d'autocritique, pour parvenir à une re-fondation et à une conception plus ouverte, plus aimable aussi. L'action de pure contestation a fait place à l'élaboration de propositions concrètes pour promouvoir la citoyenneté, l'alliance de la pensée et de l'action collectives, la liberté d'expression des individus et les droits fondamentaux des personnes.

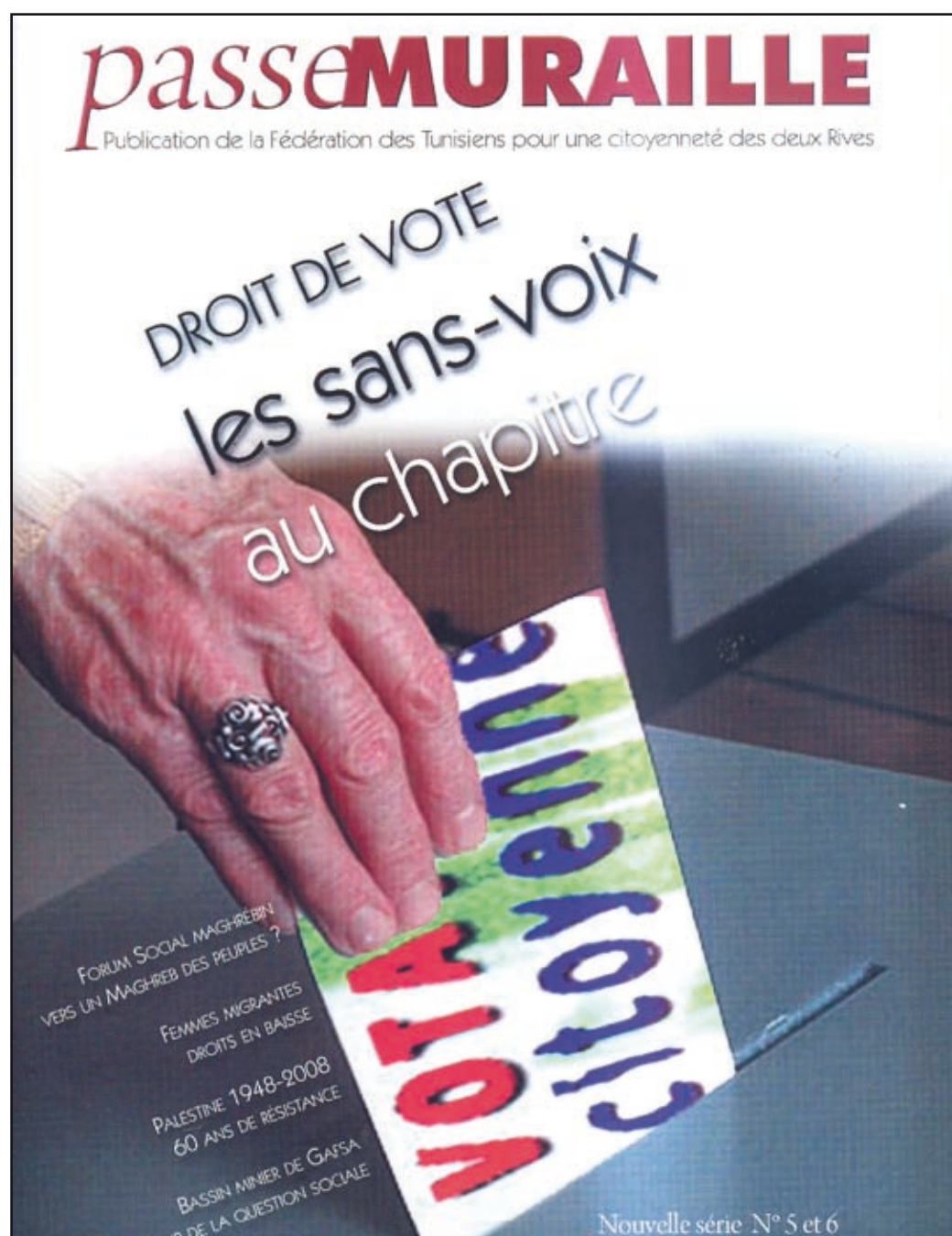
Aujourd'hui, on insistera sans doute davantage sur la dimension humanitaire. Mais il faut regarder au-delà de l'image médiatique pour discerner le mouvement humaniste qui se cherche une nouvelle dimension: européen, gréco-latin et judéo-chrétien à la fin du moyen âge, il s'ouvre aujourd'hui à une dimension mondiale et à une signification réellement universelle.

Cela met en évidence la nouvelle dimension culturelle des problèmes qui se posent au monde. Nous entrons dans une ère d'intér-ité où la rencontre, les mouvements et l'influence réciproque des personnes et des groupes sociaux (nationalités, langues, religions, cultures) prennent plus d'importance que les institutions établies. Dans cette dynamique nouvelle le monde de l'alpha pourrait jouer le rôle moteur d'un mouvement essentiellement interculturel.

Cette évolution a une dimension pédagogique: pour animer ce moteur d'interculturalité on aura besoin d'outils, il faudra développer des techniques, mener

une recherche expérimentale. Refonder l'école pour tous : on revient à la perspective d'un mouvement d'éducation permanente qui ne se définit pas principalement par ses actes techniques, mais par son esprit, ses orientations et son dynamisme. Or l'esprit n'est pas une chose fixe, mais une énergie évolutive. Dans cette perspective, il faut cesser d'enfermer l'alpha dans une série d'actes de formation modulaires et répétitifs en réponse à des commandes techniques isolées et calibrées. Mettre fin à l'intervention de formatage linguistique qui enseigne une langue présentée comme l'institution uniforme qui s'impose à tous.

Je ne veux pas croire qu'il n'y ait pas de sortie à la crise que traverse le monde de l'alpha. Ni la régression du vouloir politique, ni la limitation des moyens, ni le cadre toujours plus contraignant dans lesquels sont enfermés la plupart des acteurs ne pourront faire taire l'évidence du besoin et le caractère impératif du droit pour tous d'accéder à l'exercice de la citoyenneté. Je m'entête à espérer un retournement de situation et à penser qu'en attendant, nous avons en mains de quoi armer la résistance nécessaire. ♦





Chargée de mission à la Fédération nationale des AEFTI
DR en Didactologie des langues et culture. Auteur de *Trait d'Union Écrire*, co-auteur de *Lecture écriture* et livret 2 de *trait d'Union*.

La formation linguistique, un acte fondateur du Réseau AEFTI

Par Sophie ETIENNE

Si les AEFTI ont évolué et préparent désormais les stagiaires au monde de l'entreprise, il ne faut pas oublier que la formation linguistique est un acte fondateur de l'AEFTI parce que cette formation particulièrement porte des enjeux majeurs auxquels nous avons toujours été attentifs et vigilants.

Les enjeux de la formation linguistique oscillent aujourd'hui entre le droit et les devoirs, entre l'adaptation des travailleurs, la gestion sociale du chômage, la gestion des flux migratoires, et l'émancipation.

Il serait sans aucun doute intéressant de réfléchir avec nos partenaires sur le positionnement que nous adoptons face à ces différents enjeux. Les AEFTI sont en effet au cœur de la réflexion puisqu'elles répondent à la fois aux demandes institutionnelles de formations et aux demandes particulières des publics⁽¹⁾. Elles sont à la fois centres de formations et associations militantes.

Les objectifs liés aux formations impliquent nécessairement un traitement différencié de l'enseignement/apprentissage. Ce traitement peut-être purement technique, vers une « rentabilité maximale » ou se fonder sur une éthique qui va bien au-delà de la fonctionnalité. C'est ce qui fait la spécificité de notre réseau.

Les AEFTI répondent à la demande de publics de plus en plus variés⁽²⁾ et apportent leur réflexion à l'analyse des dispositifs auprès des jeunes et adultes dans le cadre de politiques formatives très changeantes. Elles s'adaptent au mieux aux dispositifs successifs aux noms barbares (CES, SIFE, CRE, SAE, CFI, PAQUE, PRDF, IRILL, AFB, APP, CAI...).

De fait, les publics inscrits dans les AEFTI ont évolué au cours des années, leurs désignations également. Pendant longtemps, ils ont subi l'amalgame entre « travailleurs immigrés, analphabètes, illettrés, BNQ », maintenant CAI ... et autres sigles liés à leurs statuts.

Le fil conducteur dans l'évolution des AEFTI a toujours été de ne pas laisser de côté les plus démunis, le réseau a toujours privilégié la réponse à la réalité du terrain.

(1) Les publics AEFTI ont toujours été prioritairement les publics les plus exclus, c'est un choix éthique. N'oublions pas que l'AEFTI est fondée par des militants CGTistes pour la plupart. C'est ce qui fonde le statut du réseau AEFTI :

« La Fédération AEFTI et ses associations membres ont pour but fondamental la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme, la promotion du droit à la formation et la qualification de la population immigrée et des publics en difficulté d'insertion ».

(2) Les réfugiés politiques, économiques, bientôt écologiques. Les premiers réfugiés viennent du sud-Est Asiatique et du Chili. Afrique du nord, Afrique subsaharienne, Europe de l'est, Asie, arrivées différentes selon les régions.

L'AEFTI affronte par conséquent une complexité croissante due non seulement à l'hétérogénéité des publics mais également aux changements institutionnels. C'est cette capacité d'adaptation et d'analyse qui la place au cœur de la réflexion actuelle car en choisissant de travailler avec des publics marginaux, elle a permis de mettre sous la lumière les failles de l'engrenage institutionnel, elle permet de recentrer l'action sur tous, en ne laissant personne de côté. L'AEFTI est à la fois un observatoire du terrain et une tribune pour les plus exclus.

Cette histoire que nous portons collectivement nous donne une identité propre. Et nous permet d'avoir une analyse expérimentée.

Il faut désormais réfléchir à la manière dont nous allons la traiter.

Plusieurs perspectives s'offrent à nous. Dans une optique pédagogique on peut s'interroger sur la manière de traiter notre mémoire AEFTI qui va avec la mémoire de la France et la mémoire des personnes que nous recevons⁽³⁾. Dans un panorama associatif, il nous semble important de mener la réflexion avec nos partenaires : apprenants, universités institutions Etats, partenaires euro méditerranéens, autres organismes de formation, secteur caritatif, secteur économique (entreprises) secteur social (centres sociaux) syndicats. Enfin, dans une perspective logistique et pragmatique, il nous faudra réfléchir sur le travail que nous pouvons mener pour traiter nos archives⁽⁴⁾.

Cette mémoire est d'autant plus précieuse qu'elle s'inscrit dans un contexte alarmant où le pouvoir politique veut en finir avec la repentance. Rappelons que le 18 mai dernier, huit chercheurs ont démissionné du comité d'histoire de la future cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI⁽⁵⁾) pour protester contre la création d'un ministère dont l'intitulé associe «immigration» et «identité nationale».

Approche didactique

Rappelons que cette approche militante est née dans les années 70. Il s'agissait de s'engager pour permettre l'accès à tous à la formation ce qui a demandé une forte implication de la part de personnes engagées (dont les universitaires). À cette période, les manuels d'alphabétisation sont nombreux à fleurir.

Ils sont de qualité variable. Les travaux du français langue étrangère sont dominés par les actions du CREDIF et du BELC qui inventent les méthodes fonctionnelles pour les travailleurs immigrés. Les thématiques abordées diffèrent, elles sont soit insipides et reflètent une image stéréotype des publics, soit très engagées. Par exemple, les méthodes AEFTI et Maspéro n'occultent pas les conditions de vie difficiles des travailleurs immigrés ou encore les grèves chez Renault. Si au départ, le public AEFTI était constitué exclusivement de travailleurs immigrés (d'où notre sigle), il a fortement évolué depuis.

(3) Problèmes de colonisation, est-ce que ça permet d'avancer ?

- travailler sur la mémoire des gens et leurs cultures
- langues des personnes pour mieux repartir (valorisation des apprenants)
- travail interculturel
- histoires de vie

(4) les outils pour pérenniser ce travail de mémoire :

- Travail avec les stagiaires, publications centres ressources, archives
- collecte
- analyse et traitement
- diffusion (partage avec les autres)
- traces de cette mémoire AEFTI :
- Album photo, nos publications archives de la Fédération, nos outils, les archives personnelles de chacun, la mémoire des apprenants, leurs vieux carnets.

(5) À l'origine la Cité nationale de l'histoire de l'immigration devait changer le regard sur l'immigration en rappelant comment des vagues d'étrangers ont contribué à développer la France. Mais on a vu la naissance d'un Ministère de l'immigration et de l'identité nationale. Selon eux, l'identité nationale ne se définit pas, elle est le produit d'une histoire de lutte, mouvement, renouvellement. Ils rappellent que ce et n'a existé que sous Vichy. Ce ministère a permis de récupérer le vote du front national.

L'évolution des publics

Les AEFTI ont toujours accueilli les publics qui en avaient le plus besoin et généralement peu solvables. Dans les années 1970, ce sont les travailleurs immigrés, les premiers cours du soir sont dispensés par des bénévoles à l'AEFTI de Paris. Les premiers financements viennent de la direction des populations et des migrations en 1973. Le FAS (fonds d'Action social ; actuel Acsé) est le deuxième financeur à partir de 1975, suite à la déclaration de Paul Dijoud qui veut éliminer l'analphabétisme chez les travailleurs migrants.

Les AEFTI régionales se mettent en place⁽⁶⁾, l'AEFTI se dote d'une revue en 1982. *Savoirs et formation* a pour particularité d'allier réflexion pédagogique et réflexion politique sans langue de bois. Elle met en avant ses valeurs de partage et la centration sur les publics.

Les publics des AEFTI reflètent à la fois la situation économique et sociale de la France et les mouvements migratoires.

Ainsi, les premiers publics sont des travailleurs immigrés venus du Maghreb, mais en 1974, la crise économique se fait sentir, le chômage grimpe, la formation se voit attribuer un nouvel objectif : le traitement social du chômage, on réduit l'immigration, on met en place les premières expulsions (1977) même si dans le même temps la résolution CDMG (du comité européen sur les migrations) relative au regroupement familial est instaurée. La formation des femmes est désormais abordée dans les AEFTI. Parallèlement, on constate que les immigrés ne sont pas les seuls à rencontrer des difficultés linguistiques, le concept « illettrisme » naît. La segmentation entre la formation des publics immigrés et celle des français laisse la place à la notion de publics de bas niveau de qualification (BNQ). Les dispositifs de formations d'aide à l'insertion se diversifient, les AEFTI élargissent leurs contenus de formation pour s'adapter aux publics et aux nouveaux objectifs de la formation, c'est ainsi qu'elles s'ouvrent à la préformation professionnelle. En 1983, la formation continue devient le premier champ de compétence des régions, les AEFTI sont partenaires dans la formation des jeunes et adultes pour l'insertion sociale et professionnelle. Au milieu des années 1980, un nouveau public de réfugiés⁽⁷⁾ apparaît, il s'agit désormais de primo-arrivants scolarisés dans leur langue d'origine. La relation autrefois exclusive entre le Maghreb et la France s'estompe au profit de relations complexes avec différents pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. La mutation n'est pas exclusivement géographique, elle concerne aussi la composition des flux selon le sexe et l'origine sociale des personnes, leur niveau d'étude, et leurs objectifs⁽⁸⁾. ♦

(6) 1974, AEFTI Lorraine qui ouvrira ses cours de préformation professionnelle en 1982
- 1975, AEFTI Isère,
- 1978, création de l'AEFTI Saône et Loire et de l'AEFTI Savoie
- 1980, création de l'AEFTI Rhône (qui déposera son bilan en 1991) et de l'AEFTI Somme
- 1983, création de l'AEFTI de Paris
- 1985, création de l'AEFTI Haute Garonne,
- 1986 créations de l'AEFTI Var,
- 1988, création de l'AEFTI Ardennes
- 1993, création de l'AEFTI Seine et Marne, (qui dépose son bilan en 2000)

(7) Un réfugié politique est une personne qui a été obligée de quitter son pays, craignant d'être persécutée pour ses opinions. Les pays ayant ratifié la Convention de Genève du 28 juillet 1951 doivent un droit d'asile aux réfugiés politiques. On estime aujourd'hui à 165 000 le nombre de réfugiés politiques en France (la moitié sont des Asiatiques).

(8) Les Nations unies évaluent à 50 millions le nombre d'habitants qui pourraient être contraints de quitter leur lieu de vie en raison des conséquences du changement climatique (avancée du désert de Gobi en Chine, inondations au Bangladesh et dans le delta du Nil, submersion d'archipels comme les îles Tuvalu). D'ici à la fin du siècle, le nombre des réfugiés climatiques pourrait être porté à 150 millions. L'ONU appelle à la reconnaissance d'un statut juridique, sur le même mode que les réfugiés politiques.

Le terme « Réfugiés climatiques » a été utilisé pour la première fois par les photographes et journalistes du Collectif ARGOS, basé à Paris, qui avaient commencé leurs investigations sur ce sujet en 2002



Conclusion





Sociologue
(AISLF, APSE)

L'ENJEU DE LA MÉMOIRE DANS L'ACTE FORMATEUR

Par Laurent AUPIED

Ce séminaire de haute tenue et d'une réelle densité organisé le 17 juin 2007 dans les locaux de la FIAP à l'initiative de l'AEFTI dans le cadre du projet européen ODYSSEÉ(S), présente par bien des aspects, comme le soulignait l'ancien directeur de la DPM (Direction des Populations et des Migrations) Gérard MOREAU, une certaine forme de courage :

Une journée consacrée à l'histoire et à la mémoire est audacieuse par les temps qui courent, quand les dirigeants du pays appellent à la rupture avec les pratiques du passé, quand tout est fait pour que nous soyons obnubilés par les feux de l'actualité, pis, quand les projets de loi sur l'immigration remettent en cause des principes qui semblaient réellement assis et consacrés par nos valeurs...

Pour autant, ce séminaire s'est bel et bien déroulé, dans une constante liberté de pensée et de parole comme dans un profond respect de la pluralité des points de vue et des approches. Nous le soulignons d'autant plus que nous savons les intervenants mobilisés particulièrement attachés à ces principes républicains. Ces derniers ont en quelque sorte pris à la « lettre », le conseil, où plutôt l'invitation de Jean-Michel BELORGEY : « Ne méprisez aucune piste ; Ne vous arrêtez à aucun préjugé ; Explorer tous les possibles... ». Structuré autour de cinq « blocs » de travail (deux séances plénières en matinée ; deux ateliers en après-midi et une séance de restitution et de clôture des travaux), ce séminaire a en effet permis, non seulement l'expression, mais également, l'articulation entre eux, d'une diversité de points de vue rendant compte :

1. De la responsabilité, de l'implication et du rôle des institutions face à l'enjeu de la mémoire de l'immigration (séance plénière n°1) ;
2. Des approches théoriques existantes et permettant d'appréhender la notion complexe de mémoire (séance plénière n°2) ;
3. De trajectoires individuelles traversant ces dispositifs institutionnels et témoignant quelque sorte, et en direct, d'une mémoire en train de se constituer (atelier n°1) ;
4. Des pratiques et perspectives pédagogiques permettant de se saisir, dans l'acte de formation, de cet enjeu de la mémoire (atelier n°2).

En outre, sont venus nourrir nos réflexions et analyses, et plus largement, l'ensemble de ce séminaire de travail autour des enjeux de la mémoire de l'immigration dans l'acte de formation :

Un éclairage théorique

précisant la notion de mémoire et les enjeux qui lui sont associés dans le champ des sciences humaines et sociales.



Les stratégies institutionnelles

mobilisées dans l'accueil et la formation des migrants et leur évolution dans le temps.

Le témoignage de trajectoires individuelles

mettant en valeur les processus d'inscription des migrants dans la société d'accueil.

✿ Les réactions, commentaires et analyse des participants (séance plénière de restitution) ;

✿ Un ensemble conséquent de contributions dont il vous a été possible de prendre connaissance dans les pages précédentes.

Il est vrai que le schème : « institution / histoire / mémoire / migrants » constitue un objet complexe, polysémique et fortement chargé d'affects dont les contours restent encore à préciser. Toutefois, la finalité des travaux engagés par l'AEFTI n'était pas d'arriver sur ces questions, à une identification exhaustive et définitive des enjeux. D'autant plus que chacune des notions composant ce schème, est également, sujet à discussions et à débats, à la fois en termes théoriques et politiques, et, plus largement, dans l'ensemble du corps social. Devant un objet que nous pourrions qualifier de « fuyant », il a été fait le choix par les animateurs de l'AEFTI de tenter de le saisir, de le cerner, à partir d'une approche globale, quasi systémique.

Et de fait, si ce séminaire nous propose un fil conducteur, celui-ci ne nous apparaît pas de manière linéaire comme un enchaînement naturel de causes et d'effets mécaniques qui viendraient expliciter les multiples déclinaisons allant du politique et de l'institutionnel jusqu'au pratico pédagogique. En effet, l'enjeu de la mémoire dans l'acte formateur est ici appréhendé à partir de trois principales « portes d'entrée », qui, tout au long du séminaire sont entrées en résonance entre elles :

L'éclairage théorique

L'effort théorique dont témoigne ce séminaire s'articule autour de deux dimensions :

La première, portée par la contribution d'Emmanuel TERRAY est centrée sur la notion même de « mémoire ». Du fait du caractère « non stabilisé » de cette notion dans le champ des sciences humaines, il était en effet particulièrement utile et important de disposer en début de nos travaux d'un élément fort de cadrage en mesure de proposer aux participants, un socle commun d'analyse. La distinction entre « fausse » et « vraie » mémoire est de ce point de vue cruciale dans la conduite de nos travaux. Tout particulièrement parce qu'est nécessairement associé (selon E. TERRAY) à la « vraie » mémoire, un effort et une exigence méthodologique⁽¹⁾, un travail d'analyse critique et de confrontation des sources qui, au-delà, permet la construction d'un lien de coopération avec la science historique et aide au positionnement de la notion à l'égard du champ politique.

(1) Exigence méthodologique affichée par ailleurs comme un principe structurant de l'ensemble du projet ODYSSE(S).

Évitant les biais partisans et gardant le cap d'une approche scientifique en mesure d'apporter sa contribution au « devoir d'histoire » (champ politique), apparaît ici la dimension « opérante » de la mémoire. La notion devient porteuse d'une « intelligence collective » en mesure d'aider à la compréhension des enjeux et à la construction des actions futures.

La seconde regroupe l'ensemble des apports, témoignages et contributions relatifs aux situations de formation. Nous sommes là, dans le champ du socio pédagogique. Champ qui se présente ainsi à nous, comme une déclinaison pertinente du cadrage précédemment proposé.

Prenant appui sur l'analyse de l'évolution (ou de la non évolution) des méthodologies d'enseignement et explicitant l'enjeu de la mémoire dans la situation concrète de formation (en direction du formateur tout autant qu'en direction de l'apprenant), il est possible d'en dégager quelques recommandations utiles que nous pourrions traduire par une triple urgence à :

- ✿ Prendre en compte les acquis et évolutions du champ de la formation en direction des migrants ;
- ✿ Transmettre ces expériences acquises et insuffisamment capitalisées aux nouveaux professionnels ;
- ✿ S'appuyer sur ces savoirs pour préparer le futur.

Au-delà du constat partagé (... c'est l'ensemble du champ de la formation des migrants qui souffre d'un manque de mise en perspective historique⁽²⁾) d'une certaine urgence à prendre en compte ce qui pu être réalisé en matière de formation en direction des migrants, sont également évoqués les éléments d'une méthode permettant de répondre plus efficacement aux enjeux à venir :

- ✿ Rechercher au-delà du périmètre couvert par les historiens de l'enseignement (absence de publication ne signifie pas absence d'expérimentation⁽³⁾) ;
- ✿ Procéder au recueil minutieux, patient, des fragments matériels et symboliques de cette mémoire qui file sans laisser de trace ;
- ✿ Refonder et redynamiser le champ de l'alpha ;
- ✿ Etc...

Cet éclairage théorique, issu de l'analyse conduite par des chercheurs et praticiens chercheurs et permettant de mieux définir la notion de mémoire et son utilité dans le champ socio pédagogique, s'il constitue un cadrage utile à nos travaux, n'a toutefois de sens que mis en lien et en perspective avec les deux autres champs de réflexion proposés :

- ✿ L'évolution des stratégies institutionnelles de « gestion » des migrants d'une part ;
- ✿ Et, d'autre part, le témoignage en direct de trajectoires individuelles explicitant précisément, cette articulation concrète entre stratégies institutionnelles et pratiques de formations.

(2) In, Pour une histoire des méthodologies d'enseignement du français aux migrants, Amandine BERGÈRE et Gaëlle DES-LANDES, p.74.

(3) Idem, p.72.

Les stratégies institutionnelles

Le champ institutionnel, les stratégies dont il est porteur et l'analyse critique qu'il est possible d'en dégager sont ici appréhendées à partir de deux logiques:

L'une par le « haut », évoque les lignes de fond qui structurent la gestion « étatique » du phénomène migratoire depuis les années 70. Celles-ci apparaissent en effet comme construites autour d'un objectif double : « d'un côté, la mise en place de dispositifs de contrôle des flux migratoires de plus en plus sophistiqués, de l'autre, comme en compensation, des actions dites d'intégration conduite dans une ambiguïté constante (entre alibi et action positive)⁽⁴⁾ ». Elles impliquent une dynamique continue et régulière d'ajustements institutionnels : Fusion de l'OMI et du SSAE ; réforme du FAS en 1980 puis plus récemment, transformation du FAS en ACSÉ ; dont la mémoire mériterait d'être, non seulement préservée, mais au-delà, analysée, afin de mieux préparer les enjeux à venir.

L'autre par le « bas » qui témoigne du positionnement, des adaptations et solutions mis en œuvre à l'échelle d'un acteur, opérateur de la formation⁽⁵⁾ en direction des migrants. Devant un constat, celui d'une certaine désaffection du champ de la formation en direction des migrants, l'appropriation d'un travail sur la mémoire du réalisé apparaît comme une opportunité réelle de développement⁽⁶⁾.

Il faut noter ici, et cela nous semble pertinent pour les deux dimensions stratégiques que nous venons d'évoquer (celle de l'État comme celles construites à l'échelle des opérateurs) la dimension opérative de la notion de mémoire. Extraite de ses bases biologiques, celle-ci qu'elle constitue ou non une entrée à la production d'un savoir historique est sans nul doute, l'outil par lequel les organisations deviennent intelligentes. Dans les deux cas en effet, la fonction mnésique est bien celle qui permet la construction d'une analyse fiable du passé, analyse qui constitue les clés d'une compréhension des enjeux présents et futurs : « ... c'est la mémoire qui fonde l'avenir⁽⁷⁾. »

Le témoignage de trajectoires individuelles

Et voilà donc la troisième entrée de notre triptyque : le témoignage de trajectoires individuelles. C'est probablement ici que se situe le champ du réel. La restitution, in situ, dans ce séminaire, de trajectoires individuelles représentatives des interférences entre logiques institutionnelles d'une part, et actions de formation d'autre part.

En effet, à l'occasion de ce processus de mutualisation des expériences respectives des uns et des autres, il peut être mis en évidence, la manière dont ces différents acteurs se saisissent des stratégies institutionnelles et des cadres formels à l'intérieur desquels elles sont déployées et animées, pour construire leur propre cheminement, leur propre développement.

Nous pourrions en ce sens, évoquer le migrant aujourd'hui responsable associatif ayant expérimenté les différentes formes d'apprentissage de la société d'accueil comme nous pourrions également évoquer comment, ces dispositifs sont quasiment constitutifs de l'émergence de certains acteurs associatifs⁽⁸⁾.

(4) Gérard MOREAU, ancien Directeur de la DPM, p.15.

(5) Puisqu'il s'agit plus précisément du témoignage de professionnels de l'AEFTI, soulignons à cette occasion, que ces derniers s'expriment ici comme acteurs représentatifs, non seulement du champ de la formation mais également de celui du champ associatif et militant.

(6) Dans cette perspective, ces professionnels évoquent la nécessité : De s'adosser et de s'appuyer à la fois sur le militant et sur le professionnel ; D'acter et de recueillir les expériences et les parcours de tous (apprenants, formateurs, directeur, bénévoles, partenaires, ...) ; De décrire les itinéraires de chacun ; De créer et d'ouvrir des espaces de paroles ; De mutualiser la mémoire ; D'entreprendre l'analyse de cette mémoire en collaboration avec des historiens, ethnologues, sociologues, psychologues ; De réfléchir aux moyens et supports permettant de transmettre cette mémoire, p.43.

(7) Gérard MOREAU, ancien Directeur de la DPM, p.14.

(8) Pour exemple, la contribution de Sophie Étienne : La formation linguistique, un acte fondateur du réseau AEFTI, p.82 à p.84.

Nous pourrions encore nous appuyer sur la trajectoire des professionnels de l'AEFTI afin de mettre en évidence combien la mobilisation en faveur des migrants ne peut être appréhendée sans une analyse des dispositifs institutionnels, des pratiques pédagogiques et des stratégies individuelles de développement.

Qu'il s'agisse du témoignage de professionnels formateurs en charge, d'une certaine manière, de l'animation des dispositifs institutionnels préalablement évoqués et/ou, de celui de migrants, ayant traversés, et directement expérimentés, ces mêmes dispositifs d'accueil et d'intégration, la restitution de parcours individuels semble constituer le lieu privilégié où peut être produit, par la mobilisation de la mémoire « vivante », une contribution à l'histoire des migrants.

Dans cette perspective, la contribution du séminaire organisé par l'AEFTI doit être appréciée dans toutes ses dimensions. Celui-ci ne peut être en effet réduit à la stricte et classique forme d'un temps d'échanges entre experts :

Il a d'abord été l'occasion d'une activation des ressources de la mémoire des participants présents dont il faut rappeler que tous, à un titre ou un autre, sont « pris » par, et « acteurs⁽⁹⁾ » de cette histoire des migrants dans notre pays ;

Il a donc également été, par voie de conséquence, un moment de production de cette histoire ;

Il a enfin, constitué une contribution importante au projet européen ODYSSE(S), Former des médiateurs de la mémoire pour lutter contre les discriminations, conduit par l'association GÉNÉRIQUES.

Certes, il faudra un peu de recul afin de mieux percevoir l'apport du séminaire à ce projet, mais l'on ne peut d'ores et déjà douter qu'il en constitue un moment particulièrement important.

Parce qu'il a :

- ✿ Été l'occasion de regrouper en une unité de temps et de lieu la quasi totalité des acteurs constitutifs du système de formation des migrants ;

- ✿ Impliqué ces acteurs dans un processus d'auto-analyse de leurs expériences ;

- ✿ Constitué un moment d'activation d'une mémoire collective ;

- ✿ Constitué un moment de production de connaissances.

Il prend naturellement place dans la dynamique plus large de travail conduite au sein du projet ODYSSE(S) et explicite toute la pertinence à approfondir les recherches en ce sens. Enfin, de par ses modalités d'animation et les productions qui en découlent, il permet de renforcer les principales convictions des promoteurs du projet ODYSSE(S), (conviction que l'on retrouvera dans les exigences et les principes structurants des projets mémoire tels qu'ils peuvent être développés par GÉNÉRIQUES).

Évoquons en ce sens, l'exigence de rigueur scientifique dans l'approche du matériel historique comme les principes de pluridisciplinarité, de recherche de transversalité, d'évaluation continue, d'approche globale et systémique ou encore de participation qui constituent autant de repères structurants des projets mémoire et semblent avoir présidés à la réalisation de ce séminaire. ♦

(9) Signalons ici un point d'ordre méthodologique : Le séminaire proposé était l'occasion de rassembler des acteurs (Hauts fonctionnaires, Chercheurs, Professionnels de la formation, etc...) ayant pour dénominateur commun, d'appartenir à un titre ou un autre, à l'histoire qu'ils tentaient à cette occasion, de restituer et d'analyser. Autrement dit, le séminaire posait d'emblée comme défi aux participants de construire une analyse sur un objet qu'ils avaient, de par leurs pratiques, largement construit. Autrement dit encore, l'objet même du séminaire imposait aux participants une forme de méta communication.

MIGRANCE 28

CINÉMA, LITTÉRATURE ET IMMIGRATION

Introduction

Kebir Mustapha Ammi

CINÉMA ET IMMIGRATION

**La place de l'immigration algérienne
dans le cinéma français**

Du silence à la lumière 1974-1987

Naïma Yahi

**«Knut Rockne, all American»,
ou l'histoire d'un immigrant norvégien
racontée par Hollywood**

Knut Djupedal

**Le film *Cheese and Jam* :
migrations en perspective**

Kristina Toplak

LITTÉRATURE ET IMMIGRATION

Des migrants et des baleines.

**Réalité et métaphore
dans la littérature luxembourgeoise**

Maria Luisa Caldognetto

**La littérature,
témoin de parcours migratoires**

Le cas français depuis 1945

Yvan Gastaut

Itinéraire d'un exilé ethnographe

**Les migrations du texte dans les nouvelles
de l'écrivain Henry Kreisel**

Patrick Farges

Entre mise en scène et récit

**La figure du Nord-Africain
dans la presse française**

M'hamed Wahbi

MUSÉOGRAPHIE, LITTÉRATURE ET CINÉMA

**Littérature, cinéma
et productions audiovisuelles
dans les musées sur les migrations**

Maria Beatriz Rocha-Trindade

**Représentation des "objets des migrants"
au cinéma et dans les musées,
à travers l'exemple de l'Irlande du Nord**

Brian Lambkin

**De la littérature au web
Images croisées dans un webmusée**

Miguel Monteiro



Bon de commande

Nom, prénom

Adresse

Code postal

Ville

Je souhaite recevoir un exemplaire de la revue *Migrance*
n° 28 : « Cinéma, littérature et immigration ».

Merci d'adresser votre commande, accompagnée d'un
chèque de 10 euros à l'ordre de Génériques,
à l'attention de : Jennifer Eliza

Génériques, 34, rue de Citeaux 75012 Paris

Commande en ligne possible sur le site www.generiques.org

Argos est un collectif de rédacteurs et de photographes. Il rassemble dix journalistes engagés dans une démarche documentaire fondée sur la nécessité de témoigner des mutations du monde. Que ces transformations soient écologiques, économiques, politiques ou culturelles, qu'elles soient discrètes ou spectaculaires, néfastes ou porteuses d'espoir, locales ou globales, l'homme est au cœur de leur travail.

RÉFUGIÉS CLIMATIQUES

COLLECTIF ARGOS / Préfaces de Hubert Reeves et Jean Jouzel

inFOLIO

LE PROJET REFUGIÉS CLIMATIQUES

« Environ 150 millions de réfugiés du climat pourraient être déplacés d'ici 2050 ». Président du GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Rajendra Pachauri en veut pour preuve les multiples dérèglements que subit la planète à cause du réchauffement climatique, poussant des peuples entiers à s'exiler. Après les réfugiés politiques, les réfugiés économiques et les réfugiés écologiques, surgissent les réfugiés climatiques. Demain ce sont eux qui seront au cœur de la problématique posée par le réchauffement de la terre. Avec, en corollaire, la très délicate question de leur statut.

Depuis deux ans, Argos mène un projet international sur ce sujet. Créé en 2001, ce collectif rassemble dix journalistes, rédacteurs comme photographes, tous engagés dans une démarche documentaire fondée sur la nécessité de témoigner des mutations du monde. Qu'elles soient d'ordre écologique ou social, discrètes ou spectaculaires, néfastes ou porteuses d'espoir, locales ou globales, l'homme est toujours au cœur de leur travail. Dans cet esprit, Argos est allé à la rencontre de ces hommes et femmes d'ores et déjà touchés par le réchauffement climatique. En Alaska où se pose le problème du dégel des sols arctiques, aux îles Tuvalu, Maldives et Halligen pour illustrer la montée du niveau des mers, au Tchad et en Chine touchés par la désertification, au Bangladesh qui subit l'inondation des deltas, au Népal victime de la fonte des glaciers ainsi qu'aux Etats-Unis où se multiplient les cyclones. Soit, au terme de ce périple, neuf escales pour raconter l'Histoire des premiers réfugiés climatiques.



S&F - N°68 - Avril, mai, juin - 2008

Le dialogue interculturel : une nécessité pour mieux gérer la diversité

Éditorial de Jean BELLANGER

► Le dialogue interculturel

Les infos du trimestre

► Le portfolio des apprenants étrangers à Paris, par Anne VICHER

Débat

► Pour que la langue cesse d'être un instrument d'exclusion et de discrimination, Collectif Droit à la langue

Zoom sur

► ECLER 20 ans d'expérience, par Noël FERRAND

Immigration

► Travail social ou charité sociale, par Marie BLAISE

Lutte contre les discriminations

► Discrimination et « minorités visibles », par ÉrickESLASSY

► Discrimination et « majorité invisible », par Éric VERDIER

L'interview - Karim BEKDACHE

► « Comment maintenir l'attention et la dynamique engagée en matière de lutte contre les discriminations sans le programme Equal ? »

Echo des AEFTI

► Mode de garde « un atout pour concilier vie professionnelle et vie familiale », par Joaquim NEIVA

International

► Non à la directive de la honte, Communiqué de la CIMADE

DOSSIER

► « L'approche interculturelle s'appuie sur l'interaction entre les personnes de cultures différentes qui prennent conscience d'une altérité réciproque », par Sophie ETIENNE

► Pour l'urgence d'un dialogue interculturel, par Albin WAGENER

► « Singularité, diversité, subjectivité et représentations », par Marc BULTEAU

► Pour un interculturel basé sur des diversités vraiment divers, par Fred DERVIN

► Comment bâtir un avenir commun ?, par Mercé PUJOL BERCHE

► « Le dialogue interculturel comme facteur de paix et de justice sociale », par Jean-François COURBE

► L'encouragement du plurilinguisme : un outil de gestion de la diversité au sein d'une entreprise nationale suisse par Par Patchareerat YANAPRASART et Linda PFEFFERLI



BON DE COMMANDE

Nom, prénom

Adresse

Code postal

Ville

Profession :

Email :

Je souhaite recevoir le n° suivant :

**Le dialogue interculturel :
une nécessité pour mieux gérer la
diversité**

5 € x exemplaires = €

Chèque à l'ordre de :

Fédération AEFTI

Envoyez ce bon de commande
avec votre règlement à :

**Fédération AEFTI,
16 rue de Valmy
93100 MONTREUIL**

Offre Privilège - BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner avec votre règlement à Fédération AEFTI - 16 rue de Valmy - 93100 Montreuil

Nom et prénom (M., Mme, Mlle) :

Organisme :

Fonction :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Fax :

Email :

Date cachet et signature

☒ **OUI, je souhaite m'abonner à S&F- Savoirs et Formation, à partir du N°**

selon la formule suivante :

☐ **1 AN (4 n°+1 Hors-série) :**

22 € au lieu de 26 €.

☐ **2 ANS (8 n°+2 Hors-série) :**

46 € au lieu de 52 €.

☐ **3 ANS (12 n°+3 Hors-série) :**

70 € au lieu de 78 €.

Cochez le hors-série de votre choix
(en cadeau avec votre abonnement) :

☐ **Mathématiques**

☐ **VAE pour tous.**

1 AN (4 n°) + 1 Hors-série

pour 22 € au lieu de 26 €

2 ANS (8 n°) + 2 Hors-série

pour 46 € au lieu de 52 €

3 ANS (12 n°) + 3 Hors-série

pour 70 € au lieu de 78 €



Bibliographie et Références



Sites Internet :

- <http://ecehg.inrp.fr/ECEHG/enseigner-les-sujets-controverses/histoire-de-l-immigration>
- <http://ecehg.inrp.fr/ECEHG/enseigner-les-sujets-controverses/histoire-de-l-immigration/reflexions-generales/l-histoire-de-l2019immigration-dans-les-classes-entre-reconnaissance-politique-et-estime-de-soi/>
- http://ecehg.inrp.fr/ECEHG/autour-d-ecehg/actu_autourde.2007-05-10.3386623253
- <http://ecehg.inrp.fr/ECEHG/former/memoires-histoire-identites/les-conferences-debats-des-journees-memoires-histoire-identites/journee-du-26-octobre-immigrations-colonisation-esclavage-et-identites/>
- http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=1668
- <http://www.ac-guyane.fr/article804.html>

Histoire de France, histoire de migrations

- **Gérard Noiriel**
Etat, nation et immigration
Vers une histoire du pouvoir
Belin - Sociohistoires 2001 / 2.84 € - 18.63 ffr.
399 pages
ISBN : 2 7011 2759 9
- **L'immigration en France et aux Etats-Unis : Historiographie comparée**
Nancy L. Green, Vingtième Siècle, 1991
«En France, deux idées courantes sous-tendent l'histoire comparative de l'immigration. Les Etats-Unis sont un pays d'immigration, la France ne l'est pas. Cela expliquerait une immigration sans douleur au pays du bienveillant oncle Sam et des problèmes insolubles en terroir de Marianne. Néanmoins, une première révision est en cours, l'histoire cachée de l'immigration commençant à se dévoiler en France. Les deux pays étant également terres d'immigration, ont-ils eu des expériences similaires et quelles conclusions peut-on en tirer ?»

- **Cité nationale de l'histoire de l'immigration (C.N.H.I.)**

L'établissement public Porte Dorée - Cité nationale de l'histoire de l'immigration est chargé de rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessibles les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France, notamment depuis le XIXe siècle et contribuer ainsi à la reconnaissance des parcours d'intégration des populations immigrées dans la société française et faire évoluer les regards et les mentalités sur l'immigration en France.

- **Place de l'histoire de l'immigration dans les programmes scolaires**

INRP, mars 2006

Dans le cadre de la recherche sur l'état de l'enseignement de l'histoire de l'immigration, ce travail présente et analyse la question de l'immigration au sein des programmes scolaires d'histoire, de géographie et d'éducation civique actuellement en cours.

- **L'histoire de l'immigration aujourd'hui. Quelques pistes de réflexion**

Marie-Claude Blanc-Chaléard, Actes de l'histoire de l'immigration, 2001

«Les recherches les mieux articulées dans un ensemble se font aujourd'hui dans le prolongement des travaux initiés par Gérard Noiriel autour des problématiques de l'identité, autour des concepts et de leur inscription nationale.»

- **Histoire de France : crise de l'identité nationale**

Suzanne Citron, Dialogues Politiques, janvier 2003

«Dans l'idéologie nationale, l'élitisme républicain qui valorise un modèle social, coïncide en fait avec l'occultation et la dénégation de la diversité des cultures. L'intégration est pensée comme une « montée » sociale impliquant l'abandon de sa culture, voire de sa langue d'origine.»

- **L'histoire de l'immigration en France**

Film / Exposition permanente sur internet, C.N.H.I., juillet 2006

Avant son ouverture au Palais de la Porte Dorée à Paris au printemps 2007, la Cité propose dès maintenant une exposition virtuelle retraçant deux siècles d'histoire de l'immigration. La seconde version du film est en ligne depuis juillet 2006.

- **Un siècle d'immigration étrangère en France**

Pierre Milza, Vingtième Siècle, 1985

«Aujourd'hui, un Français sur trois est d'origine étrangère, pour peu qu'on remonte quatre générations. Et sans l'apport des immigrés depuis un siècle, la population totale du pays en 1985 n'aurait guère dépassé son niveau de 1900. Autrement dit, il y a eu un efficace melting pot à la française. Est-ce à dire que l'immigration ancienne était assimilable donc « bonne » et que la plus récente, inassimilable, serait « mauvaise » ? »

- **L'histoire sociale dans l'enseignement secondaire**

Gérard Noiriel,

Actes de l'histoire de l'immigration, 2000

Affirmer que l'histoire sociale ne doit plus occuper une place importante dans les programmes d'histoire des collèges et lycées parce qu'elle ne serait plus à l'ordre du jour de la recherche est une absurdité. Ce genre de propos illustre les luttes de concurrence qui opposent les historiens entre eux sur la définition du savoir légitime en histoire. Le clivage entre histoire politique et histoire sociale n'est pas nouveau.

- **Les chantiers de l'histoire**

Hommes & Migrations, n°1255, mai-juin 2005

Les migrations internationales ont marqué toutes les sociétés contemporaines et les enjeux liés à leur histoire sont devenus une problématique mondiale. Ce dossier 'spécial' de la revue Hommes & Migrations dégage les particularités des orientations adoptées par les travaux historiques et identifie aussi les points communs avec l'historiographie consacrée au même thème dans les autres pays d'Europe et outre-atlantique.

- **Ecole et sujets controversés de l'histoire européenne (ESCHE)**

Site ressource pour les pratiques pédagogiques

L'ESCHE a pour vocation de mettre à disposition les réflexions, analyses et recherches concernant les sujets qui sont objets de débats publics et scolaires en France et en Europe autour des questions vives posées par l'enseignement et par les débats mémoriels.

- **Quêtes mémorielles et histoire nationale**

Suzanne Citron, Libération, 24 octobre 2005

Les stéréotypes de « l'histoire de France », hérités du XIXe siècle, doivent être reconnus et démystifiés.

- **Dénationaliser l'histoire de France**

Suzanne Citron, Libération, 30 décembre 2004

« La peur des politiques de saper les bases d'une identité nationale fragilisée, les tabous de l'inconscient collectif, l'absence de motivation des milieux universitaires, la routine des programmes scolaires et les intérêts des éditeurs de manuels se conjugueront-ils une fois de plus pour tuer dans l'oeuf le questionnement sur la configuration anachronique de l'historiographie nationale ? »

- **Toute la France, histoire de l'immigration en France au XXème siècle**

Exposition, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) et Ligue de l'enseignement, 1999

Cette exposition présente, sous un angle à la fois historique et culturel, 100 ans d'immigration en France. Elle permet de faire le point de façon chronologique sur toutes les populations qui ont rejoint le territoire national de 1880 à nos jours, explique l'arrivée et l'implantation de ces populations et réserve une place centrale à leurs contributions dans notre culture.

- **L'histoire de l'immigration en France : état des lieux des recherches, perspectives d'avenir**

Gérard Noiriel, Hommes & Migrations n°1255, mai-juin 2005

« L'histoire de l'immigration est aujourd'hui un domaine à part entière de l'historiographie française. Il n'en a pas toujours été ainsi. Inexistante il y a trente ans, longtemps refoulée, il a fallu que le Front national réactive les vieux discours nationalistes dans les années quatre-vingt pour provoquer une réaction chez les historiens qui en ont fait un champ de recherche autonome. Cet article revient sur les conditions d'émergence de ce nouveau domaine d'études et d'une communauté scientifique dynamique. »

- **L'histoire de l'immigration dans les classes : entre reconnaissance politique et estime de soi**

Benoit Falaize, Education et Management, mai 2006

La question de la reconnaissance est une idée de plus en plus développée et débattue. Honneur, dignité, reconnaissance constituent un triptyque philosophique qu'analyse Axel Honneth, et qui est inscrit dans des contextes sociaux et historiques déterminés. Ce triptyque est également au cœur des réflexions, surtout anglo-saxonnes, sur la dignité des groupes minoritaires, l'éducation multiculturelle et la reconnaissance des droits politiques et culturels.

- **Immigration : le fin mot de l'histoire**

Gérard Noiriel, Vingtième Siècle, 1985

L'immigration, on le sait, excite aujourd'hui les plumes et les micros. Avec, rituellement, un couplet sur les « enseignements de l'histoire ». Clio, nous dit Gérard Noiriel, est ainsi utilisée à trop bon compte et à tout hasard. Car nos problèmes de 1985 ne sont pas si nouveaux, l'étrangeté des questions du jour a ses racines et, surtout, il faudrait oser dire que la « francisation » des immigrés ne fut pas une partie de plaisir. Les historiens ont donc leur mot à dire en cette affaire. A condition que leur histoire soit admise, comprise et entendue.

- **Il nous faut des repères**

Suzanne Citron, L'histoire de France autrement

« Il nous faut des repères pour embrasser l'immense histoire de l'humanité et y inscrire la nôtre. Dans ce passé, dont nous ne saurons jamais tout, captons les échos qui « parlent » à notre vie, recherchons les lumières qui éclairent les fluidités du présent, découvrons dans de nouveaux terrains de fouille la multiplicité de nos racines. L'identité nationale ne peut plus être comprise aujourd'hui comme l'héritage d'un pseudo-peuple gaulois et la Gaule n'était pas une préfiguration de la France.

- **Identités, Parcours & Mémoire (IPM)**

Séminaire régional ACSE - DRAC PACA, 19 juin 2007, Marseille

Cette journée s'inscrit dans le cadre du protocole de collaboration ACSE – DRAC «Identités, Parcours & Mémoire» (IPM) signé en 2001 afin de soutenir des projets artistiques donnant la priorité aux questions de mémoire, d'identités et de diversité culturelle.

- **Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe siècle) - Discours publics, humiliations privées**

Gérard Noiriel, Fayard, 2007

Vingt ans après *Le Creuset français*, livre qui a ouvert la voie à l'histoire de l'immigration en France, Gérard Noiriel présente ici un bilan des recherches menées sur cette question depuis deux décennies. Pour la première fois, l'immigration étrangère, l'émigration coloniale et l'évolution du droit d'asile sont appréhendées dans une réflexion globale, qui permet d'éclairer les enjeux du débat actuel sur l'immigration « choisie », l'« intégration » et les « discriminations ».

- **La France hostile : socio-histoire de la xénophobie en France, 1870-1914**

Laurent Dornel, Hachette littératures, 2004

Tout au long du XIXe siècle, les ouvriers français s'en prennent violemment aux travailleurs étrangers, accusés de former une « concurrence déloyale ». Ceux-ci accepteraient de bas salaires, occuperaient des emplois au détriment de Français au chômage, et menaceraient même la paix des ménages par leur concupiscence... Loin d'être isolées, ces brutalités contre les étrangers sont omniprésentes dans les archives étudiées par Laurent Dornel. La litanie des rixes, agressions et autres actes de vandalisme, donne un éclairage cru sur la société française d'hier mais aussi d'aujourd'hui.

- **Identités, Parcours & Mémoire**

Appel à projets 2007 ACSE - DRAC PACA

La Direction Régionale de l'Acse (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) et la Drac (Direction régionale des Affaires culturelles) Provence Alpes Côte d'Azur renouvellent pour la sixième année leur soutien aux projets portant sur le thème

« Mémoire, identités et appartenances multiculturelles ».

- **A nos morts, l'hommage du hip-hop aux tirailleurs**

Mémoires vives / Les sons d'la rue, 2007

A nos morts raconte l'histoire des tirailleurs morts pour la France dans une forme artistique mêlant danse hip-hop, chant rap, poésie urbaine, vidéo... Par cette création originale, la compagnie Mémoires vives, basée à Strasbourg, entend «rappeler au plus grand nombre, aux nouvelles générations notamment, que la diversité était aussi dans les rangs de celles et ceux qui ont libéré la France il y a soixante ans». Visiter le site dédié au spectacle (musiques, textes, vidéos, ...)

- **Identité nationale et immigration : inversons la problématique !**

Appel du réseau scientifique TERRA, 1er juin 2007

Appel à ouvrir un chantier national de recherche, débat et réflexion sur les origines des nationalismes, xénophobies et discriminations adressé à l'ensemble des institutions d'enseignement et de recherche, y compris les professeurs d'écoles, de collèges et de lycées, les revues de sciences humaines et sociales, les journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision, les organismes de réflexion affiliés à des partis politiques, syndicats et associations. Lire l'appel sur le site du réseau TERRA (Travaux Etudes et Recherches sur les Réfugiés et ...)

- **Quel travail de mémoire en Méditerranée ?**

Colloque MMSH, 4-5-6 juin 2007, Aix-en-Provence

Co-organisé par le réseau RAMSES, en relation avec le CEVIPOF, l'EHESS et le rectorat d'Aix-Marseille, ce colloque souhaite notamment mettre en relation entre enseignants du secondaire soucieux de transmettre leurs pratiques de classes et des institutions culturelles / audiovisuelles chargées de conserver, de diffuser et de mobiliser des actions ou des films porteurs d'une mémoire collective.

- **La marche pour l'égalité**

Mogniss H. Abdallah, *Plein Droit* n°55, décembre 2002

Le 3 décembre 1983 à Paris, cent mille personnes environ accueillent la Marche pour l'égalité et contre le racisme dans une ambiance de fête. Partie de Marseille le 15 octobre 1983 dans l'indifférence quasi-générale, la Marche est peu à peu devenue un événement politique historique. Il sera considéré comme un acte fondateur pour la jeunesse des banlieues.

- **La construction des « petits blancs » et les chemins du politique : les classes populaires et l'immigration, vingt ans après la Marche pour l'égalité**

Saïd Bouamama, *Les mots sont importants*, mai 2005

Le texte qui suit dresse le bilan de la situation des classes populaires, des immigrés et des «jeunes issus de la colonisation», vingt ans après la «Marche pour l'égalité», rebaptisée «Marche des beurs» par les grands médias. Il souligne les évolutions qui ont marqué les deux dernières décennies et la dureté de la situation présente, tout en proposant des perspectives de lutte pour l'avenir immédiat.

- **Diaspora arménienne d'hier et d'aujourd'hui**

Conférence d'Emile Témime et Martine Hovanessian, jeudi 14 juin 2007, Marseille

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration à l'occasion de la parution du dernier numéro de la revue / Hommes & Migrations / dédié à la diaspora arménienne, propose un débat le jeudi 14 juin 2007 à 17h00 dans la salle de conférence de la Bibliothèque de l'Alcazar, 58 cours Belsunce, 13001 Marseille. L'entrée est libre.

- **Identité nationale et immigration : inversons la problématique !**

Appel du réseau scientifique TERRA, 1er juin 2007. Appel à ouvrir un chantier national de recherche, débat et réflexion sur les origines des nationalismes, xénophobies et discriminations adressé à l'ensemble des institutions d'enseignement et de recherche, y compris les professeurs d'écoles, de collèges et de lycées, les revues de sciences humaines et sociales, les journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision, les organismes de réflexion affiliés à des partis politiques, syndicats et associations. Lire l'appel sur le site du réseau TERRA (Travaux Etudes et Recherches sur les Réfugiés et (...))

Histoire coloniale

- **Dictionnaire de la colonisation française**

Sous la direction de Claude Liauzu, Larousse, 2007

Les auteurs de cet important ouvrage sont partis du constat que le temps des colonies est un passé qui ne passe pas ; jamais la colonisation, un demi-siècle après les guerres d'Indochine et d'Algérie, jamais l'esclavage -150 ans après l'abolition-, n'ont été aussi présents dans la vie publique. Leurs soucis sont donc d'y répondre ; d'établir avec rigueur les faits, d'exposer la pluralité des interprétations, de proposer des repères permettant au lecteur de former son opinion, tout en présentant une vue d'ensemble.

- **Baroud d'honneur**

Documentaire de Grégoire Georges-Picot

Projection du film le mercredi 9 mai 2007 à 19h00 à la MJC d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) puis débat avec le réalisateur. Septembre 2004. Quinze Marocains, anciens soldats de la France, font le voyage du Royaume jusqu'à Marseille qu'ils ont délivrée soixante plus tôt. Venus assister aux commémorations de cette libération, ils espèrent la reconnaissance de la France et l'égalité des droits avec leurs anciens frères d'armes français. Ce film est le récit de l'odyssée de deux d'entre eux, El Ghazi Amnaye et Hammou Lhedmat. Leur combat dans les maquis de (...)

- **Amicale du groupe Marat**

Le groupe Marat était une organisation de résistance à Marseille pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il fut créé par des étrangers réfugiés en France et des immigrés. Des Français de naissance les rejoignirent. Ces résistants furent présents tout à la fois dans la lutte armée, les activités de renseignement et les réseaux de sauvetage pour les personnes menacées. L'Amicale du groupe Marat a été fondée par des anciens du groupe Marat et des historiens. Ils se sont donnés pour but de rappeler l'engagement des étrangers dans la Résistance et la libération de la France.

- **Apprendre et enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain**

Actes de l'université d'été - 29-31 août 2001

Les différentes interventions apportent un éclairage particulier pour illustrer certains points des programmes d'histoire et de géographie de collège et de lycée. Plus d'une centaine de professeurs et d'universitaires qui ont réfléchi ensemble aux enjeux pédagogiques liés à cet enseignement. Au cours des conférences, des spécialistes ont présenté l'état de la recherche notamment sur la question militaire, la torture, la justice ainsi que sur le 17 octobre 1961. Des ateliers ont permis d'aborder les problèmes pédagogiques auxquels sont confrontés les professeurs (conflits de mémoire, immigration, place des femmes) et de formuler des propositions pour l'enseignement.

- **Colonisations et indépendances dans les cinéma(s) arabe(s)**

Projections du 18 au 22 avril 2007, AFLAM, Marseille

Colonies ou protectorats, les pays des empires coloniaux du Maghreb et du Proche-Orient ont depuis près de 50 ans gagné leurs indépendances. Le cinéma colonial, retranché derrière l'idéologie d'une «mission civilisatrice» et d'un orient imaginaire a, jusqu'à cette époque, totalement occulté les mobiles et la violence des pratiques coloniales. Les indépendances acquises, les cinéastes arabes investissent l'histoire coloniale, ses mobiles et ses violences, avec la volonté d'affirmer une identité nationale.

- **Dictionnaire de la colonisation française**

Sous la direction de Claude Liauzu, Larousse, 2007

Les auteurs de cet important ouvrage sont partis du constat que le temps des colonies est un passé qui ne passe pas ; jamais la colonisation, un demi-siècle après les guerres d'Indochine et d'Algérie, jamais l'esclavage -150 ans après l'abolition-, n'ont été aussi présents dans la vie publique. Leurs soucis sont donc d'y répondre ; d'établir avec rigueur les faits, d'exposer la pluralité des interprétations, de proposer des repères permettant au lecteur de former son opinion, tout en présentant une vue d'ensemble.

Laïcité et religions

- **L'enseignement des « questions vives » : lien vivant, lien vital, entre école et société ?**

Lettre de la VST-INRP n° 27, mai 2007

Jusqu'encore récemment, la plupart des disciplines scolaires étaient données à enseigner sur un modèle positiviste, transmettant des « vérités objectives » sur l'organisation passée et actuelle du monde naturel, de la société et de ses produits... Autant de représentations auxquelles il convenait de faire adhérer les élèves, au nom de la culture commune républicaine. D'où une volontaire neutralité, du moins en apparence, dans l'exposition des savoirs, écartant controverses, interprétations plurielles et débats.

Contexte post-colonial

- **L'héritage d'Edward Saïd**

Hors-série de la revue «Politique et littérature»

Présentation et textes du numéro Hors-série de «POLITIQUE ET LITTÉRATURE», la revue des Anciens Élèves de l'ENA sous la direction de Karim Emile BITAR Décembre 2003 Lire l'article

- **Autour des suds : immigration, colonisation, mémoire**

Enregistrement audio de la conférence de Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Laure Teulière & Olivier Noël, 12 décembre 2006

Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Laure Teulière, historiens, & Olivier Noël, sociologue, étaient les invités de l'Univers-cité des savoirs impliqués organisée par l'ISCRA-Méditerranée le 12 décembre 2006 à Montpellier.

- **Culture post-coloniale 1961 - 2006**

Ouvrage collectif sous la direction de Nicolas Bancel et Pascal Blanchard

« Cinquante ans après le début de la guerre d'Algérie et la défaite indochinoise, la France redécouvre son passé colonial. Néanmoins, il lui reste à découvrir qu'elle est aussi une société post-coloniale, que la colonisation a "fait retour" en métropole et a marqué en profondeur de nombreux champs de la culture, de la politique et le débat sur les mutations contemporaines de la société française. »

- **Mémoire coloniale, mémoire de l'immigration, mémoire urbaine**

Etude de l'ACHAC

Etude réalisée par Pascal BLANCHARD, Sandrine LE-MAIRE, Nicolas BANCEL et Emmanuelle COLLIGNON (ACHAC) et rendue publique en janvier 2005 Programme interministériel de recherche « culture, villes, dynamiques sociale » (DIV / Fasild / MCC / Jeunesse et Sports / PUCA)

- **Europe et islam. Islams d'Europe**

Université d'été - 28,29 et 30 août 2002, Paris

Les questions touchant à l'islam sont présentes au quotidien depuis nombre d'années, et notamment en milieu urbain et éducatif, dans plusieurs sociétés européennes. Elles ont pris depuis le 11 septembre 2001 une nouvelle actualité mondiale qui traverse plus que jamais l'Europe. Elles interpellent et renouvellent les réalités sociales et les représentations politiques, culturelles et religieuses dans nombre de ses nations. Or l'Éducation nationale, en France, n'a pas toujours les approches scientifiques et les clés pédagogiques qui lui permettraient de se saisir de leur nouveauté pour mieux instruire et éduquer les jeunes qui lui sont confiés. De surcroît, il y a urgence pédagogique, tant ces enjeux, inégalement inscrits dans les programmes d'enseignement, sont désormais fortement présents dans des établissements et des classes. Cette université d'été, organisée par le groupe d'histoire et géographie de l'Inspection générale de l'Éducation nationale et la mission ministérielle Europe et Histoire, entend donc à la fois donner de l'information scientifique à jour, sensibiliser et entendre des enseignants, dégager avec eux des problématiques opérationnelles et appeler à une fédération des expériences sur toutes les questions, parfois si rudes, que pose aujourd'hui en terme éducatif le rapport passé et présent entre l'Europe et l'islam. Elle veut prioritairement rappeler la part, longtemps négligée ou déniée, de l'islam dans l'histoire religieuse et culturelle de l'Europe et faire réfléchir sur son rôle à venir dans la mise en oeuvre des droits fondamentaux de l'Union européenne, dans l'évolution des citoyennetés nationales comme dans l'élaboration d'une citoyenneté européenne.

- **Histoire de l'Islam et des musulmans en France du Moyen-Âge à nos jours**

Ouvrage collectif rédigé sous la direction de Mohammed ARKOUN

La présence de l'islam et des musulmans en France est une histoire ancienne, une histoire politique, sociale et culturelle, qui couvre treize siècles et qui s'exprime en terme de conflits mais aussi de rencontres et d'échanges. Ce sont là les différentes séquences que les soixante dix contributeurs de cet imposant ouvrage tentent de mettre en perspective.

Patrimoine méditerranéen

- **Le hammam dévoilé**

Exposition du 2 mai au 30 juin 2007, Marseille

Les Archives municipales de Marseille présentent du 2 mai au 30 juin une exposition réalisée par l'association Caravane Kafila « Le Hammam dévoilé ». A travers des photographies contemporaines réalisées dans des hammams de Damas à Marseille, trois artistes - Anna Puig Rosado, Pascal Meunier, et Nouredine Tilsaghani - proposent un voyage dans les bains de Méditerranée.

Histoire des migrations à Marseille

- **Marseille, ville de migrations**

Emile Témime, Vingtième Siècle n°7, 1985

Marseille, ville-carrefour et donc ville du « Milieu » ?

- **Marseille XXe siècle : de la dominante italienne à la diversité maghrébine**

Emile Témime, Revue européenne de migrations internationales n°1, 1995

Jeter un simple coup d'œil sur l'évolution de la population marseillaise au cours du XXe siècle, essayer d'aller à l'essentiel, c'est sans doute mettre l'accent sur des transformations des plus classiques (...).

Pour aller plus loin

Juifs d'Algérie, les trois exils

De Benjamin Stora

[Histoire et Actualité]

L'idée de ce livre est née un matin de novembre 2004, quand Benjamin Stora, accompagné de son fils, s'est rendu pour la première fois à Khenchela, petite ville de l'est algérien d'où vient sa famille paternelle. Voyageant entre mémoire et...

Immigrances

De Benjamin Stora et Emile Témime

[Histoire et Actualité]

L'immigration est devenue en France un objet essentiel de controverse politique. Cet ouvrage, dirigé par Benjamin Stora et Emile Témime, rassemble les contributions de quatorze des meilleurs spécialistes des questions migratoires. Il présente...

La guerre d'Algérie (1954-2004)

De Benjamin Stora, Mohammed Harbi

[Histoire et Actualité]

La page n'est pas tournée : les historiens sont loin d'avoir tout dit sur la Guerre d'Algérie. Cinquante ans après le début de ce long conflit, une nouvelle génération de chercheurs, avec Benjamin Stora à leur tête (une référence majeure sur...

Arlette Farge, **Quel bruit ferons-nous ?** Entretien avec Jean-Christophe Marti, Paris, Les Prairies ordinaires, 2005.

Notions développées par Paul Veyne.

Arlette Farge, **Vivre dans la rue à Paris au XVIIIème siècle**, Paris, Gallimard, 1979, Folio, 1992.

Jacques Rancière, **La Nuit des prolétaires : archives du rêve ouvrier**, Paris, Fayard, 1981, Hachette, Pluriel, 2005.

Arlette Farge, **La chambre à deux lits et le cordonnier de Tel Aviv**, Paris, Seuil, 2000.

Arlette Farge, **Michel Chaumont, Des mots pour résister**, Paris, Bayard, 2005.

Arlette Farge, **Goût de l'archive**, Paris, Seuil, 1989. ◆

① Agnès ARQUEZ-ROTH - Directrice réseaux et partenaires à la CNHI, Amandine BERGÈRE - DOCTORANTE, Laboratoire Langues - Musiques - Sociétés UMR 8099 (CNRS-PARIS 5), Malika Lamouria BENTAIEB - Chargée de mission à la Direction des Populations et des Migrations (DPM), Pascale BARBOTEAU - Stagiaire ACSÉ région centre Orléans, ROGER Sylvie - Chargée de mission de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (L'Acse), Cécile COCHY - Chargée de mission à la DPM, GUIZOU Katell - CNHI.

② Patrick BUTOR - Directeur de la DPM, Gérard MOREAU - Ancien directeur de la DPM, Jean-Michel BELORGEY - Membre du Conseil d'Etat, Bernard DREANO - chef de la mission organisation du contrôle de la Direction Générale de la Formation Professionnelle (DGEFP), Emmanuel TERRAY - Ethnologue, MONY Patrick - l'association des familles victimes du saturnisme (AFVS).

③ Jennifer ELIZA - Secrétaire GÉNÉRIQUES, Louisa ZIANE - Formatrice à l'AEFTI 93, Sonia BOUKEROUIS - Secrétaire AEFTI 75, Sophie CARRIERE - Chargée de mission Coordination des Berbères de France, Cathy GODIN - Secrétaire Fédération AEFTI, Odile SGAROS - Vice présidente de la Fédération AEFTI, Souad CHAOUH - Secrétaire générale à l'Association des Macocains en FRANCE (AMF).

④ OUESLATI Ramzi - Directeur de la Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR), Claude VANKEISBILCK - Directeur de l'AEFTI 75, Alaya ZAGHLOULA - AEFTI 93, Patrick ALLIER - Directeur de l'AEFTI 71, Karim ABBOUB - Psychanalyste, Farouk BELKEDAR - Administrateur de l'association GÉNÉRIQUES, Kamel JENDOUBI - Directeur de la Fédération AEFTI.

⑤ Saïd DARWANE - Conseiller national à l'UNSA, UNIDO Moïse - Coordinateur FTCT, Laurent AUPIED - Sociologue, Eric GERMANY - AEFTI 75, Omar BENFAID - Secrétaire confédéral à CFDT, Mustapha BARAH - animateur FTCT, Raouf BOUTBIBA - Formateur à l'AEFTI 93.

⑥ Sophie ETIENNE - Chargée de mission à la Fédération AEFTI, Myriam HALIF SALAH-EDDINE - Adjointe au Maire, Déléguée à l'Action Familiale, Droits des femmes à Marseille, Zohra BOUTBIBA - Chargée de communication à la Fédération AEFTI, Ouiza TALEB - Chargée de mission à Génériques, Martine BLANCHARD - Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières (GREF), Leïla DIRI - Chargée de mission Coordination des Berbères de France, Mohsen DRIDI - Coordinateur à l'Association « Droit à la langue du pays d'accueil ».

⑦ DEBOST Jean-Bathélemy - Conseil général du 93, Idriss KATHRADA - Consultant Novasirhe.



**Ils ont participé
au séminaire**



Alphabétisation et hétérogénéité des publics

Éditorial de Jean BELLANGER

► Le combat pour le droit à la langue du pays d'accueil continue ...

Les infos du trimestre

► 500 DILF dans le Rhône, par Sophie ETIENNE

Débat

► Labélisation des centres de FLE, Appel du Collectif FLE/FLS

Zoom sur

► Parcours d'Exil, par Pierre DUTERTE

Immigration

► Colloque « Migration et religion en France aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, par Yvan GASTAUT

Lutte contre les discriminations

► Vers la discrimination positive ?, par ÉrickESLASSY

► De la discrimination à l'auto-support, par Éric VERDIER

L'interview - Nonna GOASGUEN

► « Est-ce qu'il y a plus de violence qu'avant dans les cours de récréation de nos écoles ? Franchement je ne le crois pas, le seuil de tolérance de l'opinion publique et de la communauté scolaire est simplement beaucoup plus bas. »

Europe

► Journée départementale pour l'apprentissage et la maîtrise de la langue du pays d'accueil, par Patrick ALLIER

International

► Les violences faites aux femmes, par Evelynne JOSSE

DOSSIER

► « Alphabétisation », un concept à étudier de près, par Sophie ETIENNE

► Lecture et exploitation de l'image, par André MEGGE

► L'école à 91 ans, par Catherine STERCQ

► Ce qui se joue dans l'apprentissage de l'écrit, par Perrine MICHAUDET

► Gestion d'un groupe hétérogène dans les activités écrites et orales, par Mark DELPLANQUE

► Entretien avec Philippe RAGONNEAU
« J'ai vu l'inquiétude suivie de la joie, du soulagement dans les yeux des formateurs qui viennent se renseigner sur la réussite de leurs stagiaires. »

► Représentation de la langue étrangère, par Marie BLAISE

► Je communique, tu communique, mais quand communiquerons-nous ?, par Amandine BERGÈRE



BON DE COMMANDE

Nom, prénom

Adresse

Code postal

Ville

Profession :

Email :

Je souhaite recevoir le n° suivant :

Alphabétisation et hétérogénéité des publics

5 € x exemplaires = €

Chèque à l'ordre de :

Fédération AEFTI

Envoyez ce bon de commande avec votre règlement à :

Fédération AEFTI,
16 rue de Valmy
93100 MONTREUIL

Offre Privilège - BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner avec votre règlement à Fédération AEFTI - 16 rue de Valmy - 93100 Montreuil

Nom et prénom (M., Mme, Mlle) :

Organisme :

Fonction :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Fax :

Email :

Date cachet et signature

☒ **OUI**, je souhaite m'abonner à S&F- Savoirs et Formation, à partir du N°

selon la formule suivante :

☐ **1 AN** (4 n°+1 Hors-série) :

22 € au lieu de 26 €.

☐ **2 ANS** (8 n°+2 Hors-série) :

46 € au lieu de 52 €.

☐ **3 ANS** (12 n°+3 Hors-série) :

70 € au lieu de 78 €.

Cochez le hors-série de votre choix (en cadeau avec votre abonnement) :

☐ **Mathématiques**

☐ **VAE pour tous.**

1 AN (4 n°) + 1 Hors-série

pour 22 € au lieu de 26 €

2 ANS (8 n°) + 2 Hors-série

pour 46 € au lieu de 52 €

3 ANS (12 n°) + 3 Hors-série

pour 70 € au lieu de 78 €

2007 S&F - Savoirs et Formation

- ✿ N°65 Les Jeunes et la République 5€
- ✿ N°64 Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration 5€
- ✿ N°63 DILF, outil d'intégration ou instrument de contrôle migratoire? 5€

2006 S&F - Savoirs et Formation

- ✿ N°62 - Le droit à la langue du pays d'accueil
- Le marché public de la formation
- Les lois de l'immigration 5€
- ✿ N°61 - Loi sur l'égalité des chances
- Démantèlement du FASILD
- Immigration jetable 5€

2005 S&F - Savoirs et Formation

- ✿ N°60 - Extraits synthétiques des États Généraux FLE / FLS.
- Le Contrat d'Accueil et d'Intégration et ses équivalences en Europe. 5€
- ✿ N°59 Assises du FLE-FLS 5€
- ✿ BIA Savoirs de base, raisonnement logique et Mathématiques 5€
- ✿ BIA À l'écoute des expériences, la V.A.E. pour tous 5€

2004 S&F - Savoirs et Formation

- ✿ N°58 Expérience de formation en milieu carcéral 5€
- ✿ N°57 Droit à la formation tout au long de la vie 5€
- ✿ BIA Savoirs de base, communication orale et écrite 5€
- ✿ BIA L'accompagnement dans la formation 5€

BON DE COMMANDE

Nom, prénom
 Adresse
 Code postal
 Ville
 Profession :
 Je souhaite recevoir les no suivants :
 Chèque à l'ordre de : Fédération AEFTI
 Envoyez ce bon de commande avec votre règlement à Fédération AEFTI,
 16 rue de Valmy 93100 MONTREUIL

GÉNÉRIQUES
STIMULAZ

Migrance

n° 4/5	Histoire de l'immigration en Belgique, 1994	8,00
n° 6/7	Histoire de l'immigration en Grande-Bretagne, 1994	8,00
n° 8	Julia Pirotte, une photographe dans la résistance, 1995	8,00
n° 11/12	Presse et immigration en Europe, 1996	8,00
n° 13	Les étrangers en Basse-Normandie au début du siècle – Archives et mémoire – La CTFIC et l'immigration italienne, 1997	8,00
n° 14	Abdelmalek Sayad, 1999	Épuisé
n° 15	Le Portugal entre émigration et immigration, 1999	8,00
n° 16	Histoire et archives des migrations en France et en Europe, 1999	8,00
n° 17/18	Histoire et migrations en Allemagne, 2001	10,00
n° 19	Rapport pour la création d'un centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration, 2001	Épuisé
n° 20	Luxembourg : Histoires croisées des migrations, 2002	Épuisé
n° 21	Espagne, Pays de migrations (en espagnol), 2002	10,00
Hors-série	1901-2001 : Migrations et vie associative. Entre mobilisations et participation, 2003	Épuisé
n° 22	Sport et immigration, parcours individuels et collectifs, 2003	10,00
n° 23	Les documents numériques : méthodologie d'archivage et perspectives de recherche sur les migrations, 2005	10,00
n° 24	Un siècle de migrations marocaines, 2005	10,00
n° 25	Immigration et luttes sociales : filiations et ruptures (1968-2003), 2005	10,00
n° 26	Histoire et mémoire de l'émigration française vers les Amériques, 2005	10,00
n° 27	Construction des sexualités et migrations, 2007	10,00
n° 28	Cinéma, littérature et immigration, 2007	10,00
n° 29	Photo et immigration - à paraître	10,00
n° 30	Migrations en Grèce (version française et anglaise) - à paraître	10,00

Bon de commande

Société :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

*Désirez-vous recevoir la lettre d'information de Génériques ?
 Si oui, merci d'indiquer la ou les adresses d'envoi :*

☐ Je souhaite commander les exemplaires suivants :

☐ Je souhaite un abonnement à la revue Migrance et vous joins un chèque (bancaire ou postal) à l'ordre de Génériques

☐ Abonnement d'un an : 15 € ou

☐ Abonnement de deux ans : 30 €

Le sommaire de chacune de ces publications est consultable sur notre site : www.generiques.org
 et chaque numéro peut être commandé sur le site de l'association des revues plurielles www.revues-plurielles.org

Génériques - 34 rue de Cîteaux - 75012 PARIS
 Téléphone: 01 49 28 57 75 - Télécopie: 01 49 28 09 30
 Siret : 34979783700037 – APE : 913 E
 Site Internet : www.generiques.org -e-mail: generiques2@generiques.org

L'enjeu de la mémoire dans l'acte formateur

Le séminaire « L'enjeu de la mémoire dans l'acte formateur » a été co-organisé à Paris le 15 juin 2007 dans le cadre du programme Odyssée(s) par la Fédération AEFTI et l'association Génériques. Réunissant des acteurs associatifs, institutionnels et universitaires, des militants et des professionnels, et s'appuyant particulièrement sur l'expérience associative menée par l'AEFTI depuis sa création en 1971, ce séminaire de haute densité a examiné les enjeux de l'intégration de la mémoire des publics immigrés dans la formation linguistique et son impact en matière de lutte contre les discriminations. Il a démontré aussi l'urgence d'un recueil spécifique de la mémoire de toute une génération de formateurs et responsables associatifs qui ont contribué aux débuts de « l'alpha » et sont aujourd'hui sur le départ.

Retour utile sur les pratiques socio-pédagogiques de l'alphabétisation et leur histoire, les actes réunis ici offrent en outre un éclairage théorique utile sur la notion de mémoire, et reviennent sur les polémiques en cours concernant la mémoire immigrée en France, des revendications mémorielles à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Les stratégies institutionnelles y sont également passées au crible dans leur évolution et leurs constantes : qu'il s'agisse des dispositifs de gestion étatique du phénomène migratoire, ou encore des stratégies individuelles déployées par les acteurs de ce champ en direction des migrants.

Ces actes montrent au final comment la question de la mémoire pose problème, et multiplie au fil des intervenants les propositions et pistes d'action en vue d'une formalisation méthodologique du travail à accomplir, d'ailleurs parfois déjà entamé, notamment dans le cadre de Génériques, dont la vocation est de travailler sur le champ de la mémoire immigrée. Comment ne pas évoquer enfin la série des témoignages autobiographiques d'acteurs de l'alphabétisation égrenés au fil des chapitres...

Ces derniers illustrent de manière passionnante les interférences entre les parcours militants, les logiques institutionnelles et les enjeux de l'adaptation pédagogique et associative face à un public lui-même en transformation. Ils donnent à toucher du doigt une histoire parallèle et largement confidentielle de la société française, en passe déjà de s'évanouir, alors même qu'un rôle pourrait lui être dévolu dans l'actuelle période de tensions renouvelées autour de la figure de l'immigré. Au gré des pages retraçant les grands moments du séminaire, la richesse des éléments d'histoire apportés se conjugue avec l'acuité des points de vue militants, montrant qu'en dépit des difficultés, la pratique de terrain et la professionnalisation peuvent encore laisser de la place au maintien des valeurs fondatrices de l'alphabétisation, entre réflexion politique et engagement aux côtés des publics les plus fragilisés. Montrant aussi qu'un devoir d'histoire et de mémoire est crucial et urgent pour fonder un avenir collectif un peu plus juste.